

Université d'État d'Haïti

Faculté des Sciences Humaines

Département de Psychologie

Mémoire de sortie

Des stratégies pour la dignité : la construction identitaire en contexte de
pauvreté et d'exclusion sociale

Étude menée entre novembre 2018 et janvier 2019 auprès d'un groupe de jeunes
demeurant à Cité Soleil

Préparé par l'étudiant Fredo MONACÉ

Pour l'obtention du grade de Licencié en psychologie

Sous la Direction du professeur Jean Evenson LIZAIRE

Port-au-Prince, avril 2020

Sommaire

DEDICACES	III
REMERCIEMENTS	IV
SIGLES ET ACRONYMES	V
INTRODUCTION GENERALE	1
PREMIERE PARTIE : CADRE CONTEXTUEL ET THEORIQUE	6
CHAPITRE I : MISE EN CONTEXTE	7
1.1.- République d'Haïti : crises politiques, insécurité et pauvreté	7
1.2.- Cité Soleil au cours des ans.....	11
1.3.- Cité Soleil, un exemple de pauvreté	15
1.4.- La question de la jeunesse en Haïti et à Cité Soleil	18
CHAPITRE II : REFLEXIONS THEORIQUES SUR LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE	21
2.1.- Qu'est-ce que l'identité ?	21
2.2.- Pauvreté, exclusion et identité	24
2.3.- Le banditisme comme enseigne.....	29
2.4.- Le soi face aux représentations sociales.....	31
DEUXIEME PARTIE : PRECISIONS D'ORDRE METHODOLOGIQUE	36
CHAPITRE III : METHODOLOGIE	37
3.1.- Processus de collecte des données	37
3.2.- Conditions de collecte des données.....	38
3.3.- Ma posture autoréflexive.....	41
3.4.- Méthodes d'analyse et d'interprétation des données	45
TROISIEME PARTIE : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES	48
CHAPITRE IV : PRESENTATION DES SUJETS RENCONTRES	49
4.1.- Ghanassia, dans la peau d'une autre	49
4.2.- Layanie, celle qui imite les autres.....	51
4.3.- Christian, mentir à tout prix	54
4.4.- Logane, toujours une adresse floue.....	56
4.5.- Williack, l'éternel nouveau venu.....	58
4.6.- Elna, la différence comme échappatoire	60
4.7.- Pernecker, un rapport ambivalent à l'identité.....	63
4.8.- Ceux qui ne sont pas stupides	65
4.9.- Cité Soleil, du point de vue des sujets rencontrés	68
CHAPITRE V : ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES	72
5.1.- Les stratégies identitaires des jeunes à Cité Soleil.....	72
5.2.- Vivre à Cité Soleil : être victimes et se voir condamnés.....	75
5.3.- Le jeune de Cité Soleil dans ses relations avec l'autre.....	78
5.4.- Stratégies identitaires et construction de soi chez les jeunes rencontrés.....	81
EN GUISE DE CONCLUSION	84
BIBLIOGRAPHIE	88
ANNEXE	I

Dédicaces

Je dédie ce travail à tous les gens malcompris de Cité Soleil.

Remerciements

Je tiens à remercier certaines personnes qui m'ont aidé dans mes études. Je remercie les membres de ma famille : ma mère, Marie Yolette Silina Jérôme ; mon père, Dorcéus Monacé ; mes grands frères Wesly Monacé et John-Kelly Monacé et ma petite sœur Natacha Monacé. En effet, ces derniers ont tout fait pour moi.

J'exprime ma reconnaissance à mes instituteurs et institutrices spécialement à Maitre Guillard et à Madame Necker qui ont transformé l'école en une source de satisfaction pour moi. Ils ne m'ont jamais battu et ils ont récompensé mes bonnes performances par des petits cadeaux. L'ensemble de ces gestes m'ont vraiment poussé à aimer l'école. Ma reconnaissance s'adresse aussi à mes enseignants aux lycées, particulièrement à Madame Gaspard et à Maitre Eddy qui m'ont enseigné des techniques pour mieux préparer mes cours. Je ne me souviens plus du visage de certains ni de leurs noms complets mais ils gardent une place de choix dans mon cœur.

Ma gratitude s'adresse aux responsables et aux formateurs de toutes les institutions qui m'ont encadré dans des stages : Psychologue Michel Martin Eugène ; Directrice Gina A. Vertyl ; Directeur Ricot Pierre ; Psychologue Tamara Georges ; Psychologue Marie Lafortune ; Professeur Délano Jean et Formateur Camelot Junior. J'exprime également ma reconnaissance aux professeurs de la Faculté des sciences humaines de l'Université d'État d'Haïti, particulièrement au professeur Jean Claude Edmond pour m'avoir familiarisé avec la psychologie clinique. J'exprime également ma gratitude à Madame Edwidge Milien parce qu'elle a cru en moi. Cette confiance m'a poussé à faire des efforts.

Je tiens vraiment à remercier les sujets qui ont participé dans cette recherche. Ils ont démontré une envie réelle de m'aider à faire ce travail. Certains me demandent si j'ai réussi. Ils me montrent qu'ils souhaitent vraiment que ce travail soit excellent. Merci beaucoup.

Pour terminer, je m'en voudrais de ne pas dire merci au Professeur Jean Evenson Lizaire, qui a assuré certains cours pour moi et qui m'a également accompagné tout au long de ce travail. Il a été patient et compréhensif en vers moi.

Un grand merci aussi à tous ceux et toutes celles que j'aurais oubliés.

Sigles et acronymes

BNCIAT :	Banque Numérique du Comité International d'Aménagement du Territoire.
CICR :	Comité International de la Croix-Rouge.
CIN :	Carte d'Identification Nationale.
CNG :	Conseil National de Gouvernement
CNIGS :	Centre National de l'Information Géo-Spatiale.
EHP :	<i>Environment Health Project.</i>
ENAM :	École Nationale des Arts et Métiers.
FAO :	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.
IHSI :	Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique.
MJSAC :	Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Action Civique.
OAVCT :	Office Assurance Véhicules Contre Tiers.
OEH :	Observatoire Électorale en Haïti.
OFPRA :	Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides.
ONU :	Organisation des Nations unies.
TACAE :	Table d'Action Contre l'Appauvrissement de l'Estrie.
UNFPA :	Fonds des Nations unies pour la population.
UNICEF :	Fonds des Nations unies pour l'enfance.
USAID :	Agence des États-Unis pour le développement international.

Introduction générale

Un jour, deux adultes étaient venus me voir au Village des Rapatriés Haïtiens à Cité Soleil afin que je les aide dans la rédaction de leur CV, car ils voulaient postuler pour un emploi dans une entreprise de la commune de Delmas. J'ai été surpris de constater qu'ils ont refusé catégoriquement d'écrire leur vraie adresse dans leur CV. Le premier a donné l'adresse d'une de ses proches dans une autre commune et le second a indiqué l'ancienne adresse qu'il avait il y a de cela huit (8) ans.

Je constate qu'ils ne sont pas les seuls à avoir cette attitude. Dans le cadre de leur formation, des activités culturelles ou dans d'autres situations diverses, d'autres adultes dissimulent également certaines données de leur identité lors des présentations. De leur côté, les parents préfèrent déclarer la naissance de leurs enfants dans les autres communes voisines. Cette même expérience est faite aussi avec les jeunes qui font leur carte d'identification nationale (CIN) à l'extérieur de la commune, ils se donnent une adresse quelconque mais hors de Cité Soleil. L'attitude de ces gens vis-à-vis de leur commune ne cesse de m'interpeller. Par rapport à tout cela, je me demandais ce qui pouvait bien les pousser à adopter de telles attitudes.

Pour comprendre celles-ci, il s'avère important de discuter avec les habitants les motifs et raisons qu'ils avancent pour expliquer leurs attitudes par rapport à leur commune de résidence. À partir de certaines conversations avec eux, voici quelques raisons qu'ils ont avancées. Les résidents de la commune disent que Cité Soleil a une mauvaise renommée qu'ils illustrent par des exemples. Les adultes disent que les patrons n'embauchent pas facilement des gens de Cité Soleil. Alors pour augmenter la probabilité de trouver un emploi, il faut assez souvent changer son adresse de résidence. En outre, certains parents expliquent que les écoles situées dans les autres communes ont du mal à accepter un enfant quand il y a « Cité Soleil » dans son acte de naissance. Selon eux, les directeurs pensent que les enfants venant de Cité Soleil sont agressifs et que leurs parents sont pauvres, donc il y a des risques qu'ils ne puissent pas payer la scolarité. Les jeunes, de leur côté, racontent que quand ils indiquent Cité Soleil comme lieu de résidence, soit les autres les traitent mal, soit ils les traitent super bien par crainte de représailles.

En somme, il est à remarquer qu'en fonction des raisons avancées cette attitude est justifiée par rapport à l'ensemble des expériences quotidiennes des gens dans leurs relations avec l'autre. Pour aller plus loin dans ma quête d'explication concernant cette attitude, j'ai pensé qu'il était important de recourir à l'apport que peuvent m'apporter des recherches en sciences humaines et sociales qui montrent les influences qu'exerce l'autre dans la définition de soi. En d'autres termes, cette question est à analyser au niveau de la construction identitaire des individus concernés. Dès lors, on peut comprendre que la mauvaise renommée de Cité Soleil aux yeux des autres est avancée comme cause de cette attitude que ses propres résidents ont à son égard. D'où un élément de réponse important à considérer par rapport à ma question de départ à savoir ce qui peut bien les pousser à avoir une telle attitude.

À partir de mes lectures autour des aspects relatifs à ma question de départ, j'ai pu comprendre que se présenter, que ce soit à travers un CV ou à l'oral, consiste à se faire connaître en affichant son identité de manière formelle. L'identité est comprise comme reconnaissance de soi ou celle que les autres ont de soi. Bien se présenter permet d'influencer la reconnaissance que les autres auront de soi. Il est d'autant plus important que c'est le moment durant lequel le sujet fait aussi ses premières impressions (Baggio, 2011), c'est-à-dire, qu'il permet aux autres de se faire une image mentale de lui, laquelle image peut être valorisante ou dévalorisante. Cette image est fonction des observateurs, de l'âge, de la race, de la culture, du langage, de la posture du sujet. La présentation, que ce soit à l'oral ou à l'écrit, mérite une attention méticuleuse pour donner une bonne image de soi. Car l'image projetée sera utilisée par les autres pour entrer en relation avec le sujet.

Pourtant, il arrive que dans certains cas, les données objectives de l'identité de l'individu ne soient pas véritablement valorisantes. C'est le cas par exemple quand le sujet appartient à une minorité, est le fils d'un père en contravention avec la loi, présente des différences, etc. Les données de l'identité sont encore plus dévalorisantes quand elles sont liées à la pauvreté : pauvre, pays pauvre, quartier pauvre, fils de pauvres... En laissant apparaître l'une de ces données, les sujets augmentent le risque de subir les conséquences de leur situation en relation avec les autres, c'est-à-dire qu'ils peuvent faire face à la dégradation, au mépris, à l'humiliation, au rejet, à la stigmatisation, etc. Du fait de la pauvreté, une image négative partagée par tous les autres revient vers le sujet. Cette image renvoie à l'individu un aspect dévalorisant de sa personne et engendre

chez lui une blessure narcissique qui peut nuire à son plein épanouissement. Cela peut provoquer en lui une incapacité à s'affirmer, une honte de son appartenance et une autre honte d'avoir nié son appartenance. Peut-être pour éviter de se faire rabaisser, il évitera de fréquenter d'autres groupes. Toutefois, il est supposé que les individus ne réagiront pas tous de la même manière. Certains se valoriseront en mettant l'emphase, de manière consciente ou inconsciente, sur d'autres aspects de leur identité.

Pour y avoir prêté un peu plus d'attention, j'ai fini par observer que, dans la commune de Cité Soleil, cette attitude qui consiste à dissimuler certaines données de son identité touche presque tout le monde : enfants, adolescents et adultes des deux sexes. Dans des autres groupes, ces derniers préfèrent dire ou écrire qu'ils habitent n'importe où ailleurs dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince ou mentionner de préférence leur ville d'origine. Face à la récurrence de cette attitude, je ne peux m'empêcher de me demander si les gens qui s'y adonnent ne courent pas le risque de développer des troubles dissociatifs de l'identité à force de modifier (ou d'adapter selon le contexte) de temps en temps certains éléments de leur identité. C'est dans l'univers du possible puisque le sujet peut présenter une faible estime de soi et de la honte qui l'empêche d'être lui-même et de vivre ses différences. Or, la construction de l'identité passe par deux dimensions symétriques qui sont l'identification et la différenciation : être soi, vivre sa différence en respectant celle des autres. Cette acceptation de soi est importante pour assurer les fondements de son identité et pour s'ouvrir à l'altérité (Finzi, 2010 : 3).

Une présentation adéquate en interaction se révèle très importante puisqu'elle permet de faire une première impression afin de projeter une image positive de soi aux autres. L'identité est vue aussi comme reconnaissance de soi et un accent est mis sur l'identité comme connaissance que les autres ont sur soi. Ainsi, la construction identitaire se fait par la différenciation et dans l'identification de soi à autrui (Dumora et al. 2011). Pourtant, dans ces cas actuels, je suis en présence d'individus qui font constamment des expériences de mépris vu que leur quartier est présenté comme étant dangereux et pauvre (Losson, 2010 ; Médecins sans frontière, 2008 ; Verbum, 2012). Ces derniers remarquent également des éléments objectifs de l'insécurité et de la pauvreté dans leur quartier et sont conscients des préjugés, des discours des autres, des informations dégradantes sur Internet et dans les journaux sur leur commune. Ainsi, il est supposé que les individus peuvent considérer leur provenance comme une donnée dévalorisante

de leur identité. Et c'est justement cela qui est lié à leur tendance à se présenter comme des gens d'autres communes.

Il est important de mettre l'accent sur les rapports qu'ils développent avec les gens des communes avoisinantes. C'est cette problématique qui m'intéresse : regarder, analyser les relations qu'ils développent avec les habitants des communes voisines. Dans cette recherche, je m'intéresse surtout aux jeunes pour regarder la question de la définition et de la présentation de soi en tant que résident de Cité Soleil. Ce travail s'intéresse à produire une analyse en profondeur qui puisse mettre en évidence quelques éléments de réponse face à cette question de recherche formulée de la manière suivante : «*Comment un jeune de la commune de Cité Soleil construit son identité dans ses rapports avec les gens des autres communes* »?

Pour trouver des réponses à cette question de recherche, des données sont collectées auprès de onze (11) jeunes qui habitent cette commune. Pour collecter les données, j'ai réalisé avec eux des entretiens individuels semi-directifs et un entretien de groupe où les participants ont pu s'exprimer sur la problématique et parler de leurs expériences avec les gens des autres communes. Pour prendre part à cette recherche, un jeune doit habiter dans la commune depuis environ cinq (5) ans, fréquenter au moins un groupe (école, église, club, etc.) à l'extérieur de la commune et doit accorder son consentement libre et éclairé. La nécessité de suivre les référents éthiques au maximum s'est fait sentir dans cette recherche pour éviter les préjugés, les suggestions et les censures lors des entretiens, ce qui peut grandement influencer les données. Ainsi, dans le cadre de ce travail, les jeunes rencontrés ont été les seuls à savoir réellement si certaines données de leur identité les nuisent et comment ils réagissent par rapport à ces dernières.

L'ensemble de ces données collectées a été analysé à la lumière d'un cadre théorique basé sur les travaux déjà réalisés sur la construction identitaire, les représentations sociales, la honte et la pauvreté, les quartiers populaires (Gaulejac, 2006 ; Paugam, 2009 ; Turrell, 2003). Dans cette recherche, la question de l'identité est abordée à la lumière de l'approche interactionniste symbolique. En effet, cette approche au lieu d'exploiter une méthodologie quantitative intéressée aux données statistiques, cherche à connaître les points de vue des acteurs sociaux (M. Bernard, 2014). En ce sens, l'accent est mis sur la dimension symbolique des conduites, sur les valeurs, les significations ou sens que les individus en interaction attribuent à

leurs gestes respectifs. Donc, le rapport que le jeune entretient avec son environnement physique et social serait influencé par le discours des autres sur cet environnement.

Ce document fait état de mon travail de recherche. Il comprend trois (3) parties. D'abord, la première partie traite des cadres contextuel et théorique. Elle est divisée en deux (2) chapitres : le premier porte sur le contexte politique, social et économique d'Haiti en général et de Cité Soleil en particulier, avec un accent sur la situation des jeunes vivant de cette commune ; le second chapitre traite d'identité, de pauvreté, d'exclusion, de banditisme et de représentations sociales. Ensuite, la deuxième partie traite du cadre méthodologique de mon travail de recherche. Elle aborde le processus et les conditions de collecte des données, traite de ma posture auto-reflexive avant de se terminer par des précisions sur la manière dont je m'y suis pris pour interpréter les matériaux que j'ai pu collecter. Enfin, la troisième et dernière partie traite de la présentation et de l'analyse des données recueillies. Elle est divisée en deux (2) chapitres : le premier porte sur une présentation, une analyse et interprétation des données au cas par cas et le second se dirige sur une analyse et une interprétation synthétique des données. En dernier lieu, je présente une conclusion générale suivie des repères bibliographiques.

Première partie : cadre contextuel et théorique

Chapitre I : Mise en contexte

Ce chapitre comprend quatre sections : la première est une brève présentation d'Haïti, la deuxième présente l'histoire de Cité soleil, la troisième traite de la pauvreté à Cité Soleil et la quatrième touche la question de la jeunesse en Haïti et à Cité Soleil.

1.1.- République d'Haïti : crises politiques, insécurité et pauvreté

Haïti traverse diverses crises complexes et liées entre elles. À ce propos, Mirlande H. Manigat a fait remarquer que la crise haïtienne est politique, avec des variantes dans plusieurs domaines, notamment l'économie, la finance, la démographie, la production, l'université, etc. (Sénat, 2016). L'origine de cette crise remonte à très loin dans l'histoire du pays.

Haïti s'éleva au rang de pays après la révolte des esclaves de la colonie française de Saint-Domingue au début du XIX^e siècle. Son indépendance a été proclamée le 1^{er} janvier 1804 mais elle n'était pas reconnue par les grandes puissances d'alors. Sans allié, la nouvelle république a dû tout faire par elle-même. En 1825, la France accepta de reconnaître finalement son indépendance moyennant une indemnité et profitait pour exercer un contrôle sur l'économie du pays. Haïti contractait d'autres dettes pour payer la dette puis elle en empruntait d'autres sommes pour payer les intérêts de ces dernières (Gaillard-Pourchet, 1993 ; Hector, 2009 ; Jacques, 1968). Les révoltes dues à la misère et à l'exploitation des paysans et les luttes pour le pouvoir conduisaient à l'exécution de plusieurs chefs d'État. Par rapport à cela et pour ses propres intérêts, les États-Unis occupaient le pays de 1915 à 1934. La situation politique et économique ne changeait pas forcément d'un coup. Mais vers 1922 avec le président Louis Borno, de grands progrès étaient faits. Après le départ de l'occupant, la situation économique et politique du pays se dégradait de nouveau. L'armée s'imposait comme arbitre entre les différents conflits opposant des candidats tout le long du XX^e siècle.

Au milieu du XX^e siècle, le Général Antonio Thrasybule Kébreau fit un coup d'État contre Daniel Fignolé le 14 juin 1957 ce qui déboucha sur l'avènement au pouvoir de François Duvalier. Ce dernier se déclarait président à vie et persécutait tous ses potentiels concurrents (Jacques, 1968). L'insécurité était partout car il mettait sur place une milice pour traquer ses

opposants. Mais malgré la dictature, grâce à la stabilité politique, le produit intérieur brut du pays accrut de 5% vers 1970 (Banque Mondiale, 2019). François Duvalier légua le pouvoir à son fils Jean-Claude Duvalier en 1971. À partir de 1981, des crises politiques très violentes sont survenues dans le pays et déstabilisaient l'économie. L'État était incapable de prendre des décisions favorables au développement économique et privait la population des services indispensables. Le terme de « services » est ici considéré comme l'ensemble des avantages ne constituant pas des biens et dispensés par un organisme public ou privé pour satisfaire les besoins d'une collectivité : défense, justice, finances, gestion des infrastructures de réseau, service public de l'enseignement, ramassage des ordures, etc (Insée, 2018).

Vers 1982, la balance commerciale du pays se déséquilibrait un peu plus et la gourde perdait de la valeur par rapport au dollar américain. Le taux d'inflation augmentait diminuant ainsi le pouvoir d'achat de la population (Fenelus, 2006). Au final, l'État perdait une partie de son pouvoir et était contraint assez souvent de se retourner vers des bailleurs de fonds internationaux comme le Fond Monétaire International, la Banque Mondiale, l'Organisation Mondiale de la Santé, etc. Durant toute cette période, les luttes de l'opposition politique continuaient ainsi que les répressions du pouvoir, ce qui nourrissait un climat d'insécurité dans le pays. Mais en février 1986, Jean-Claude Duvalier, au prix de diverses manifestations violentes, partit pour l'exil. À son départ, il y avait des actes de pillage, d'incendie et d'assassinat. Donc un grand coup aussi contre l'économie du pays. C'est dans un tel contexte que s'ensuit l'instabilité politique qui empire la situation économique.

Au départ de Duvalier, Haïti avait du mal à se doter d'un chef d'État. Le pays a été gouverné par un conseil national de gouvernement (CNG) avec comme président le général Henry Namphy. Le conseil organisa une élection où il y avait beaucoup de violences. Ensuite, s'ensuivit une seconde élection que Leslie Manigat remporta avec le soutien de l'armée. Il est devenu président de la République le 07 février 1988 mais était renversé le 20 juin de la même année par l'armée et Henry Namphy était devenu président à nouveau. Cette fois-ci, Henry Namphy est renversé à son tour par le général Prosper Avril le 17 septembre 1988. Prospère Avril quitta le pouvoir le 10 mars 1990 et a été remplacé par Ertha Pascal-Trouillot. Elle organisa des élections en 1990 que Jean-Bertrand Aristide remporta. Ces coups d'État militaires

répétés témoignent de la fragilité de la situation sécuritaire du pays à ces époques. Cela avait également des incidences sur l'économie du pays déjà fragile (Barthélémy & Girault, 1993 : 269).

Le 07 février 1991, Jean-Bertrand Aristide devint président du pays. Pendant sa présidence, la population continuait de poser des actes d'assassinats sur des anciens miliciens et militaires pro-Duvalier. Après sept (7) mois, il a été renversé par un coup d'État militaire orchestré par le général Raoul Cédras. Pour faire pression sur ce dernier afin qu'il restitue le pouvoir à Aristide, Haïti était mise sous embargo par les États-Unis d'Amérique. Après trois (3) ans, Cédras a fini par le lui restituer mais le bilan avait été désastreux pour l'économie. Le taux de croissance est passé de -5.3 en 1991 à -11.9 en 1994 avant de remonter avec le retour d'Aristide (Banque mondiale, 2019). Le revenu de la population baissait et dans les milieux ruraux le taux de chômage atteignait 65% (Barthélémy & Girault, 1993 : 269). Le faible revenu de la population et l'incapacité de l'État à fournir les services ont conduit à la misère et à la pauvreté. Pendant ce temps, ces crises ont renforcé la représentation d'Haïti comme pays pauvre. De là, découlent toutes sortes de comparaisons avec Haïti comme étant le pays le plus pauvre de l'hémisphère sud ou de l'Amérique (Agora, 2012 ; Banque mondiale, 2019 ; Ministère de la planification, 2004).

À son retour d'exil, Aristide démobilisa l'armée et s'appuyait un peu plus sur l'aide de nouveaux miliciens des quartiers pauvres. Cela créait une situation d'insécurité dans les quartiers populaires du pays (Laurent, 2005). Vers la fin de son mandat, il organisa les élections présidentielles en 1995 que René Garcia Préval remporta. Durant le mandat de ce dernier, le calme était venu au pays. Toutefois, vers l'an 2000, la croissance économique qui était positif depuis 1994 chuta. Il réalisa des élections en 2000 que Jean Bertrand Aristide remporta de nouveau. Ce dernier investit le palais le 07 février 2001 malgré des tensions avec ses opposants politiques. Ces derniers et certains observateurs ont constaté des irrégularités dans les élections (Leth & Rieks, 2007 : 17 mn ; OEH, 2000). Pendant ce temps, le taux de croissance continuait à chuter avec les crises politiques qui accompagnaient le second mandat d'Aristide. Ainsi, dès 2001, selon l'Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI, 2018), Haïti comptait 6.2 millions de gens vivant dans la pauvreté extrême, soit 55% de la population. Parallèlement, le président continuait de mettre la répression pour garder son pouvoir jusqu'en février 2004.

Du premier février au 29 février 2004, des troubles politiques graves conduisaient à la démission du président (Kpatindé, 2004 ; Laurent, 2005 ; Leth & Rieks 2007 : 52 mn). L'intérim était assuré par Alexandre Boniface, président de la cour de cassation à l'époque. Les forces internationales de l'Organisation des Nations-unies (ONU) étaient venues pour assurer la stabilité et la sécurité dans le pays (ONU-Conseil de sécurité, 2004). Vers 2005, malgré la présence des soldats de l'ONU, il y eut un assaut contre le pénitencier national et l'évasion de 400 prisonniers et il y avait des manifestations violentes, des conflits armés entre quartiers et des conflits armés entre policiers et bandits, des incendies de marchés publics et des cas d'assassinat (AlterPresse, 1^{er} juin 2005 ; Le Nouvelliste, 13 mai 2005 ; Radio Métropole, 1^{er} juin 2005). En 2006, des nouvelles élections sont tenues et René Garcia Préval est réélu président de la république. L'avènement de Préval au pouvoir amenait un calme dans le pays pendant un certain temps. Le taux de croissance accrut de nouveau vers 2007. Toutefois en 2008, l'augmentation des prix à la consommation et particulièrement des denrées alimentaires causa des manifestations violentes à Port-au-Prince entraînant un changement des membres du gouvernement (Therme, 2014).

Le 12 janvier 2010, le pays fut frappé par un terrible tremblement de terre qui fit reculer la date de la tenue des élections législatives. Cette catastrophe naturelle ainsi que d'autres avaient également des conséquences sur l'économie du pays (Chéry, 2011 :137). En plus de cela, elle occasionna l'évasion de plusieurs prisonniers dont certains étaient des membres de gangs armés qui augmentaient l'insécurité en Haïti (Geffrard, 2010 ; OFPRA, 2016). Selon l'OFPRA (2016), les gangs voulaient reprendre leurs places dans les localités et cela causait de violents affrontements entre eux surtout dans certaines zones dont Cité Soleil, Ti-Bois à Martissant et Bolosse.

Aux élections présidentielles de 2011 organisées sous la présidence de René Préval vers la fin de son mandat, Michel Joseph Martelly a fini en troisième position mais est admis par le Conseil électoral provisoire à participer au second tour, sous la menace de ses partisans qui contestaient les résultats pour irrégularités (J. Roc, 2010). Il a remporté les élections et a fait son mandat bien qu'il ait dû changer les membres de son gouvernement à trois (3) reprises. À la fin de son mandat, il organisa des élections qui sont annulées puisqu'elles étaient jugées non-crédibles. Martelly s'en alla laissant le pays avec un vide de pouvoir à la tête de l'État. Pour

pallier cela, les parlementaires ont nommé le président du sénat d'alors Jocelerme Privert président intérim avec un mandat de 120 jours pour réaliser les élections. En fin, les élections présidentielles sont tenues et Jovenel Moïse les a remportées malgré certaines contestations. Il investit le pouvoir le 7 février 2017 et le pays a été relativement calme jusqu'au 6 et 7 juillet 2018 (Louis, 2018).

Actuellement, environ 6,3 millions d'Haïtiens ne sont pas en mesure de satisfaire leurs besoins essentiels, dont 2,5 millions vivent en dessous du seuil de la pauvreté avec moins de 1,23 dollar américain par jour et en plus de cela, ils n'ont pas accès aux services (IHESI, 2018 ; Banque mondiale, 2018 ; Jeanty, 2018). L'IHESI (2018) précise que le taux de pauvreté nationale dans le pays représente 58.9% et celui de la pauvreté extrême 23.8%. Pour la Banque mondiale, selon le ratio de la population pauvre en fonction du seuil national de pauvreté, 58.5% de la population haïtienne vit au dessous du seuil de pauvreté (Marzo & Prospère, 2014). Et en plus de tout cela, il faut ajouter les factions qui existent dans la société haïtienne divisée au niveau de la langue, de la culture, du droit, de l'habitat, de l'éducation, de la richesse, etc (Casimir, 2001 & 2009 ; Deshommes, 2004 : 15-16 ; 29-30 ; Etienne, 1978 ; Francisque, 2014 : 130-188 ; Hurbon, 1988 ; Jacquelin, 1977 ; Perchellet, 2010).

Ce bref résumé de la situation politique et économique d'Haïti permet de mieux comprendre les diverses crises politiques et économiques qui jalonnent l'histoire de ce pays et, surtout, de prendre connaissance des conditions de vie des Haïtiens. Les généralités de cette section faciliteront la compréhension des conditions de vie des jeunes en Haïti en général et à Cité Soleil en particulier. Je m'arrête un peu, à présent, à l'histoire de cette commune dont le nom est très souvent associé à la pauvreté abjecte.

1.2.- Cité Soleil au cours des ans

Cité Soleil est une commune qui se situe dans le département de l'Ouest dans l'arrondissement de Port-au-Prince, la capitale de la République d'Haïti. Elle a deux (2) sections communales : Varreux 1 et Varreux 2. Ces dernières sont également divisées en plusieurs quartiers. Varreux I comprend : Fontaine, Bélécou, Bois-Neuf, Boston, Bremond, Brooklyn, Drouillard, Linto, Gérard, Cité Lumière, Hasco, Martial, Pont-Rouge, Ti Ayiti, Vaudreuil,

Village des Rapatriés/Menetas¹, Wharf Jérémie et Wharf Soleil, tandis que Varreux II comprend : Duvivier, Terre-Noire, Sarthe et Macaya. Selon les données de l'IHSI (2018), la commune de Cité Soleil a une population de 252 960 habitants sur une superficie de 21,81 km². Elle n'a pas toujours été une commune. Voici une histoire de son peuplement et de sa situation sécuritaire.

D'abord, dans l'histoire du pays, un décret du 18 juillet 1843 décrit la section des Varreux comme faisant partie intégrale de la commune de Port-au-Prince. Quatre (4) ans plus tard, un autre décret datant du 24 avril 1847 classe Varreux dans la commune de la Croix-des-Bouquets. Un autre décret du 25 juin 1898 confirma l'appartenance de Varreux à la commune de la Croix-des-Bouquets (BNCIAT, 2019). Mais le centre urbain de Cité Soleil restait dans la municipalité de Port-au-Prince jusqu'à 1982. À partir du décret du 15 décembre 1982, Jean-Claude Duvalier élève Delmas au rang de commune. Elle contenait l'actuel emplacement du centre urbain de la commune de Cité Soleil et les sections des Varreux. Après le départ de ce président en 1986, le centre urbain qui, jusque-là, portait le nom de Cité Simone, est rebaptisé Cité Soleil en l'honneur à Radio Soleil pour sa contribution dans la lutte pour le départ du président (Myrtha, 2015).

À partir du décret du 13 mai 2002, Cité Soleil est élevée au rang de commune par le président Jean-Bertrand Aristide. Ainsi, elle est détachée de la commune de Delmas. Toutefois, elle a dû attendre jusqu'au 02 février 2006 avec le président provisoire Alexandre Boniface pour connaître sa délimitation. Cité Soleil part de l'ouest vers l'est du wharf de Jérémie au Boulevard Jean-Jacques Dessalines qu'elle ne traverse pas. Elle continue sur le boulevard, sur la route nationale numéro 1 jusqu'à la route de Damien qu'elle suit en passant par devant puis à côté du domaine de l'entreprise Rhum Barbancourt pour aller vers la rivière grise dont elle suit le cours jusqu'au littoral. Elle suit le littoral vers le sud jusqu'au wharf de Jérémie. Elle comprend le centre urbain de Cité Soleil, les sections communales Varreux 1 et Varreux 2 en excluant le domaine de l'entreprise Rhum Barbancourt situé à Tabarre.

Le peuplement de l'actuel espace de la commune de Cité Soleil est le fruit des crises économiques et des errements des politiques publiques. L'aménagement de Cité Soleil a

¹ Sur *Google Map* c'est Menelas et dans le langage de tous les jours des gens de la communauté c'est Pierre 6.

commencé en 1951 quand le président Paul Eugène Magloire a créé un bureau pour travailler sur la construction d'une « ville de travailleurs » (Maternoska, 1961 : 104). Les travaux ont débuté en 1958 avec le président François Duvalier qui avait construit 52 maisons et avait baptisé le quartier Cité Simone en l'honneur de sa femme Simone Ovide Duvalier (Agence des États-Unis pour le développement international [USAID], 1984 ; *Environment Health Project* [EHP], 1996 : 2 ; Maternoska, 1961 : 1 ; 104). Le nombre de logement a augmenté vers 1966, suite à un incendie qui s'était éclaté à La Saline. Le président François Duvalier y a construit 1 197 autres maisons pour accueillir les familles victimes. Il y avait d'autres flux vers 1978 pour créer Wharf et Cité L'éternel (Godart, 1987 : 98. Cité par Fenelus, 2006). Jean-Enock Joseph (s.d) mentionne des incendies en 1963 et 1968 à La Saline et à Cité Rouge et note des rumeurs sur la participation de Duvalier dans ces incendies pour faciliter l'implémentation de certaines entreprises.

À côté des incendies, à partir de 1967-1968, des investisseurs ont trouvé un accord pour un changement de l'économie nationale qui serait axée sur la sous-traitance et le tourisme au détriment de l'agriculture (Gilbert, 2015 ; Perchellet, 2010 : 51-52 ; USAID, 1984). Ainsi, se créait une zone industrielle qui s'appuyait sur une main-d'œuvre de proximité et à bon marché. En ce sens, cet espace était perçu comme un *El Dorado* attirant des gens de la province de plus en plus imposants au fil du temps et faisant face à la misère qui sévissait dans les zones rurales (Gilbert, 2015 ; Paul, Dameus & Garrabe, 2010). Après l'élimination des cochons créoles² en 1982-1983, Cité Simone recevait encore plus de migrants. Certaines politiques de la Banque mondiale ont encouragé également l'exode rural en promettant de nombreux emplois dans l'industrie de la sous-traitance dans un contexte où prédominaient le manque de terres arables, l'instabilité politique, les répressions, les embargos, etc. Rapidement, dès le projet *Urban Health/Community Development II* du Complexe Médico-Social de la Cité Simone (Cité Soleil) en 1982, l'endroit est décrit comme étant pauvre et surpeuplé. D'ailleurs, il comptait déjà plus de 10% de la population de Port-au-Prince.

Ce peuplement s'accompagne de graves problèmes de sécurité. Cité Soleil était devenue un endroit marginalisé et considéré comme la commune la plus dangereuse de l'aire

² L'élimination des cochons créoles a eu lieu en 1981. L'opération consistait à abattre complètement le cheptel porcin haïtien, bien adapté à son environnement, pour y introduire un autre moins adapté sous prétexte de la peste porcine.

métropolitaine de Port-au-Prince compte tenu des décennies d'affrontements entre gangs rivaux, des violences politiques à chaque période électorale et aux actes de banditisme. En effet, après le départ de Duvalier, Cité Soleil était le fief de Jean Bertrand Aristide qui exploitait l'appui et le soutien indéfectible de groupes de jeunes hors-la-loi, dénommés « chimères », qui semaient la terreur à Cité soleil (Roc, 2017 ; Laurent, 2005). Depuis, elle ne cesse d'être la convoitise des autres acteurs politiques qui cherchent à exploiter l'appui de ces gens. Certains y distribuent de l'argent pour acheter des votes et les gangs s'entretuent pour les récupérer. (Gbadamassi, 2015 : 2).

Après le départ de Jean Bertrand Aristide, des individus armés continuaient à terroriser la commune. Son départ laissait un climat de désordre dans les rues. Cité Soleil était devenue le théâtre de violences politiques féroces. En septembre 2004, ses partisans avaient lancé un mouvement appelé *Opération Bagdad* au cours duquel beaucoup de gens ont trouvé la mort (AlterPress, 1^{er} juin 2005 ; Nouvelliste, 13 mai 2005 ; Radio Métropole, 1^{er} juin 2005). Les gangs se repliaient sur les quartiers marginaux et prenaient le contrôle de Cité Soleil. Ils commettaient des actes de vol, de viol, d'extorsion, d'enlèvement, de meurtre, etc. Au prix de grands efforts, la police nationale d'Haïti reprit le contrôle de Cité Soleil de 2006 à 2009 (Dorn, 2009). Mais avec l'évasion de certains prisonniers membres de bandes armées le 12 janvier 2010, la peur s'installait de nouveau à Cité Soleil. Encore une fois, la police nationale d'Haïti, avec l'aide des casques bleus de l'ONU, ramena le calme dans cette zone.

Ce parcours historique jalonné de violences fait que Cité Soleil reste une zone à risque dans les représentations des gens des autres communes. Elle reste redoutée à cause des actes de violence qui s'y déroulaient jadis. À cet effet, Gilbert (2015) explique que la misère abjecte dont pâtit l'écrasante majorité de cette population et la conscience de sa marginalisation en fait une vraie bombe à retardement. Et dans les faits, il y a parfois des fusillades, des braquages, des assassinats... sans cause apparente à Cité Soleil. Mariette Mignet (2006 : 37) explique que la violence est l'une des formes de réaction à la violence. Paugam (2009) explicite la pauvreté en général comme l'une des causes d'agressivité. Donc, il reste des risques qu'il y ait de la violence à Cité Soleil à n'importe quel moment. Vers la fin de 2013 et en 2016 les violences entre bandes armées ont connu une recrudescence à Cité Soleil, ravivant ainsi les représentations de zone de

non-droit. Toutefois, depuis 2016, les différents quartiers s'entendent pour que la paix règne à Cité Soleil.

Cette présentation permet de comprendre comment l'actuel espace de Cité Soleil est devenu une commune. Elle permet aussi de comprendre comment cet espace passe d'une simple plantation à un bidonville avec une situation sécuritaire inquiétante dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince. En effet, l'implication de Cité Soleil dans les différentes crises du pays, dans les luttes, les actes de banditisme, ... lui ont valu le renommé de zone de non-droit. Ce résumé retrace aussi les migrations des différentes victimes d'incendies des quartiers pauvres de Port-au-Prince vers Cité Soleil et aussi celles des paysans appauvris par les différentes crises que connaissait le pays. Déjà, cet espace sans un aménagement réel était la destination de presque tous ces gens appauvris.

1.3.- Cité Soleil, un exemple de pauvreté

Cité Soleil est prise dans un spiral de pauvreté réelle qui lui incombe des représentations sociales liées à l'insécurité et à la pauvreté. En effet, l'histoire de la pauvreté à Cité Soleil a commencé avec le contexte même de son peuplement : les incendies. Ce dernier est un feu intense qui causa des destructions et des pertes lourdes en termes de biens. Vu le contexte de sa création, l'économie de ses premiers habitants venant de la Saline était dévastée. Les autres migrants étaient des paysans appauvris à cause de l'érosion, de manque d'emplois non-agricoles, de manque d'écoles, d'hôpitaux, etc. (EHP, 1996 : 2). Ils étaient en grande partie illettrés et avaient un faible revenu per capita (USAID, 1984). Malgré tout, il y avait plus de services à Cité Soleil que dans les zones rurales du pays. D'ailleurs, dès 1978, il y avait la présence du Centre Haitiano-Arabe offrant des soins de santé gratuitement. À côté de cela, Cité Soleil permet aussi d'être plus proche de Port-au-Prince, la capitale de la république.

Le projet du Complexe Médico-Social, en se diversifiant dans l'éducation et l'emploi, contribuait également à attirer de nouveaux migrants. Mais après la chute de Jean-Claude Duvalier, les entrepreneurs commençaient à fuir Cité Soleil et encore plus avec l'embargo contre le gouvernement *de facto* de Raoul Cédras. Cela avait pour conséquence la fermeture des différentes manufactures de la zone industrielle de Cité Soleil. Ainsi, la sous-traitance passa de

44 000 emplois en 1991 à 5 000 en 1994. Cela avait pour conséquences l'aggravation de l'appauvrissement de Cité Soleil (Gilbert, 2015). Dès 1996, Cité Soleil est dite le plus pauvre et le plus dense des bidonvilles de l'hémisphère avec des tas de résidus solides dans la rue, avec 30 à 40% seulement des maisons ayant des latrines, plus de 25% d'enfants ayant au moins une épisode de diarrhée par mois, plus de la moitié des familles ayant un revenu de moins de 53 dollar américain par mois (EHP, 1996 : 2). En plus de cela, Cité Soleil est souvent inondée soit par la mer soit par l'eau venant de certaines montagnes du pays car elle a des problèmes de drainages dûs en partie à sa faible altitude. Puisque le niveau de la mer augmente, l'endroit est souvent inondé (Ionesco & al. 2016 : 52 ; EHP, 1996).

Que ce soit avec Jean-Bertrand Aristide ou avec René Préval, la situation à Cité Soleil n'a pas changé. Les manufactures restent fermées et les services fournis sur des bases collectives restent quasi absents. D'ailleurs, le Comité international de la Croix-Rouge (2006) eut à dire que Cité Soleil est le plus gros bidonville de l'hémisphère nord et un microcosme de tous les maux de la société haïtienne caractérisée par chômage endémique, manque d'éducation, manque de service public, de l'insalubrité et de la violence. La majorité de sa population vit dans la pauvreté extrême. La pauvreté est devenue l'une des caractéristiques descriptives de Cité Soleil à côté de l'insécurité. Prenons à titre d'exemple le titre d'un article qui se trouve sur le blog Cuba si Lorraine³ : « *Cité Soleil, le bidonville le plus pauvre d'Haïti, le pays le plus pauvre d'Amérique latine* » (Paris, 2009). En dehors de toutes considérations sur la véracité des informations, les diverses façons dont les gens décrivent Cité Soleil sont très importantes puisqu'elles participent dans la construction des représentations sociales sur cette commune. En effet, dans cet exemple, quelqu'un qui aurait lu cet article se représenterait déjà Cité Soleil comme étant un endroit pauvre et insécuritaire.

Comme dans plusieurs autres cas, certains mélangent pauvreté et insécurité à Cité Soleil (Carroll, 2008 ; Etwareea, 2008 ; Ionesco, 2016 ; Paris, 2009 ; Seaman, 2017 et Tarrier, 2010). Selon les enquêtes qu'ils ont réalisées, les gens n'ont pas assez d'argent pour payer la scolarité de leurs enfants, ni pour se payer le luxe des soins de santé offerts à l'hôpital Isaïe Jeanty qui se trouve dans la commune. La nourriture est inaccessible même pour ceux qui travaillent dans les industries car leur salaire ne leur permet pas réellement une bonne alimentation. Ils font

³ Voir le lien suivant (consulté le 11 octobre 2018) : <https://bit.ly/2E2fIpA>

également face à d'autres problèmes socioéconomiques et sanitaires tels que : précarité en matière de santé, accès difficile à l'eau potable, environnement physique malsain, absence d'infrastructure, manque de lieux d'aisance, manque de service public, accès limité à l'électricité, chômage endémique, analphabétisme, logements précaires, etc.

La misère est criante à Cité soleil vu que les habitants manquent de presque tout. Certains habitants vivent au quotidien dans l'absence totale d'hygiène publique. Les quelques canaux ne sont pas nettoyés, ce qui occasionne des dépôts d'eaux usées avec des déchets en plastique. La population de Cité soleil est sous-éduquée. Les parents n'ont pas les moyens économiques pour procurer à leurs enfants une éducation de qualité. Ceux qui le peuvent, mais avec beaucoup de sacrifices, représentent une infirme partie de la population. Il y a quelques années, 90% des enfants de Cité Soleil sont trop pauvres pour aller à l'école (CICR, 2009). Selon Ionesco (2016 : 52), l'absence d'activité économique à Cité Soleil garde sa population en dessous du seuil de la pauvreté. Il faut noter aussi que le tremblement de terre du 12 janvier 2010 n'a pas facilité les choses. Il a détruit certains des quelques établissements scolaires de la commune et paralysé les activités des centres hospitaliers et de certaines entreprises.

Il existe aussi certains observateurs qui essayent de décrire les conséquences de la pauvreté sur les conditions de vie de la population. Ainsi est décrite la pauvreté qui est tellement intense à Cité Soleil que les habitants y sont contraints de manger des galettes de terre (Carroll, 2008 ; Etwareea, 2008 ; TARRIER, 2010), même si cette affirmation se révèle fautive (Monacé, Parente & Pedroso Neto, 2018). D'autres réalisent des vidéos à Cité Soleil, d'autres font des dons et profitent pour prendre des photos de déchets, de gens nécessiteux, etc. De fait, à cause de la présence réelle de certains critères de la pauvreté et à cause de la publication de toutes ces données (photographies, vidéographies, rapports d'observation et d'activités), Cité Soleil est devenue un exemple de pauvreté que ce soit en Haïti ou à l'échelle internationale (Monacé, Parente & Pedroso Neto, 2018).

Voici brièvement la situation économique de Cité Soleil et de ses habitants. Cette section consiste en une présentation de la situation de pauvreté réelle de cette commune qui prête souvent à certains excès dans les descriptions constituant une sorte de « pornographie humanitaire » (Perouse de Montclos, 2005) renforçant les représentations sociales de celle-ci comme quartier pauvre. Cette section touche les problèmes liés à l'aménagement même de

l'espace qui entravent par la suite l'épanouissement de ses habitants en général et les jeunes en particulier.

1.4.- La question de la jeunesse en Haïti et à Cité Soleil

La jeunesse fait l'objet d'une multiplicité de représentations sociales et de définitions institutionnelles. Selon Gérard Mauger (2015), la jeunesse se définit comme le moment de la vie plus ou moins long dans le temps défini par un double processus d'accès au marché du travail et au marché matrimonial qui se clôture avec la stabilisation d'une position professionnelle et matrimoniale. En d'autres termes, cela signifie que la jeunesse est le moment dans lequel le jeune trouve un emploi ou crée une activité économique quelconque, quitte le domicile de ses parents pour louer ou acheter sa propre maison, entre dans une relation intime avec quelqu'un d'autre (mariage, concubinage, etc.). De ce point de vue, la jeunesse est perçue comme un champ temporel où se produisent des événements importants dans la vie tels que l'entrée dans la vie matrimoniale, professionnelle et résiduelle adulte (Blöss & Feroni, [1991] 2013). Ces définitions admettent des variations : cela signifie que l'âge d'entrée dans la période d'adulte de X n'est pas forcément le même que celui de Y.

Selon le Ministère de la jeunesse, des sports et de l'action civique (MJSAC, 2008 : 15), la jeunesse est la période allant de 15 à 35 ans où l'individu acquiert les capacités (biologique, sociale, juridico-politique et socio-économique) de l'adulte et s'achemine progressivement, par le biais de l'expérimentation, vers l'application de ses capacités dans ses réalités quotidiennes. Sa définition considère de fait les qualités attendues vers cette période de la vie mais se limite à des âges comme bornes peu importe si l'âge permet ou ne permet pas réellement à l'individu en question de répondre aux attentes de cette période de la vie. En Haïti, les données les plus récentes disponibles sur la jeunesse sont le plus souvent issues des travaux des organisations non-gouvernementales qui la considèrent dans une tranche de 15 à 24-25 ans.

Au niveau de l'éducation, selon l'Organisation des nations-unies pour la population (2016), le taux de scolarisation est plus faible chez les jeunes que dans l'ensemble de la population soit 42.7% contre 49%. Il relève également que parmi les jeunes, tandis que 53% sont scolarisés en milieu urbain seulement 33% sont scolarisés en milieu rural. Le taux de

scolarisation est élevé de 10% chez les garçons que chez les filles. Pour expliquer ce faible taux de scolarisation des jeunes, l'UNFPA avance le déficit de l'offre scolaire, le coût de la scolarité, la faible capacité d'accueil du système scolaire comme obstacles. Selon les données, 18.1% des jeunes n'ont aucun niveau d'instruction et un peu plus de 37.5% se retrouvent au niveau du primaire, 42.8% au secondaire. Toujours selon l'UNFPA, sur 5 jeunes de 15 à 24 ans révolus, quatre sont analphabètes. Le chômage ouvert touche plus de la moitié, soit 53.3% de la population économiquement active chez les jeunes. La proportion des jeunes à migrer des milieux ruraux vers les milieux urbains est forte.

Selon l'IHSI (2019), plus de la moitié de la population haïtienne est âgée de moins de 21 ans et environ 30% est âgée de 15 à 25 ans. Les jeunes représentent à la fois une force considérable pour le développement du pays et un groupe vulnérable face au dysfonctionnement du secteur social et économique. L'insécurité et l'instabilité jointes à un faible niveau d'instruction touchent particulièrement les filles. Elles ont une vulnérabilité majeure face aux infections sexuellement transmissibles. Elles risquent toujours plus d'être impliquées dans la prostitution. Les grossesses précoces et les infections sexuellement transmissibles restent à un niveau alarmant chez les jeunes filles de 15 à 25 ans (UNICEF, 2004). Les jeunes se retrouvent pour la plupart dans l'incapacité de réaliser leurs aspirations et de satisfaire leurs droits fondamentaux, tels que le droit à l'éducation, à une vie saine, à l'information et à la liberté d'expression. Le marché du travail formel stagne et la majorité des jeunes se retrouvent à travailler dans le secteur informel sans garantie de la protection de leurs droits et la garantie d'un développement vers les attentes professionnelle, maritale et résidentielle de l'âge adulte.

La population de Cité Soleil est jeune comme celle de la République d'Haïti en général. À cause de la pauvreté et de l'insécurité dans la commune, ces jeunes ont probablement plus de difficultés à s'émanciper que les autres jeunes du pays. Selon les données de l'IHSI (2015), qui ne concernent pas forcément la catégorie dite jeune, les 18 ans et plus sont au nombre de 144 692 individus dans la commune. Malheureusement, la pauvreté touche aussi la mairie qui est l'institution qui aurait pu encadrer ces jeunes. Elle ne parvient pas à poser convenablement des actions pour les insérer dans des activités économiques. Les recettes de la mairie sont insuffisantes au point que même celle-ci est dépendante de l'État central.

Les institutions scolaires ne sont pas accessibles aux jeunes, certaines sont trop chères, d'autres ne donnent pas une éducation de qualité. Les écoles professionnelles sont rares et ne sont pas suffisantes. Dans ce cas, les jeunes sont contraints assez souvent de tout faire par eux-mêmes. Face à la situation compliquée des jeunes, certaines organisations non gouvernementales nationales et internationales forment par moment des quinzaines de jeunes dans divers domaines. À cause de la question de l'insécurité et du banditisme, les jeunes de la commune de Cité Soleil sont redoutés dans les communes avoisinantes. Cela entrave leur insertion dans les activités économiques du pays. Les organisations locales font beaucoup de promotions pour essayer de changer ces clichés. Mais de toute façon, il y aurait des raisons pour lesquelles ces stéréotypes, ces représentations sociales sont maintenus : l'histoire de Cité Soleil est jalonnée de violence, de pauvreté, d'exclusion et la situation de la zone reste instrumentalisée par les politiciens (Gbadamassi, 2015).

C'est dans un tel environnement que certains jeunes d'Haïti évoluent et sont amenés à construire leur identité. Cette construction identitaire se fait à Cité Soleil dans un climat de pauvreté et d'insécurité additionné de représentations sociales reflétant avec excès cette pauvreté et insécurité qui règne à cet endroit. Par ailleurs, cette commune se retrouve dans un pays appauvri par les crises sociales, politiques et économiques récurrentes de son histoire. Après une telle mise en situation, il est important d'aborder quelques concepts clés de la recherche à savoir, l'identité, la pauvreté, l'exclusion, les représentations sociales, etc.

Chapitre II : Réflexions théoriques sur la construction identitaire

Dans ce chapitre, le concept d'identité est définie et je présente diverses théories en matière de construction d'identité en interaction et face à des représentations sociales associées à certains groupes dans des cas de pauvreté, d'exclusion, de discrimination (préjugés), d'insécurité et de banditisme.

2.1.- Qu'est-ce que l'identité ?

La notion d'identité est une question de notre époque. Elle est associée à la psychologie et à la sociologie dans les années 1950 aux États-Unis d'Amérique et se développe durant les années 1960 (Baudry & Juchs. 2007). Jean-Claude Kaufmann (2006 : 2 mn), Baudry & Juchs (2007 : 155) et Brubaker Rogers et Frédéric Junqua (2001) notent toutefois que les philosophes présocratiques utilisaient déjà ce concept. Mais à partir de 1963, Erving Goffman ravivait les recherches sur l'identité en produisant des analyses diverses sur celle-ci (Francou, 2013). Le terme d'identité se définit comme le caractère de ce qui demeure identique ou égal à soi-même dans le temps. Anne-Marie Drouin-Hans (2006 : 17), fait ressortir cette complexité du concept d'identité : « *L'identité marque la différence autant que la ressemblance* ». Elle permet de se différencier de l'autre et de retrouver les ressemblances avec autrui et aussi avec soi. Cet aspect de l'identité est intéressant puisqu'il permet de comprendre le jeune de Cité Soleil dans sa quête de différence et de ressemblance avec les gens de son entourage.

D'un point de vue psychanalytique, l'identité éclate au profit d'une conception dynamique et topographique de l'appareil psychique divisé entre instances et d'une vision du sujet confronté à des exigences conflictuelles qui l'agissent à son insu (Gaulejac & Barus-Michel, 2002). Sur ce sujet, Sigmund Freud n'a pas défini l'identité mais il a toutefois présenté l'appareil psychique qui est gouverné par des principes selon lesquels peut être dégagée la construction identitaire. De ce point de vue, l'identité serait une construction caractérisée par des discontinuités et des conflits entre différentes instances (Baudry & Juchs, 2007). Donc, ces discontinuités et conflits peuvent pousser le jeune de Cité Soleil à des discours et des comportements ambivalents dans ses interactions sans le savoir. Cette construction passe par l'identification qui est l'expression première d'un lien affectif à une autre personne.

À la suite des principes freudiens, Lichtenstein (1977) propose un principe qui subsumerait tous les autres et qui régirait l'existence biologique et psychologique de l'être humain : le principe d'identité (Oppenheimer, 2010). Selon lui, la sexualité naissant de la relation à la mère séduit l'enfant à la vie, débouche sur une envie de l'autre et prend la forme d'une identité. Pour lui, c'est la mère qui fixe le thème de l'identité de l'enfant et engendre l'image de soi de ce dernier. Après cela, l'enfant continuera à s'identifier à d'autres personnes pour renforcer cette image de soi. Le jeune a besoin de reconnaissance et Cité Soleil ne garantit pas cela vu qu'elle est mal perçue. À ce propos, Erik Erikson ([1972] 1978) laisse comprendre que l'identité de l'individu est la reconnaissance de ce qu'il est par lui-même et par les autres. Le jeune de cette commune n'aurait sans doute aucun intérêt à se faire reconnaître par les autres comme pauvre ou bandit. Il a ses propres façons de se représenter.

Du point de vue du cognitivisme, l'étude de l'identité (du *Soi*) est approchée à la méthodologie et les modèles du traitement de l'information (Lipiansky, 2008). Le *Soi* est une structure cognitive constituée d'unités d'information reliées les unes aux autres par des connexions stables (Kaddouri, 2002 : 11-30). Jean-Paul Codol (1980 : 111) avance l'hypothèse selon laquelle la façon dont l'individu s'appréhende cognitivement lui-même est de même nature que celles mises en œuvre dans toutes appréhensions cognitives. Selon lui, l'identité d'un individu est ce qui fait que cet individu demeure identique à lui-même dans l'espace et dans le temps (Codol, 1980 : 115). En gros, l'image de soi est caractérisée par le sentiment de différence, de cohérence et de stabilité additionnée d'une valorisation de ce soi (Codol, 1980 : 124-126). Codol explique aussi le processus de la construction identitaire qui selon lui, est lié à l'environnement matériel et social de l'individu. Les caractéristiques de tout ordre que l'individu s'attribue à lui-même nourrissent le sentiment de sa propre différence et de son identité. Ces caractéristiques sont issues des comportements qu'il adopte et de leurs conséquences, de son insertion dans le monde social et de ce que son entourage lui renvoie de lui-même. Ainsi, le jeune de Cité Soleil tout en tenant compte de son environnement matériel et social où il se socialise, nourrit le sentiment de sa propre différence et de son identité. Jean Piaget (1968), à ce propos, met l'accent sur la notion de socialisation de l'individu à travers une intériorisation des représentations sociales. La maîtrise de ces représentations sociales servira de cadre pour les attitudes et les comportements des jeunes des quartiers marginalisés.

Du point de vue de la psychologie sociale, la formation de l'identité personnelle, appelée *Soi* par Georges Hebert Mead, s'inscrit dans un contexte d'interrelation ou l'image de soi se construit dans le regard d'autrui. Mead la conçoit comme un dialogue continu entre un *Je* réagissant aux attitudes des autres et un *moi* défini comme l'internalisation des attitudes d'autrui (Barrier, 1963). L'identité sociale permet de situer l'individu dans la société. Elle permet de le classer dans des catégories comme : chômeur, employeur, immigrants, pauvres, etc. Pour Pierre Tap (2005), dans la dynamique identitaire, l'individu recherche à la fois cohérence, appartenance, autonomie, confiance, différence, continuité, valeur et existence. L'aptitude à intégrer des expériences nouvelles fait que l'identité évolue : elle est toujours en devenir. Ces auteurs laissent comprendre que l'individu saura apprendre de ses expériences, de ses relations avec les autres. En ce sens, le jeune de Cité Soleil saura réagir aux attitudes des gens des autres communes pour chercher appartenance, autonomie, valeur et existence.

Selon Edgar Morin (1980 : 271. Cité par Marti, 2008), l'identité représente la construction d'un *Je* et elle renvoie le sujet à ce qu'il a d'unique, à l'intérieur des valeurs partagées d'une communauté. Il continue pour dire que l'identité constitue une sorte de bouclage indissoluble entre similitude et différence. À ce niveau de la réflexion, le jeune du quartier défavorisé cherchera aussi à trouver ce qu'il a d'unique. Et cela consistera en sa tendance à trouver des critères subtils de différenciation avec les autres. Codol (1980) permet de voir les différences entre la manière dont l'autre influence la construction identitaire selon le sexe ou le groupe d'appartenance et la différence entre image de soi et images sociales de soi. Le jeune, comme acteur, se démêle pour approcher ou pour distancier ces images.

Paul Ricœur (1990 : 137-166), pour sa part, envisage les faces *idem* de l'identité biologique et des traits constants du caractère et la face *ipse* qui est celui de l'auto-détermination d'un soi, qui se reconnaît l'auteur responsable de ses actes. Par exemple, un individu ne peut pas changer son lieu de naissance, mais au moins il peut mentir sur ce dernier. Ruano-Borballan, (1998 : 2) avec un point de vue anthropologique, définit l'identité comme un rapport et non pas une qualification individuelle comme l'entend le langage commun. Ainsi, la question de l'identité est non pas «qui suis-je?», mais «qui je suis par rapport aux autres, et que sont les autres par rapport à moi? ». En conclusion, il est de constat que le concept d'identité ne peut pas se séparer du concept d'altérité. Toutes les définitions contiennent des mots comme même, idem, soi-même,

similitude, unité, unique, permanence, reconnaissance, individualisation, communauté, différence, autrui, temporel, discontinuité, conflit, socialisation, représentation, interaction, attitudes, etc. Ce recensement permet de comprendre qu'il y a dans la notion d'identité parfois des concepts qui semblent contradictoires comme : permanent et temporel ou même et différent. Mais l'ensemble de ces définitions aide aussi à faire ressortir la place de l'autre dans la définition de soi. D'où l'importance de l'analyse du processus de construction de l'identité en interaction.

L'identité est comprise comme n'étant pas une fin en soi, mais comme un processus impliquant à la fois l'individuel et le social. Ruano-Borbolan (1998) laisse comprendre au final que nous ressemblons tous un peu à ce que les autres pensent de nous. C'est pareil, les autres traitent les jeunes de Cité Soleil aussi en fonction de ce qu'ils pensent d'eux. S'ils les croient pauvres, ils auront tendance à avoir avec eux les mêmes attitudes et comportements qu'ils auraient avec des pauvres. Peu importe qui ils se croient être, ils doivent l'être aussi aux yeux des autres qui évaluent et valident par leur regard (Kaufmann 2006 :52 mn). Tout cela fait ressortir la place de l'autre dans la construction identitaire. Quel que soit le point de vue considéré, la question de l'altérité est liée à l'identité. En ce sens, sont analysées ici certaines recherches qui traitent de la construction de l'identité dans les rapports avec les autres. Un accent particulier est mis sur les recherches qui traitent de pauvreté, d'exclusion et d'identité.

2.2.- Pauvreté, exclusion et identité

Le thème de pauvreté suscite un intérêt croissant ces trente (30) dernières années (Roman, 2002 : 11). Il est placé au-devant des décisions politiques et économiques des États et de la Banque mondiale. Il est diffusé par les médias, les universités et les grands chercheurs. En effet, à partir de 1990, le concept de développement introduit en 1960 par la Banque mondiale ne pouvait plus tenir le coup. Il ne pouvait plus entraîner les communautés locales qui ont fini par le redouter dans le sens qu'il leur apporte assez souvent plus de malheurs, laisse comprendre François De Bernard, (2002 : 18-19). Mais considérant que le monde évolue, se développe et, constatant qu'il y a toujours des gens nécessiteux, les experts de cette banque parleront d'exclusion pour décrire leur situation. D'ailleurs, Julien Damon (2014) eut à dire que l'exclusion est une catégorie contemporaine de l'action publique. Donc, ce concept est retrouvé partout et il y a plusieurs définitions le concernant.

Pour les Hébreux, le radical *aniyey* signifie à la fois pauvres, malheureux, humbles et doux : les pauvres sont ceux qui savent développer l'entraide et les qualités pour vivre en communauté, ce qui est différent pour les riches (Trigano et Vincent, 2012 : 6-7). Pour Georges Anglade (1998), le pauvre est celui qui a un savoir-faire qui lui permet de vivre dans l'adversité avec dignité. Il est différent de celui qui vit dans la misère repoussante et abjecte, inacceptable dans sa négation de la dignité humaine. Ces deux façons de voir la pauvreté montrent une certaine richesse chez les pauvres en termes de connaissance et d'entraide. En ce sens, le jeune habitant de Cité Soleil jouerait un rôle crucial dans le pays. Mais, d'autres définitions considèrent d'autres aspects de la pauvreté ou du pauvre.

Pour l'UNICEF (2004), les personnes vivant en situation de pauvreté sont privées des ressources dont elles ont besoin sur les plans matériel, spirituel et affectif pour vivre, se développer et s'épanouir. Cela les empêche de jouir de leurs droits, de donner la pleine mesure de leurs capacités ou de participer à la vie de la société en tant que membres à part entière. La Banque mondiale adopte une approche monétaire de la pauvreté et fixe des seuils à deux (2) et un (1) dollar américain. Ces seuils sont calculés à partir du revenu nécessaire pour acheter un panier minimal de biens alimentaires indispensables à la survie quotidienne selon les normes de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), soit à 2 400 calories par jour pour la pauvreté et 1 800 calories par jour pour la pauvreté extrême plus le revenu nécessaire à l'achat de biens non alimentaires indispensables (Bénicourt, 2001 : 35-54 ; Dauphin, 2000 : 19-24 ; Perchellet, 2010 : 95 ; 131). Cette approche crée de l'exclusion en permettant de classer les gens en non-pauvres, pauvres et extrêmes pauvres. Donc, une telle approche permettrait de classer Cité Soleil ainsi que ses habitants comme pauvres.

La question de la pauvreté reste attachée à celle de l'exclusion. Cédric Frégné (1999) laisse comprendre que la prétention à l'exhaustivité en matière d'exclusion est impossible. On parle d'exclusion sociale, économique, juridique, raciale, scolaire, etc. Selon Jean Maisondieu (2002 : 86), l'exclusion représente : « des processus d'avilissement et de mépris par lesquels les individus cessent de se reconnaître et/ou d'être reconnus comme des sujets à part entière, et à ce titre, dignes de respect qu'il s'agisse de processus intrapsychiques ou de processus interindividuels ». Le déroulement de ces processus pousse les jeunes de Cité Soleil à être reconnus plus comme des pauvres et des bandits que comme des individus normaux. À ce propos,

Léon Anderson et David Snow (2001) analysent la question de l'exclusion sociale et présentent une perspective qui met en relief certains aspects de la dynamique sociale et les conséquences sociales de l'exclusion. Ils expliquent comment les systèmes de stratification et d'exclusion se manifestent au niveau microsocial de la vie en société.

L'exclusion touche l'individu à la fois dans son for intérieur et dans ses relations avec les autres. Dans le cas de la pauvreté, Georg Simmel laisse comprendre que le pauvre serait celui qui accepte publiquement l'aide sociale (Paugam, 2010 : 16). Donc en acceptant l'aide sociale, l'individu accepte, du coup, de vivre l'épreuve de ce statut social dévalorisé. D'ailleurs, il y a beaucoup de gens nécessiteux mais cela se confirme quand quelqu'un accepte l'assistance de l'autre qui profite pour le définir à partir de celle-ci. Du coup, il devient un assisté, un incapable et cela débouche sur des rapports spéciaux avec l'autre. Il en est de même pour Haïti qui accepte l'aide internationale ou même de Cité Soleil qui ne cesse d'accueillir l'intervention de toute une panoplie d'ONG. Ces rapports sont le résultat d'un ensemble de processus économiques, politiques, institutionnels, culturels souvent interdépendants et cumulatifs qui mettent des personnes ou des groupes à part dans la société (TACAE, 2009). Ces processus aboutissent à la création d'une catégorie d'exclus. Et selon Guy Tapie (2005), exclure signifie ne pas laisser entrer. Donc, exclure quelqu'un consisterait à l'empêcher d'entrer quelque part pour de jouir de ses droits. À titre d'exemple, les jeunes de Cité Soleil sont gardés hors des activités économiques, politiques et sociales du pays.

Nicole Mathieu (2005) propose un traitement de l'exclusion sociale et en propose une approche spatiale. Elle analyse la place du territoire dans le traitement des situations de pauvreté. Elle critique à la fois la surdétermination et la sous-estimation du poids du territoire dans la question de l'exclusion. D'un côté, elle avance que le simple fait que quelqu'un vient d'un territoire bien spécifique ne va pas faire de lui un exclu. En effet, certains jeunes de Cité Soleil auront plein d'autres aptitudes à participer convenablement dans les activités du pays. D'un autre côté, elle reconnaît aussi le poids de ce même territoire dans la question de l'exclusion. Donc, habiter Cité Soleil comme espace témoignerait également de l'appartenance du jeune au clan des exclus. Grâce au concept d'espace social, elle interroge les spécificités de l'espace intra-urbain et les identités sociales de ses habitants. Mathieu (2005) souligne également qu'il y a des critères du milieu qui permettent de localiser les habitats de prolétaires ou de pauvres. Le concept

d'espace social permet de comprendre comment Cité Soleil est devenu le repère des exclus dans l'aire métropolitaine de la capitale d'Haïti.

À Cité Soleil, en plus du manque de service, la faible altitude⁴ de la commune, la qualité des maisons, ainsi que leurs prix de vente ou de location représentent des critères de pauvreté. Constatant le faible coût⁵ des logements, ceux qui habitent ailleurs dans des logements plus chers ont déjà des critères pour discriminer ceux qui habitent Cité Soleil. Comme le laisse comprendre Castel (1995), l'exclusion ne serait pas une absence de rapport social mais un ensemble de rapports sociaux particuliers à la société comme un tout. En ce sens, habiter à Cité Soleil impliquerait des rapports particuliers et bien définis à la société. Considérant le pauvre comme celui qui n'a pas les moyens suffisants pour atteindre les fins typiques de son milieu (Paugam, 2010 : 17), en Haïti et dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince⁶ en particulier, les gens attendent que l'individu habite dans des communes comme Delmas ou Pétiion-Ville préférablement. Donc par rapport à cela, ceux qui habitent Cité Soleil sont jugés à l'avance (préjugés) soit comme incapables d'aller habiter ailleurs, donc pauvres, ou comme des bandits ou des complices de bandits.

Les préjugés constituent l'un des principaux obstacles à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans le sens qu'ils nuisent à la bonne compréhension du dysfonctionnement de la société et empêchent des relations sociales égalitaires et enrichissantes (TACAE, 2009). En effet, les gens auront tendance à éviter quelqu'un qu'ils préjugent comme bandit ou comme pauvre. Les préjugés se généralisent à partir de certaines caractéristiques négatives de certains pour s'étendre à tout le groupe. Ainsi, la pauvreté de certains habitants de Cité Soleil est généralisée à toute sa population. À ce propos, le journal *Le Nouvelliste*⁷ a un titre assez

⁴ Dans les représentations de plus d'un, l'altitude est considérée comme critère de pauvreté puisque les gens considèrent que les riches habitent dans les hauteurs de Pétiion-Ville alors que les pauvres en bas. Et de fait, plus on descend de Pétiion-Ville à la littoral en passant par Delmas 85, 75, 33, 19 et 2 ; Aviation, Bélécou et enfin le littoral, plus les maisons sont à bon marché.

⁵ À Bois-Neuf, une pièce de maison se loue à environ 7 500 gourdes l'an. Les guérites de 16 m² environ faites complètement avec des tôles se louent à 3 000 gourdes l'an.

⁶ En fait, Port-au-Prince est une commune comme Delmas, Pétiion-Ville, Carrefour, Croix-des-Bouquets ou Cité Soleil. Mais assez souvent, une fois arrivés en province, ils disent seulement Port-au-Prince pour identifier toutes les autres communes de l'aire métropolitaine. Ainsi Jean-Marie Théodat (2018) eut à dire : « Depuis Bon Repos à Mariani, de Pétiion-Ville à Cité Soleil, c'est une seule et même agglomération de tôles et de ciment qui se poursuit d'un seul tenant, avec ici et là des îlots de verdure qui résistent encore à la pression immobilière ».

⁷ Le Nouvelliste 15 février 2007. « Cité Soleil, Evens serait le plus riche des pauvres ». Cet article décrit la résidence d'Evens qui a piscine, voitures et minibar en comparaison avec celles d'autres habitants de Cité Soleil.

illustratif : « Cité Soleil, Evens serait le plus riche des pauvres ». Donc, il est clair que selon l'auteur de cet article qu'il n'y aurait que des pauvres à Cité Soleil. L'ensemble de ces informations sur la pauvreté et l'insécurité, constituées de généralisations et diffusées par les médias peuvent produire, chez un individu concerné, souffrance, perte d'estime de soi, sentiment de rejet, exclusion et honte de sa condition sociale.

Si Mathieu (2005) a exploré l'aspect spatial de l'exclusion sociale, Denise Turrell (2003) propose une analyse des gens classés comme pauvres. Elle laisse comprendre que les gens n'acceptent pas volontiers une identité dégradante. À ce propos, Turrell (2003) explique que certains pauvres dans certaines villes françaises du XVI^e et du XVII^e siècle furent contraints de porter des insignes faisant allusion à leur état d'assistés. Ils acceptaient volontiers l'assistance mais cachaient l'insigne quand c'était possible. Quel que soit son apparence matérielle, l'insigne constitue un marqueur identitaire à travers lequel les pauvres affichaient en permanence leur identité d'assisté. C'est un peu pareil au XXI^e siècle, ces marqueurs de la pauvreté n'existent plus mais, il y a d'autres concepts et d'autres critères plus subtils pour repérer les pauvres. Ainsi, maîtrisant les représentations sociales associées à Cité Soleil, le jeune a tendance à dissimuler son appartenance à cette commune qui est perçue comme élément dégradant de son identité.

Mignet (2006) présente l'archétype du pauvre et recense les vécus de certaines personnes. Elle analyse les origines sociales et leurs conséquences en présentant un sujet dans son incapacité à se faire reconnaître et dans sa vulnérabilité au mépris des autres. Dans l'image de la mère et insignifiance, elle dégage le sentiment d'indignité, de désespoir et d'impuissance du sujet. Le jeune de Cité Soleil peut faire des efforts personnels pour améliorer son image, mais seul il ne pourra pas lutter contre les représentations sociales qui tendent à le définir comme pauvre ou bandit. Au Belgique, le service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale (2004 : 133-152) laisse à certains sujets discriminés la possibilité de parler de leurs sentiments. À partir des histoires qu'ils ont racontées, des sentiments comme abandon, incompréhension, dégoût, impuissance, humiliation, dérision et peur ont pu être repérés.

De Gaulejac (1989) analyse le rapport entre la honte, un sentiment extrêmement douloureux, et la pauvreté. Il explique que dans le cas des gens étiquetés comme pauvres, leurs conduites sont centrées sur la préoccupation d'éviter la honte. Selon cet auteur, la honte est le sentiment pénible de son infériorité, de son indignité ou de son humiliation devant autrui, de son

abaissement dans l'opinion des autres. Suivant cette optique, les jeunes des quartiers dits pauvres peuvent tout faire pour éviter la honte ou toute situation humiliante associée à leurs quartiers. L'individu peut voir de la reconnaissance et du respect tout comme il peut voir de l'irrespect, de la pitié ou du mépris dans le regard de l'autre (Kaufmann 2006 :52 mn). La honte est une blessure narcissique profonde, un effondrement de l'idéal du moi. Selon Vincent de Gaulejac (1989), l'expérience de la honte est si grande qu'elle détermine en grande partie les comportements ultérieurs de l'individu. C'est au sujet de jouer le jeu pour ne pas se faire humilier. Dans le cas de Cité Soleil, en plus d'être souvent pris pour des pauvres, les jeunes sont aussi souvent représentés comme des bandits ; il s'agit d'une autre caractéristique attribuée arbitrairement aux habitants de Cité Soleil sur laquelle il faut que je m'arrête un peu.

2.3.- Le banditisme comme enseigne

En plus de la pauvreté, assez souvent, les quartiers populaires sont surtout représentés comme repères de bandits et donc de l'insécurité. Selon Denis Merklen (2008 : 19. Cité par Martinache, 2009 : 1), tout conduit à penser qu'une bonne partie de l'identité des classes populaires migre du travail vers l'habitat. Ceux qu'on nommait avant les ouvriers sont devenus des habitants de quartiers qui sont socialement définis par les actes de banditisme qui s'y déroulent. C'est le cas de Cité Soleil qui passe d'une ville de travailleurs à un repère de bandits. Les habitants de ces quartiers, surtout les jeunes, sont assez souvent redoutés par les habitants des autres communes.

À ce propos, Patrick Gervaise (1991) étudia l'influence des « Passages » du quartier de Levallois-Perret à Paris comme espace résidentiel sur l'identité de ses habitants. Les « Passages » sont présentés comme un exemple historique d'un espace à forte réputation d'insécurité du XIX^e au XX^e siècle. C'est un cas typique d'un quartier avec une mauvaise réputation (réputation d'insécurité dans l'opinion locale) et qui est connu pour l'ensemble des actes criminels qui y sont perpétrés. Il serait un endroit bourré de coupe-gorges, un endroit où la police ne peut pas entrer, etc. Pourtant, en analysant les statistiques de la délinquance des sources policières des habitants des « Passages » de 1895 à 1914, Gervaise trouve une sorte d'exagération dans les représentations sociales. D'abord, les données révèlent que 80% des délits sont sans violence avec des cas de prostitution, de contraventions diverses, de rébellion, etc. et

que les victimes sont souvent les gens du même quartier. Ensuite, elle note que les délits avec violence représentent 15% des délits en général et sont perpétrés par des jeunes de sexe masculin majoritairement de 15 à 30 ans et que seulement 12% des victimes viennent d'autres quartiers.

De même, Laurent Mucchielli (2004) analyse l'évolution de la délinquance à travers les âges en se référant aux statistiques policières de la criminalité en France. La criminalité reste l'affaire de tous les âges. Ainsi, Mucchielli (2004 : 3) avance que la délinquance commence vers 10-11 ans pour atteindre son pic vers 15-16 ans avant de décroître vers la vingtaine et la trentaine. Mais l'une des apports des travaux de Mucchielli, peu importe si les jeunes sont en majorité dans la plupart des cas de délits, c'est qu'il y a aussi des enfants et surtout des adultes. Par exemple, il souligne que l'homicide est plus en réalité un crime des hommes de 20 à 40 ans, pourtant cela n'empêche pas au moins de 16 ans ou au plus de 60 ans d'en commettre eux aussi. Concernant les viols, les 13-30 ans sont plus nombreux mais cela n'empêche pas au 30-39 ans d'être les plus condamnés pour viol et au 40-49 ans d'être aussi nombreux que les moins de 18 ans.

Pourtant, les gens des quartiers pauvres, et particulièrement les jeunes, restent les plus redoutés par les gens des autres quartiers. Farhad Khosrokhavar (2000 : 425-428) explique, dans un contexte français, que la violence dans les quartiers difficiles s'inscrit dans un contexte particulier marqué par un enclavement spatial, une stigmatisation liée à l'origine des jeunes et à une situation d'exclusion économique et sociale. La violence ne serait alors qu'une réaction violente à une violence subie. Paugam (2009) reconnaît, de fait, que la condition de la pauvreté en général peut être source de violences et d'agressivité. Avec Patrick (1991 : 270), quelqu'un eut à dire : « *On n'était pas plus tocards que les autres mais on avait mauvaise réputation, il paraît que les gens n'osent pas passer, voilà un truc qui dure toujours* ». Il était conscient qu'il y avait d'autres qui étaient comme eux mais dommage à cause de leur provenance, ils furent traités différemment. En effet, il est conscient des représentations sociales associées à ce quartier mais la vie l'a contraint à y habiter. Les différences ne se jouent plus réellement entre les individus en soi mais surtout entre les endroits où ils habitent.

Les sujets sont incapables de subir l'affront des mauvaises renommées sans réagir. En ce sens, certains d'entre eux vont les intérioriser, les valoriser pour en faire l'image de leur quartier. Dans leur quête d'une identité positive, les gens des quartiers défavorisés se présentent comme

des durs à cuir, des rebelles, etc. Par exemple à Cité Soleil, Haitian 2-PAC⁸ se vante de sa cruauté (Leth & Rieks, 2007 : 5mn ; 7 mn) et parle de la valeur qu'il a maintenant à cause de cela. Il en est de même pour les jeunes envers qui les gens ont des sentiments de méfiance et de suspicion. Le risque reste le même, parfois ils ont des réactions de révolte contre la stigmatisation en accentuant les traits négatifs (drogue, vol, viol, etc.) en rejetant certaines valeurs morales de la société et en revendiquant leurs origines aux quartiers défavorisés. Ils développent une façon de parler, se font passer pour des forts, des rebelles, etc. Malheureusement, ces mêmes images des quartiers pauvres sont défavorablement relayées par les médias et deviennent assez souvent l'image de tous les jeunes mais aussi celle de tous les habitants de ces quartiers. Cela contribue à renforcer le banditisme et l'insécurité comme enseigne de ces quartiers populaires.

Dès que des représentations sociales sont associées à un quartier, au lieu de se diminuer, elles s'amplifient. Des histoires et des mythes sont racontés pour renforcer ces mêmes représentations (Gervaise, 1991). Il en est de même pour les représentations sociales associées à Cité Soleil comme espace et à ses jeunes habitants. En effet, Cité Soleil reste très redoutée. C'est comme si la probabilité de passer dans cette commune et de sortir vivant était infime. Alors que dans les faits, il y a diverses activités dans l'espace attirant des gens d'ailleurs ou des routes qui passent par là. Ensuite, il est compris que peu importe si certains jeunes participent dans des actes de banditisme, cela n'empêche pas aux enfants et aux seniors d'y participer aussi. Sauf qu'à Cité Soleil, les jeunes restent ceux qui sont plus redoutés. Par rapport à cela, dans certains cas, ils réagissent par la violence pour répondre aux affronts tout comme ils peuvent réagir autrement. Voilà pourquoi dans la section suivante je m'attarde un peu sur le soi dans sa confrontation aux représentations sociales.

2.4.- Le soi face aux représentations sociales

Didier Demazière et Claude Dubar expliquent l'identité par le récit de soi dans des formes identitaires (Dumora et Boy 2008 : 6). Ils expliquent qu'il s'agit de formes symboliques, et surtout langagières, dans lesquelles le sujet se raconte, argumente et s'explique en vue d'une

⁸ Haitian 2-PAC était un jeune rappeur haïtien et un partisan de Jean-Bertrand Aristide à Cité Soleil. Il chante le titre « La vie de notre jeunesse » disponible sur YouTube : « https://youtu.be/j_15O-jPjhQ ». Il ne faut pas le confondre avec le rappeur américain Lesane Parish Crooks dit Tupac Amaru Shakur.

définition de soi qui soit à la fois satisfaisante pour lui-même et validée par les institutions qui l'encadrent et l'encrent socialement en le catégorisant. Mais trouver cette définition de soi qui soit validée par les autres reste très compliqué car il y a toujours des écarts entre l'image que le sujet a de lui-même et celle que les autres ont de lui. Le sujet se retrouve confronté aux représentations sociales liées aux catégories auxquelles il appartient. À ce propos, Codol (1980 : 117) laisse comprendre qu'il y a une tendance à donner à un individu en particulier les caractéristiques de son groupe d'appartenance. Si le sujet est un jeune de Cité Soleil, il va se voir attribuer *a priori* les caractéristiques des jeunes de cette commune. Ces dernières sont constituées de l'ensemble des représentations sociales sur la commune. Cela amène à analyser le concept de représentations sociales.

Vers 1961, Serge Moscovici a mis l'accent sur l'intervention des processus d'interaction sociale et des modèles culturels dans l'élaboration des représentations sociales et le rôle de ces dernières dans la détermination des comportements (Jodelet, 1984a). Ici, le soi est compris comme se développant à partir des interactions sociales. Ainsi, sont présentées certaines recherches qui permettent de mieux comprendre le soi dans ses interactions sociales et les représentations sociales en général.

La réflexion psychosociale sur l'identité se donne pour tâche principale de décrire et d'expliquer la dichotomie et la dialectique entre identité sociale et identité personnelle, c'est-à-dire à dénouer les liens entre l'identité pour soi et l'identité pour les autres (Cohen-Scali & Guichard, 2008). Le soi est contraint d'imposer son image aux autres qui sont libres de refuser ou d'accepter celle-ci. Malgré tout, ses efforts peuvent être vains puisqu'il y existerait quand même des différences entre l'image qu'il se construit et celle que les autres ont de cette image (Codol, 1980). Par exemple, « être pauvre » pour un habitant de Cité Soleil est différent de « être pauvre » pour un habitant de Pétion-Ville. Le soi se trouve comme piégé, rien ne lui est facile. D'ailleurs, selon Kaufmann (2006 : 48 mn) chacun évalue chacun selon ses propres mesures. En ce sens, avoir une fortune et habiter Cité Soleil ne vaudra rien dire pour celui qui valorise le fait d'habiter à Delmas tout comme habiter à Delmas sans fortune ne vaudra rien dire non plus pour celui qui valorise les fortunes. C'est dans une telle dichotomie que le jeune vit son identité personnelle et cette identité sociale associée à la condition de son quartier.

Les représentations sociales sont considérées comme une résultante du jeu de mécanismes psychologiques et sociaux. Elles se constituent en produits sociaux et travaillent activement sur la pensée constituante et sur le réel qu'elles servent à organiser, à donner du sens et aussi sur les conduites et relations sociales qu'elles régissent (Jodelet, 1984a). Ceci est tellement vrai qu'assez souvent un sujet entretient des relations avec des gens en fonction de ces représentations sociales. Celles-ci définissent la nature des relations que l'individu aura avec son environnement physique et social. L'environnement renvoie ici à Cité Soleil comme espace physique où évoluent les jeunes, à leurs relations avec les gens de ce quartier et aux habitants des communes voisines dans un espace de temps donné.

La commune de provenance ou de résidence permet à l'État de situer et de localiser l'individu dans un temps et dans un espace donné. Cela explique en partie pourquoi, dans la plupart des pièces d'identité et des formulaires, il existe souvent une rubrique concernant l'adresse. Pourtant, donner son adresse ou sa zone de provenance, n'est pas sans aucun enjeu sur l'image de soi. Il circonscrit l'individu dans un milieu bien déterminé. Dire qu'il est du Cap-Haïtien reviendrait à dire qu'il est du département du Nord, d'Haïti, etc. Par ricochet, dire qu'il est du Cap-Haïtien reviendrait à dire qu'il n'est pas de Port-au-Prince, du département de l'Ouest, d'Italie, d'Asie, etc. Tout comme dire qu'il est de Cité Soleil signifierait qu'il est d'un quartier populaire. Ces illustrations aident à comprendre l'importance de la provenance comme donnée de l'identité objective. En effet, indiquer sa provenance soumet l'individu à des appréciations et jugements sur le plan national et international. Effectivement, il y a des idées préconçues et plus ou moins partagées par rapport à chaque pays ou de manière plus restreintes à chaque zone du territoire haïtien. C'est ainsi que les jeunes de Cité Soleil seraient représentés comme des pauvres et des bandits. Ces idées, peu importe leur véracité, sont utilisées et peuvent être très influentes dans les choix qu'un individu peut avoir à faire. C'est pour cette raison que ces diverses représentations restent importantes dans la cadre de cette recherche.

C'est l'ensemble de ces connaissances du sens commun qui porte le nom de représentations sociales. Et de fait, les représentations sociales participent dans les relations que les gens entretiennent avec les objets. Hazel R. Markus explique que les représentations sociales pourraient être des ressources dans lesquelles les individus puiseraient pour construire un soi spécifique (Somat, Tarquinio & Dufreine, 2009). Donc, l'individu se construit aussi selon les

représentations sociales qu'il maîtrise et qu'il manie. Pour Jodelet (1984a), la représentation sociale est une forme de connaissance socialement élaborée et partagée ayant une visée pratique concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. Elle influence les perceptions. Elle aide à traiter, à tort ou à raison, des informations plus rapidement. Par exemple, si selon les représentations les gens de Cité Soleil sont violents, en visitant le pays, quelqu'un aura tendance à éviter cet espace ainsi que ses habitants. Ainsi donc, les représentations sociales l'aident à prendre plus rapidement sa décision d'éviter l'espace.

Les représentations sociales d'un groupe sur un objet sont constituées et s'appuient sur des idéologies, des informations, des valeurs, des opinions, des croyances, des attitudes de ce groupe sur cet objet. Ce dernier peut être un pays, une ville, un quartier, ou les habitants de ce quartier. En ce sens, les représentations sociales d'un groupe sur les habitants de tel ou tel quartier seront influencées par l'ensemble des informations, croyances, valeurs, attitudes, opinions, qu'il a de ce quartier et de ses habitants. Ces représentations identifient donc, en grande partie, un quartier et ses habitants avant toutes autres appréciations. Et dans le cas de Cité Soleil, assez souvent ces idéologies, informations, croyances, valeurs, attitudes, opinions, ne projettent pas une image valorisante car elles sont liées à l'insécurité et à la pauvreté.

Pourtant, le sujet maîtrise l'ensemble de ces représentations sociales liées à sa condition. D'ailleurs selon Cohen-Scali & Moliner (2008), Henry Tajfel considère que l'identité sociale se fonde sur les connaissances ou les croyances dont dispose l'individu à propos des catégories sociales auxquelles il appartient ou auxquelles il est assigné. Par rapport à cela, le sujet manipule les données pour tirer la meilleure partie et donner une meilleure image de lui-même. À ce propos, Anderson et Snow (2001 : 21) avancent qu'en interaction, les individus prennent des dispositions pour réduire l'occurrence des affronts et de la dégradation. De son côté, Goffman (1975) explique que l'individu discréditable prend les mesures nécessaires pour ne pas être discrédité. Selon eux, les acteurs sociaux cherchent à préserver leur dignité, leur sens d'autonomie et leur amour propre. En effet, ils accentuent sur tel ou tel aspect de leur identité en fonction des contextes. Cela montre que le soi ne reste pas passif face aux affronts que peuvent provoquer les représentations sociales.

Ces théories ont permis de voir les difficultés de l'individu à se défaire des représentations sociales pour se construire une identité et faire accepter celle-ci. Elles ont permi

aussi de voir des attitudes et des pratiques que certains individus ont l'habitude d'avoir dans d'autres contextes et dans d'autres pays. Maintenant, il est question de savoir les particularités de certains jeunes de Cité Soleil et de préciser la manière dont j'ai procédé pour mener cette recherche. D'où l'importance d'un cadre méthodologie pour la collecte des données.

Deuxième partie : Précisions d'ordre méthodologique

Chapitre III : Méthodologie

Dans ce chapitre, sont décrits le processus de collecte des données, les conditions dans lesquelles les données ont été collectées puis un espace autoréflexif est aménagé autour de mon implication dans le processus de réalisation de ce travail de recherche. Il y a enfin une description de la façon dont les données sont analysées et interprétées.

3.1.- Processus de collecte des données

Après avoir clarifié la problématique de la recherche, j'ai vite compris que l'interactionnisme symbolique est l'une des meilleures perspectives pour étudier le sujet dans ses rapports avec l'autre. Cette perspective considère que les acteurs ne sont pas des sujets mus par des forces qui s'exercent sur eux à leur insu, sans réflexivité de leur part (Bernard, 2014). Donc cette étude, en fonction de ces fondements théoriques, cherche à construire le sens des pratiques en recueillant les propos des acteurs. En ce sens, un canevas d'entretien comme outil de recherche a été rédigé. Il a été utilisé pour mener des entretiens individuels et un entretien de groupe avec des jeunes vivant à Cité Soleil. Ce canevas a placé les sujets au centre des entretiens comme acteurs et a permis de comprendre leurs points de vue. Il a indiqué les termes à explorer avec les sujets et les éléments de réponse à y repérer. Normalement, il a permis d'avoir une idée du déroulement de la vie de la personne selon les événements les plus significatifs de sa vie, ses représentations sociales autour de Cité Soleil, ses relations avec les gens, ses émotions, attitudes et pratiques vis-à-vis de Cité Soleil et des autres communes. Le canevas permet aussi de prendre des référentiels pour ces éléments susmentionnés.

Dans cette recherche, les émotions sont prises comme désignant globalement les sentiments que chacun peut reconnaître en lui-même par introspection ou prêter aux autres par extrapolation (Brunel, 1995). L'attitude est prise comme la disposition à répondre de manière favorable ou défavorable au regard d'un objet, d'une personne, d'une institution, d'un événement (Lasagabaster, 2006). Elle détermine en grande partie les comportements que l'individu aura dans telle ou telle situation en tenant compte de ses expériences passées. Et les référentiels sont pris comme un système fictif de repérage permettant de reconnaître une preuve réelle de certaines pratiques. Dans le cas de cette recherche, ils représentent des phrases faisant allusion

aux cartes d'identité et/ou de vaccination, aux actes de naissance, etc. Cela permet de justifier, selon leurs discours, comment ces derniers manipulent les données de leurs documents d'identité.

J'ai invité en tout quatorze (14) sujets à participer à la recherche. J'ai eu des entretiens avec onze (11) d'entre eux. Ils sont âgés de six-sept (17) à trente-et-un (31) ans. Parmi eux, il y a eu quatre (4) jeunes femmes et sept (7) jeunes hommes. J'ai rencontré les quatre (4) jeunes femmes et trois (3) des jeunes hommes dans des entretiens individuels. Les quatre (4) autres jeunes hommes ont été rencontrés dans un entretien de groupe. Les deux (2) premiers entretiens avec le premier sujet ont été menés les 26 et 28 novembre 2018. Un autre entretien a été mené avec lui aussi le 2 décembre 2018. Ensuite, cinq (5) autres entretiens ont été réalisés séparément avec trois (3) autres sujets les 5, 7, 12 et 31 décembre 2018. À cette dernière date, j'ai également réalisé l'entretien de groupe entre 2 heures à 4 heures au local d'une entreprise tout prêt d'une gare de fortune. Trois (3) autres entretiens ont été tenus avec trois (3) sujets différents les 6 et 10 janvier 2019. Il y a des jours où plusieurs entretiens ont été réalisés. Les entretiens durent de 36 à 73 minutes. J'ai utilisé mon téléphone pour enregistrer les entretiens avec l'accord des participants. La durée totale des divers enregistrements est de 7 heures et 47 minutes.

Après les entretiens, je suis resté en contact avec les sujets de manière à les recontacter s'il me manquait certains détails. De fait, j'ai transcrit les entretiens avant d'aller faire un nouvel entretien avec un même sujet. Cela m'a permis de trouver certains aspects que j'ai dû approfondir avec les sujets dans les entretiens d'après. Tous les entretiens n'ont pas été réalisés dans les mêmes conditions. Dans la section suivante sont présentées les conditions dans lesquelles les données ont été collectées.

3.2.- Conditions de collecte des données

La collecte des données est un rassemblement systématique des données dans un but particulier à partir de diverses sources. J'ai procédé à cette collecte en ayant des conversations avec des résidents du Village des Rapatriés Haïtiens dans la commune de Cité Soleil pour obtenir des données pertinentes.

Les individus ont été invités à prendre part à la recherche de façon aléatoire. Vers la fin de la collecte, j'ai un peu choisi pour m'assurer de la présence de jeunes aux conditions de vie

différentes. Certains d'entre eux sont des personnes à qui j'ai eu l'habitude de parler, mais au moment des invitations, ils n'ont pas été spécifiquement visés. J'ai rencontré les individus, je leur ai expliqué mon objectif puis je leur ai demandé s'ils acceptent de participer au travail que je fais. Quand la réponse est affirmative, j'ai donné plus de détails sur les critères de participation. Il est à noter que toutes les réponses furent affirmatives, sauf qu'il y a une jeune femme qui a manqué à nos différents rendez-vous. Après chaque invitation, j'ai pris leur numéro de téléphone puis, ensemble, nous avons fixé une rencontre. Mais parfois, certains m'ont proposé de discuter au moment même de l'invitation, alors je me suis entretenu avec eux. Au moment d'expliquer, j'ai fait très attention à ne pas donner des informations qui peuvent canaliser le discours des sujets. J'ai eu beaucoup de difficultés à prendre rendez-vous avec les sujets pour l'entretien de groupe. Ils n'ont pas eu réellement la même disponibilité pourtant ce sont eux qui ont choisi la date et le lieu de la rencontre.

Bien que j'aie déjà eu l'accord des sujets, pour commencer les entretiens, j'ai démarré mon téléphone pour enregistrer les conversations, je me suis présenté de nouveau et j'ai présenté l'objectif de la recherche ainsi que les critères de participation. Ensuite, je demande au sujet s'il accepte de participer avec moi. Une fois la réponse donnée, je lui demande de se présenter de manière aussi large que possible. J'ai procédé ainsi afin que le moment où le sujet me donne son accord soit également enregistré. Quand il finit de se présenter, je lui demande de me raconter sa vie. Assez souvent, les sujets ne mettent pas du temps pour faire cet exercice. Certains partent de leurs études, d'autres partent de leurs différents logements, d'autres de leurs relations, etc. Ainsi, je leur demande de me parler de leurs origines, de leur enfance, de leurs expériences les plus marquantes, de leurs représentations de Cité Soleil, de leurs relations avec les gens des autres communes, de leurs émotions, sentiments et pratiques vis-à-vis de la commune, etc. Je leur demande parfois de me raconter de nouveau leur vie en partant d'un autre aspect.

Les entretiens ont eu l'air d'être très faciles. Pourtant, mener un entretien de recherche en cherchant à le rendre proche d'une conversation de tous les jours n'est pas autant facile que cela puisse paraître. D'abord, il y a la présence de l'appareil d'enregistrement qui marque la différence entre l'entretien de recherche et les conversations quotidiennes. En plus de cela, il y a aussi le souci pour l'apprenti chercheur de dire les choses en créole pour que les sujets puissent mieux comprendre. À ce propos, introduire et expliquer les concepts de sentiments et d'émotions

aux sujets a été difficile. Après les explications, j'étais contraint de donner directement des exemples de sentiments et d'émotions. Lors des conversations, les techniques de recadrage, de reflet, de reformulation et la peur de faire des suggestions, des jugements ou de passer à côté des discours essentiels se tournoyaient dans ma tête. Cela m'a obligé à réfléchir sur mes actions, sur mes propos au moment même où ils font surface et en plus de rester dans l'écoute. J'ai veillé à ce que mes propos puissent amener le plus de paroles possible de la part du sujet sans découper son fil d'idées. J'ai analysé les propos avec les sujets et discuté de leurs sens avec eux.

Le contexte dans lequel les données ont été collectées n'était pas très facile. C'était à partir du mois de novembre 2018, moment où il y a eu des manifestations violentes et des grèves. Je n'ai pas pu trouver de transport en commun pour aller au centre urbain de Cité Soleil. Cela s'était produit parce qu'en plus des grèves, les gens m'ont catégoriquement déconseillé à cause de l'insécurité. Ainsi, j'ai mené les entretiens dans l'un des quartiers de la commune : le Village des Rapatriés Haïtiens (voir annexe).

Il était plus difficile de trouver des femmes pour participer à la recherche. De fait, les hommes étaient plus disponibles pour discuter que les femmes. Elles avaient toujours quelque chose à faire : étudier, cuisiner, faire la lessive, se coiffer, allaiter, etc. J'ai rencontré la première chez elle en train de donner du lait concentré à son enfant qui a bu du chlore. À la deuxième rencontre, elle était en train de nettoyer ce dernier. J'ai rencontré la deuxième jeune femme chez elle. C'est elle qui a défini les dates de nos rencontres en fonction de sa disponibilité. En effet, elle a manqué à notre premier rendez-vous. J'ai invité la troisième à prendre part à la recherche alors qu'elle était en train de puiser de l'eau dans une fontaine privée. Elle m'a suggéré de réaliser l'entretien à ce moment même et m'a invité à m'asseoir pour discuter. La quatrième a été rencontrée à l'ombre devant sa maison en train de se reposer mais, en même temps, elle allaitait son bébé. Elle m'a dit qu'elle était disponible au moment de l'invitation et m'a invité à m'asseoir pour la discussion.

Pour les jeunes hommes c'était plus facile, sauf dans l'entretien de groupe. Les entretiens avec le premier sujet sont réalisés à trois (3) reprises sur un mur faisant office de chaise devant sa maison, celui avec le deuxième est tenu dans une camionnette stationnée devant sa maison qu'il utilise comme endroit pour se reposer et celui avec le troisième a été tenu là où il a fixé le

rendez-vous, à côté d'une maison devant laquelle il a l'habitude de venir jouer au domino. Pour l'entretien de groupe, cela a été plus compliqué. Il a été tenu avec quatre (4) jeunes.

Les entretiens ont été tenus en créole haïtien. Je reprenais la même présentation (voir la présentation en annexe) lors des invitations. Mais après cela, suivant les demandes de clarification des sujets, je donnais plus de précisions concernant la psychologie, la recherche, les critères de participation, etc. L'une de mes craintes c'était que la façon dont je me présente influence la façon dont les sujets auront à se présenter.

Lors des entretiens, certaines fois il y avait des nuisances sonores ; certaines fois nous sommes dérangés par d'autres personnes. Nous les expliquons rapidement que nous sommes occupés. J'ai fait usage d'un cahier et d'un stylo pour noter les expressions du visage, les remarques et observations. Je notais également les relances à faire pour trouver plus de détails sur un aspect bien spécifique. Après les entretiens, je rentrais chez moi pour les transcrire et relever les aspects à explorer avec le sujet dans une éventuelle autre rencontre. C'était déjà une grande avancée dans l'analyse des données mais elle n'était pas suffisante. Bref, certains efforts sont faits pour éviter au maximum les biais dans la collecte et dans l'analyse des données. J'ai repris la même présentation à chaque fois, j'ai évité de faire des suggestions, etc. Pourtant, il est d'avis qu'en dépit de ma bonne volonté, mon implication en tant que jeune habitant de Cité Soleil peut augmenter les risques de biais dans la recherche. Par rapport à cela, je propose, dans la partie qui suit, une analyse autoréflexive sur moi comme apprenti chercheur.

3.3.- Ma posture autoréflexive

Il y a une question qui sous-tend cette partie du travail. : « Quel aspect de mon cheminement personnel, de mon parcours à titre d'étudiant me porte à faire une recherche sur la construction de l'identité des jeunes à Cité Soleil ? ». Pour répondre cette question, j'ai choisi d'analyser certains aspects de ma propre vie dans une démarche réflexive. La réflexivité est une démarche au cours de laquelle je m'interroge moi-même (comme je me regarde dans un miroir) et où je suis interrogé par autrui (qui me renvoie aussi une image) sur mes propres discours (Blanchet, 2009 ; Proulx, & al. 2012). Elle permet de s'interroger sur ses motivations individuelles et collectives et ses intérêts personnels. Ici, c'est une réflexivité assumée qui de par

sa nature est plus pertinente qu'une réflexivité ignorée (Blanchet, 2009 ; Proulx, & al. 2012). C'est dans un tel contexte que je me propose de faire une analyse autoréflexive de mon implication dans ce travail de recherche. Je présente deux (2) événements de vie discriminants dans le choix de ce sujet de recherche.

Le premier événement déterminant dans mon choix de travailler à Cité Soleil vient du fait que vers mes dix ans, je racontais à l'une de mes cousines que j'avais l'habitude de donner de l'argent à un mendiant quand j'allais à l'école et qu'à chaque fois ce dernier priait pour moi. J'ai été surpris par la réaction de ma cousine. Elle me raconta qu'en faisant semblant de prier pour moi, le mendiant me maudit en reprochant Dieu d'avoir fait de lui un pauvre au point qu'il soit obligé d'accepter la charité d'un gamin. Ensuite, il continua pour lui demander d'échanger ma condition de vie contre la sienne. Ainsi, je deviendrais un adulte mendiant et lui il deviendrait un jeune enfant qui va à l'école. J'étais terrorisé par le discours de ma cousine. Je crus à son histoire à cette période. Devenu plus grand, j'ai choisi de donner quand j'en ai envie sans forcément rester pour écouter les remerciements. Je donne et je fuis, évitant tous remerciements.

Une fois admis au département de psychologie de la Faculté des sciences humaines de l'Université d'État d'Haïti, j'ai voulu mener une recherche sur la pauvreté. J'imaginai des thèmes comme pauvreté et santé mentale, dettes et santé mentale ou les stratégies de consommation des pauvres. En effet, selon les définitions de la Banque mondiale (2018) se basant sur les seuils de pauvreté, les pauvres et les extrêmement pauvres ne devraient pas pouvoir s'offrir le fameux panier minimum de consommation de 1 800 calories par jour. Or cette même institution reconnaît en 2012 que plus de 6 millions d'Haïtiens vivaient sous le seuil de pauvreté et 2,5 millions sous le seuil de la pauvreté extrême (Banque mondiale, 2018). Donc, sans ce panier minimum, ces gens auraient dû mourir. Pourtant, ils continuent à vivre au point que parfois certains arrivent à progresser et à épargner. Alors, je supposais qu'il y aurait une certaine connaissance dans la façon de se nourrir, de se loger et de thésauriser que ces gens étiquetés comme pauvres maîtrisent qui leur permet de vivre mais que les statistiques ne peuvent pas cerner. Donc ma première intention était de recenser l'ensemble de ses pratiques en un corps de connaissances que je divulguerais. Mais faute de moyen, j'ai dû abandonner cette intention.

Le second événement vient du fait que je suis né et j'ai grandi dans un centre-ville d'une commune provinciale, Petite Rivière de l'Artibonite. Là-bas, une adresse du centre-ville est très

valorisée : plus c'est au centre mieux c'est. Donc, une adresse au centre-ville fait de moi un privilégié par rapport à ceux venant d'autres localités en périphérie. La majorité des rues du centre-ville sont pavées ou asphaltées. Il y a des institutions publiques comme le commissariat, la poste, la mairie, le tribunal, la compagnie d'électricité, la compagnie d'eau potable, etc. Il y a aussi la place publique, les marchés publics, l'église catholique alors que les périphéries peinent à en avoir. Donc, dans ce contexte, il paraît normal que le centre-ville soit valorisé. Pour se présenter, les gens disent ordinairement d'abord le nom de la commune avant de dire celui de leur quartier de résidence exacte. Pourtant, dans la commune de Cité Soleil et dans le Village des Rapatriés Haïtiens, j'ai constaté une tendance opposée ; alors cela a retenu mon attention.

Je savais que le village fait partie de la commune de Cité Soleil mais je constatais bizarrement que les gens préfèrent citer le nom du quartier directement au lieu de celui de la commune. Ils disent par exemple : « Village des Rapatriés, Duvivier, Route 9 ». Cela a capté mon attention puisqu'en province les gens préféreraient dire le nom de la commune au lieu de celui des quartiers. Par exemple, un habitant de Pérodin, 5^{ème} section de la commune de Petite Rivière de l'Artibonite, arrivé à Saint-Marc dirait préférablement qu'il est de Petite Rivière de l'Artibonite. Après, s'il le souhaite ou sous sollicitation, il pourra indiquer son quartier. À Cité Soleil, c'est différent. Les gens préfèrent dire directement le nom de leur quartier et, peut-être après et sous sollicitation, ils mentionnent le nom de Port-au-Prince ou enfin Cité Soleil.

C'est en ce sens que j'ai commencé à poser des questions aux gens du village. Et l'idée pour cette recherche se nourrit à chaque fois qu'une personne de la communauté me demande de faire soit une lettre ou un curriculum vitae et il me demande de mettre une adresse autre que Cité Soleil pour lui. Tandis que je fais ce travail autoréflexif, j'ai profité pour vérifier l'adresse de certaines institutions et entreprises qui se trouvent dans la commune de Cité Soleil. Beaucoup donnent cette fameuse adresse floue de Port-au-Prince telles : la Brasserie Séjournée, le Circuit 9 ou le MSC *Trading*. Brasserie de la Couronne par exemple écrit dans une brochure : « *Route Nationale N° 1, Sarthe, Port-au-Prince* ». Pourtant, Sarthe est une localité de la commune de Cité Soleil. On peut aussi se demander pourquoi le décret du 02 février 2006 précise deux fois que la compagnie du Rhum Barbancourt ne fait pas partie de la commune. En plus des particuliers, mêmes les quelques entreprises et autres institutions ne supportent pas l'adresse de Cité Soleil.

Cette recherche a été l'occasion pour moi de réfléchir sur mes propres sentiments et mes émotions quand je lis des articles sur l'insécurité ou la pauvreté en Haïti ou à Cité Soleil. J'ai réfléchi sur mes émotions et sentiments douloureux en tant que jeune en constatant impuissamment les diverses crises sociales, politiques et économiques qui traversent le pays alors que d'autres pays de la région progressent normalement. Je pense que l'un des mobiles inconscients qui me pousse à travailler sur la pauvreté et à Cité Soleil serait mon désenchantement et ma colère dans les rôles que joue cette dernière dans l'aire métropolitaine dans les actes de violence. En fait, elle reste accrochée à l'identité de quartier pauvre et violent. Même après des mois de paix, des gens issus de cette commune revendiquent cette identité négative en commettant les actes que les autres attendent d'eux. Par exemple, certains manifestants de Cité Soleil ont participé dans les actes de pillage du 6 au 7 juillet 2018. Pour certains parmi eux, c'est un éloge alors que ces actes contribuent à renforcer davantage les mauvaises représentations sociales de la commune.

Cette recherche pourrait être prise pour une production intellectuelle que j'utilise comme stratégie identitaire. Peut-être, elle montrerait que je suis différent, qu'il y a aussi des gens formés à Cité Soleil, etc. Cependant, l'un de mes objectifs reste de sensibiliser la population de Cité Soleil sur la nécessité de poser des actions positives pour changer les mauvaises images de celle-ci et en même temps d'essayer de convaincre les habitants des autres communes à comprendre, à accepter et à intégrer les jeunes dans leurs activités. Je suis conscient de faire un peu de retenu dans la situation sécuritaire de certains quartiers de la commune. Parler d'insécurité ou de violences dans ces quartiers équivaudrait à parler de ma propre violence et du coup à donner une très mauvaise image de moi en tant que jeune qui vit à Cité Soleil. Je fais aussi du retenu par rapport à des endroits dans la commune où la misère est tellement criante que je dirais que c'est impoli d'en parler sans pouvoir réellement apporter assistance. Après ce travail autoréflexif, je donne plus de précisions sur ma manière de procéder pour analyser et interpréter les données.

3.4.- Méthodes d'analyse et d'interprétation des données

Après la réalisation des entretiens et de leur transcription, j'ai lu les données à plusieurs reprises afin de repérer les phases contenant les éléments de réponse à divers aspects de ma question de recherche.

Pour parler d'analyse et d'interprétation des données, j'ai apporté des précisions sur le cadre méthodologique que j'ai utilisé. Pour mieux comprendre le processus de construction identitaire des jeunes de la commune de Cité Soleil dans leurs rapports avec les gens des autres communes, la collecte des données est faite selon une approche ethnographique. Cette dernière met l'accent sur tous les aspects, affectifs, existentiels, psychiques, social, etc. de la personne humaine et permet de comprendre les phénomènes étudiés du point de vue des acteurs concernés (Broqua, 2000 ; Tap & Roudès, 2008). Sa plus grande utilité dans le cadre de cette recherche, c'est qu'elle permet une réflexivité permettant de sortir de la posture de distance vis-à-vis des sujets qu'exige le positivisme. En effet, en conversant avec les sujets, je les ai observés mais je reste conscient qu'ils m'ont également observé. Ils se font des idées de moi et sans doute, les discours qu'ils ont eus sont influencés par leur perception de moi. De fait, que ce soit avec un autre ou avec moi comme apprenti chercheur au moment de la collecte, il s'agissait déjà d'interactions. Donc, les mêmes tendances qu'ils auraient face à quelqu'un d'autre peuvent déjà se mettre en place lors de la collecte. En ce sens, pour analyser les données, je questionne d'abord la façon dont chaque sujet s'était présenté et ensuite j'analyse le contenu de ses discours.

Pour l'analyse et l'interprétation des données proprement dites, le canevas d'entretien a été très utile. Partant de ce dernier, après les transcriptions, je me pose tout simplement deux questions : « Comment le sujet s'est présenté ? » et « Qu'est-ce qui amène le sujet à habiter à Cité Soleil ? ». Chaque entretien est relu autant que nécessaire pour trouver et synthétiser les histoires de chaque sujet en fonction de ces questions. Chaque phrase de chaque sujet décrivant l'un des points touchés par le canevas est marquée avec une couleur différente. Cela permet facilement de les repérer. Après cela, les entretiens sont relus afin de repérer les représentations sociales des sujets de Cité Soleil, les émotions et sentiments des sujets à leur commune, leurs rapports avec les gens des autres communes et enfin, leurs pratiques en interactions.

Une fois le texte marqué, chaque phrase ou paragraphe des entretiens, formant une unité de sens, est lu et reporté dans la section qui lui convient. Ce travail était long et difficile, mais une fois achevé, les données étaient disponibles pour des études de cas. Ainsi, dans la lignée de l'approche interactionisme symbolique (Gérin-Lajoie 2006 ; M. Bernard, 2014), l'analyse des données est faite pour dégager le sens que les sujets accordent à leurs pratiques. Cela a permis de décrire de manière objective, systématique et qualitative les contenus des conversations dans le but de les interpréter puis de classer les émotions, les sentiments, les pratiques, les référentiels et d'identifier certaines stratégies identitaires mises en place également lors des entretiens.

Après avoir regroupé les éléments de réponse à un aspect spécifique de la question, je me réfère aux théories pour les analyser et les expliquer en fonction des principes de la méthode ethnographique. Cela signifie que le sens de chaque émotion, attitude, pratique ou parole des sujets dans le contexte de Cité Soleil a été apprécié en fonction du point de vue des sujets et aussi en fonction des avancées faites dans les différentes disciplines des sciences humaines et sociales comme l'a expliqué Gérin-Lajoie, (2006 : 75) :

Il s'agit : –de tenter de comprendre les phénomènes sociaux, à partir des rapports qui s'établissent entre les individus plutôt que d'étudier ces phénomènes à partir d'hypothèses préétablies ; de laisser parler les données, c'est-à-dire de ne pas faire l'analyse à partir de codes et de catégories conceptuelles préétablis, mais à partir des données recueillies ; –d'analyser un nombre restreint de cas, ou même, dans certaines circonstances, un seul ; –de fonder l'analyse des phénomènes sociaux sur l'interprétation du sens à donner aux actions humaines, plutôt que sur une quantification statistique des données recueillies.

Dans cette optique, une analyse de cas est faite en fonction des données recueillies. L'étude de cas est caractérisée essentiellement par son caractère approfondi (Leplat, 2012 ; Paugam, 2010 : 226 ; Rathus, 2005). L'étude de cas est choisie pour son caractère approfondi mais aussi pour la richesse et l'originalité des données collectées pour chaque sujet dans le cadre de cette recherche. Elle permet de présenter chaque sujet de manière individuelle avec ces attitudes et pratiques propres vis-à-vis de Cité Soleil. Chaque partie du discours a une importance capitale. Dans cette recherche, les analyses concernent chacun des sujets dans sa présentation, son récit de vie, ses représentations sociales, ses sentiments et émotions, ses rapports avec les autres communes, ses attitudes et pratiques. Après tout cela, une analyse synthétique est faite en combinant les données de plusieurs sujets pour expliquer des aspects différents de la question.

Dans cette partie du travail, j'ai présenté le cadre méthodologique. J'ai également présenté le processus de collecte des données et ses particularités. Un retour autoréflexif suivi des méthodes d'analyses et d'interprétation des données ont été aussi présentés. Après ces considérations méthodologiques, il est temps de passer à la troisième partie du travail pour faire enfin la présentation, l'analyse et l'interprétation des données que j'ai pu collecter dans le cadre de cette recherche.

Troisième partie : Présentation, analyse et interprétation des données

Chapitre IV : Présentation des sujets rencontrés

Ici est présenté le parcours biographique de certains jeunes qui ont participé dans la recherche. L'acte de se présenter est un art et il y a bien des règles à respecter pour le faire. En ce sens, la façon dont chaque sujet s'était présenté est ajoutée le plus fidèlement possible. Ensuite, leurs attitudes et pratiques vis-à-vis de la commune de Cité Soleil sont analysées. Après cela, leurs représentations de Cité Soleil sont synthétisées dans un seul titre pour alléger le texte.

4.1.- Ghanassia⁹, dans la peau d'une autre

Ghanassia a présenté son récit en partant de ses différents milieux de vie. Elle est une mère célibataire de 19 ans. Elle vit avec sa mère, ses sœurs et ses frères, son père étant décédé il y a de cela six (6) ans. Elle ne se souvient pas trop de son enfance sinon qu'elle avait un surnom « Paille Carotte » par rapport à son teint clair. Ses parents habitaient au centre-urbain de Cité Soleil. Elle venait habiter le village vers l'âge de deux (2) ans avec sa famille. Après quoi, elle vivait avec sa tante maternelle à Lathan (Croix-des-Bouquets). Elle était très à l'aise sinon qu'elle n'avait pas d'autres enfants avec qui jouer. Par rapport à cela, elle a choisi de revenir chez ses parents qui ont été très en colère parce qu'ils ne souhaitaient pas encore son retour. Quelques temps après son départ, sa tante maternelle est morte. Après un peu de temps chez ses parents, elle est allée vivre chez l'une des sœurs de son père et sa grand-mère. Mais après la mort de son père, sa tante et sa grand-mère lui rendaient la vie dure, alors elle est revenue chez sa mère.

Elle ne se sent pas très fière de la commune. En plus de cela, elle n'aime pas non plus le Village des Rapatriés. Pourtant, elle se reconnaît malgré tout comme habitante de Cité Soleil. Vu ses représentations de Cité Soleil et de ses habitants, sa connaissance des rapports que les autres ont avec les gens de Cité Soleil, dans ses interactions avec les autres, elle ne dit jamais qu'elle vient de Cité Soleil. « *Non, hum, hum, moun lòt kote pa konnen m rete Site Solèy. Paske m pako janm rive yon kote pou m di m ret Site Solèy. M gen dwa di m rete Maren, m ret Laplèn men m*

⁹ Tous les noms des sujets, de leurs proches et de certaines institutions qu'ils ont fréquentées sont remplacés par des noms d'emprunt pour garder l'anonymat. À chaque sujet est associé un titre qualificatif en rapport au contenu de son récit.

pa di m ret Site Solèy. Wi men m pa di m ret Site Solèy. M pa egare ». [Non, hum, hum, les gens des autres communes ne savent pas si j’habite Cité Soleil. Puisque je ne suis jamais arrivée quelque part et dire que j’habite Cité Soleil. Je peux dire que j’habite à Marin (Croix-des-Bouquets). Oui, mais je ne dis pas que j’habite Cité Soleil. Je ne suis pas stupide]. Elle prend des dispositions pour réduire l’occurrence des affronts auxquels elle peut être confrontée (Anderson et Snow, 2000 : 21). Dans son cas, elle dissimule tout bonnement son appartenance à Cité Soleil. Elle contrôle l’information sociale pour ne pas être discréditée (Goffman, 1975). En ce sens, personne ne peut savoir si elle vient de Cité Soleil. Elle critique aussi certains jeunes qui aiment revendiquer leur appartenance à Cité Soleil à des moments inappropriés (Khosrokhavar, 2000). « *La plipa nan moun Site Solèy depi yo ap fè salte yo, yo di : “ se moun Site Solèy mwen ye ”* » [La plupart des gens de Cité Soleil quand ils font des mauvaises actions, ils aiment dire : « Je suis de Cité Soleil »].

Pour elle, seuls les imbéciles diront qu’ils sont de Cité Soleil car : « *Depi ou di ou ret Site Solèy yo minimize ou wi. Gen kote ou rive depi ou annik di se moun Site Solèy ou ye sèlman, yo pa okipe ou menm non. Menm sa ou t ap al fè a ou san lè pa fè l non* »¹⁰. [En disant que vous habitez Cité Soleil, ils vont vous minimiser. Il y a des endroits dans lesquels vous êtes arrivé, en disant que vous êtes de Cité Soleil tout simplement, ils ne vous prendront point en charge. Vous risquez de ne plus faire ce que vous étiez allé faire] (Ghanassia, 19 ans, entrevue concédée le 05 décembre 2018). Ici, elle montre comment son appartenance à Cité Soleil pourrait lui porter préjudice. Un peu comme pour les habitants des « Passages » à Paris, comme Gervaise (1991) l’a montré, elle risque de subir les traitements réservés aux gens de Cité Soleil. Codol (1980 : 117) laisse comprendre qu’on attribue à un individu en particulier les caractéristiques de son groupe d’appartenance. Pour Ghanassia, on méprise les gens de Cité Soleil. Alors, pour éviter ce mépris, elle cache avant tout, tout élément pouvant témoigner de son appartenance à Cité Soleil. Cela explique le sens de ses fausses adresses de résidence. Elle s’enfonce dans le mensonge c’est un peu ce que Goffman (1975) appelle le *labyrinthisme*. Cette pratique correspond à l’une des stratégies identitaire permettant de se dégager d’un groupe social. Ainsi donc, elle n’a jamais eu à faire l’expérience de mauvais traitement par rapport à son groupe d’origine vu qu’elle ne donne jamais sa vraie adresse. Dans les autres groupes, elle vit ses expériences comme tous les autres.

¹⁰ Les versions écrites des entretiens sont gardées mais ne font pas partie de ce travail car elles sont trop volumineuses (103 pages).

Peu importe si elle n'assume pas son adresse dans les autres groupes, elle maintient de bons rapports avec les gens de sa commune. Elle ne minimise pas les gens de Cité Soleil car elle sait qu'il y a de bonnes et de mauvaises personnes partout. « *Mwen m pa minimize moun Site Solèy paske m konnen gen bon gen pa bon epi se tout kote ki gen bon ki gen pa bon tou.* ». [Je ne minimise pas les gens de Cité Soleil puisque je sais qu'il y a de bonnes et de mauvaises personnes et c'est ainsi partout]. Loin du regard des gens des autres communes, dans les « lieux retirés », elle maintient de très bonnes relations avec les habitants de Cité Soleil. Elle a des relations et des souvenirs avec les gens qui ont l'habitude de la nourrir et de prendre soin d'elle.

Ses documents d'identité sont faits ailleurs, sauf sa carte d'identification nationale qui est faite dans la commune. Elle n'est pas très à l'aise avec la carte et avait souhaité la faire à Tabarre. Cette carte devient un peu comme la marque de son appartenance à Cité Soleil dans les autres groupes comme l'insigne l'était pour les pauvres du XVI et du XVII^e siècle dans certaines villes en France (Turrell, 2003). « *Gen de kote m rive m di m pa gen kat. Paske m pa dakò, m pa fin renmen lye Site Solèy la paske yo minimize moun Site Solèy twòp. Prèske lè ou gade nan do kat la ou ap wè l sot Site Solèy. Kounye a mwen m plis fè foto fas la men m pa p fè foto do a paske Site Solèy la make ladan* ». [Parfois, il y a des endroits où j'arrive, je prétends que je n'ai pas de carte. Parce que, je ne suis pas d'accord, je n'aime pas trop Cité Soleil comme endroit car on minimise trop ses habitants. Quand vous regardez au verso de la carte, vous voyez qu'elle vient de Cité Soleil. Maintenant, je photographie la face de la carte mais jamais le verso car il y a Cité Soleil écrit dessus].

Encore une fois, elle dissimule tout élément pouvant la lier à Cité Soleil dans ses interactions. Elle n'avait pas la carte entre ses mains pendant l'entretien. C'est remarquable la façon dont Ghanassia maîtrise certains petits détails pour contourner son appartenance à Cité Soleil. De commun accord avec le père, elle déclare la naissance de son enfant dans la municipalité de Tabarre. Celles-la ont été les stratégies de Ghanassia, qu'en est-il du prochain sujet ?

4.2.- Layanie, celle qui imite les autres

Layanie raconte sa vie en partant des efforts de ses parents pour payer ses études, les diverses communes qu'elle a fréquentées et ses rêves. Elle est une étudiante en sciences administratives. Layanie est née à Bel-Air, un quartier de Port-au-Prince. Mais, elle habitait à Cité Soleil depuis sa plus tendre enfance avec sa marraine au Village des Rapatriés. Ses parents vivaient à Bel-Air, mais à cause de certains soucis de santé et de sécurité dans le pays (*Opération Bagdad*), ces derniers ont décidé de l'envoyer chez sa marraine. Vers cinq (5) ans, elle est remontée à Bel-Air et a passé quatre (4) ans avec ses parents avant de retourner à Cité Soleil de nouveau à neuf (9) ans. Après trois (3) ans à Cité Soleil, elle est retournée une autre fois de plus chez ses parents à Bel-Air. Mais suivant les conseils de sa marraine, son père a construit une maison à Cité Soleil au Village des Rapatriés. C'est ainsi que depuis 2013, elle habite au village avec sa mère, son père, son petit frère et ses deux petites sœurs. Elle espère trouver du travail pour l'année 2019 et quitter le pays pour migrer préférentiellement vers le Canada.

Elle a du regret par rapport à l'endroit où elle habite et en a honte. Ses représentations de Cité Soleil influencent ses relations et avec les gens de la commune et avec ceux de l'extérieur. Elle imite les gens des autres communes et s'oppose, par une critique violente, à son propre groupe. Elle ne mange jamais chez les gens de Cité Soleil car ils sont impropres. « *Yo kras, yo peng, imajine ou, pil fatra ap aliye la, enpe chita la, bagay pou manje ankò wi* » [Ils (les habitants de Cité Soleil) sont crasseux, ils sont pingres. Imaginez qu'il y a un tas d'immondices alignés par terre, certains y sont assis à vendre des produits alimentaires] (Layanie, 23 ans, entrevue concédée le 31 décembre 2018).

Elle a des attitudes d'opposition vis-à-vis des autorités auto-proclamées de son quartier. Goffman (1975 : 149) note l'ambivalence du choix du sujet discriminé et stigmatisé de s'attacher à son groupe ou au contraire de s'attacher au groupe valorisé. C'est un peu pareil pour Layanie qui porte les mêmes regards qu'un autre porterait sur les gens de son propre groupe. Ainsi, Layanie présente des relations faibles et limitées avec les gens de sa commune selon ses propos. « *M pa gen relasyon ansanm avè l paske m pa gen zanmi la. M pa gen zanmi kote m rete a sof Malika ki zanmi m bò isi a. M gen bonjou/bonswa a yon moun paske bagay sa yo manman m toujou di m bonjou/bonswa sa pa vle di moun nan se zanmi ou li ye pou sa. Aprè sa, m pa, m gen zanmi lòt kote* ». [Je n'ai pas de relation avec elle (Cité Soleil) puisque je n'ai pas d'amis là où j'habite sinon Malika. Je peux saluer quelqu'un puisque ma mère m'a toujours dit que cela ne

fait pas de ce quelqu'un là un ami pour autant. Après cela, j'ai des amis dans d'autres endroits]. Elle utilise la stratégie identitaire d'assimilation qui a pour objectif de ressembler le plus possible aux membres de l'autre groupe (Manço, 2001).

Certes, elle revendique des relations amicales avec les gens des autres communes. Mais, elle ne peut pas faire confiance à ses amis au point de leur révéler sa vraie adresse qu'elle continue de dissimuler. En ce sens, elle ne les invite jamais chez elle de peur d'être ridiculisée. « *Yo la : ' ou pa mennen m lakay ou vre ' . Pou jis kan ane a fini m pa janm mennen yo lakay mwen an vre. M la m konn ap di : ' demen si dye ve m ap mennen ou, aprè demen m ap mennen ou ' . Manti. Ki mwen ki t ap al wè pou l ap mennen yon zanmi l la a » . [Ils sont là à me demander de les inviter chez moi. Jusqu'à la fin de l'année je ne les ai jamais réellement invités. Je suis là à fixer des faux rendez-vous jour après jour. Qui ? Moi qui accepterais d'emmener un ami ici ?]. Cela est dû à cause de l'assimilation mais aussi à cause de la peur d'être discréditée. Elle laisse comprendre aux autres qu'elle habite les mêmes quartiers qu'eux. Alors, elle n'a aucun intérêt à leur montrer son lieu de résidence à Cité Soleil, ce qui serait une preuve tangible de sa non-appartenance aux autres groupes revendiqués.*

Dans ses interactions, elle ne mentionne plus jamais qu'elle habite Cité Soleil à cause de ses expériences. Elle dit de préférence que parfois elle va visiter des proches à Cité Soleil mais que cela ne signifie pas pour autant qu'elle y habite. « *Te gen yon sèl fwa mwen di a m pase Site Solèy, m ret Laplèn. M pase Site Solèy men m pa ret la. Tout ti moun tonbe ap di se fanm Site Solèy mwen ye. Jou sa m nève, si m te ka di yo yon pawòl m ta di yo l. M poze. Depi lè sa m pa janm di sa ankò » . [Une seule fois j'ai dit que je passe par Cité Soleil, j'habite en plaine. Je passe par Cité Soleil mais je n'y habite pas. Tous mes camarades ont commencé par dire que je suis de Cité Soleil. Ce jour-là j'étais très en colère. Si je pouvais, je les injurerais. Depuis ce jour, je n'ai jamais dit cela à nouveau. Elle a fait l'objet de moquerie pour avoir mentionné Cité Soleil un jour dans sa présentation. Alors, elle ne recommence plus. Cette stratégie lui permet de se dégager de son groupe. Ses expériences et la honte de Cité Soleil comme élément de son identité teintent ses attitudes et comportements.*

Ses documents d'identité sont faits dans d'autres communes, sauf sa carte d'identification nationale qui est faite à Cité Soleil. Elle regrette au point de vouloir jeter sa carte pour aller la refaire dans une autre commune. En ce sens, elle a aidé son petit frère à faire sa carte ailleurs.

Elle raconte qu'elle habite à Delmas 32 mais qu'elle a des membres de sa famille en plaine¹¹. Elle est en opposition constante avec Cité Soleil comme élément de son identité.

4.3.- Christian, mentir à tout prix

Le récit de Christian se déroule à partir de ses études et de sa musique. Sous sollicitation, il parle également de ses relations amoureuses. Il est un jeune écolier en classe de première (rhétorique) ; il a dix-sept (17) ans. Il vit avec son père, sa mère et ses deux (2) petites sœurs. Il habite à Cité Soleil avec sa famille depuis sa plus tendre enfance. Il est musicien et fréquente une école dans son quartier. Il est né à Petite Rivière de l'Artibonite. Mais pour cette même question d'identité, ses parents ont préféré déclarer sa naissance à Tabarre parce que cela lui permettrait de s'identifier comme quelqu'un venant de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince. Cela donne l'idée qu'il serait plus *éclairé* que ceux qui sont nés en province. Quelques mois plus tard, étant encore un nourrisson, il est venu habiter à Tabarre avec ses parents qui ont affermé une maison pendant deux (2) ans. Ils ont profité pour construire leur propre maison au Village des Rapatriés Haïtiens à Cité Soleil. Il a grandi dans le quartier. En septième année fondamentale, il a été au lycée Anténor Firmin, à Port-au-Prince. Puisqu'il n'était pas admis en huitième, il est expulsé du lycée. Alors, il est revenu à son école du quartier où le directeur a accepté de l'inscrire en huitième année malgré ses faibles notes. De fait, il n'a pas déçu le directeur vu qu'il totalise de belles notes et parfois, il arrive à être le premier de sa classe. Il joue de la guitare dans plusieurs églises de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince et dans les provinces du pays.

Puisqu'il a grandi à Cité Soleil, malgré les mauvaises conditions de vie, il se sent à l'aise avec son quartier. Toutefois, il n'est pas très fier à cause de l'insécurité qui règne dans d'autres quartiers de sa commune. Dans ses interactions, il utilise la stratégie de contrôle de l'information sociale (Goffman, 1975) qui se transmettent par un ensemble de signes et de symboles interprétables par l'autre. Il préfère dire qu'il habite à Delmas 33, à Duvivier ou à Sarthe, sans donner plus de précisions. Il se crée une adresse quelconque, dépendamment de la situation, pour dissimuler sa vraie adresse. « *M di m sot Delmas 33 paske lè m rive anndan an ... Nou te ale nou kat la... Sa k di yo sot Pétion-Ville. Tout moun ap di yo pa sot Site Solèy epi ou wè ou menm ou parèt kò ou, tandiske ayisyen yo ye, yo gentan konnen sa k Site Solèy la. Ou pito fè l wi* ». [J'ai

¹¹ Les sections Varreux I et II de Cité Soleil font partie de la Plaine du Cul-de-sac.

dit que je viens de Delmas 33 puisqu'en arrivant dans l'assemblée, ... Nous étions quatre (4) à y aller... Ceux qui disent qu'ils sont de Pétion-Ville. Personne ne dit qu'il est de Cité Soleil et vous, vous le dites alors qu'ils sont des Haïtiens. Ils savent ce que c'est que Cité Soleil, je préfère le faire (modifier mon adresse). (Christian, 17 ans, entrevue concédée le 06 janvier 2019). Dans cet extrait, Christian illustre exactement la définition des stratégies identitaires en montrant que ce sont des élaborations individuelles et collectives orientées vers des buts (Camilleri, 1990 : 49. Cité par Marti, 2008 : 58). Lui ainsi que ses amis maîtrisent les représentations sociales associées à sa commune et contrôlent les informations à fournir. Christian montre aussi la différence entre les lieux. Par sa description, il montre que c'est un « lieu interdit », c'est le genre d'endroit dans lesquels on ne peut pas oser dévoiler son stigmate (Goffman, 1975). Sous l'influence de ses voisins et puisqu'il sait que les autres ont une certaine connaissance (représentations sociales) de sa commune, il préfère dissimuler son adresse.

Avec ses anciens camarades, dans les stations de transport en commun, il dit qu'il prend un bus pour le Village de la Renaissance des Orangers (Route 9, Croix-des-Bouquets), sans leur expliquer s'il descendra en route à Cité Soleil. « *Ti mèdam m konn ap pale avè nan liy yo, egal la a y ap mande m kote m rete. M di yo bon se bis Renesans m pral pran la a. Sa vle di m pa di kote m ap desann. Men m di se bis Renesans m pral pran. Yo tou konnen se Renesans m rete* ». [Les filles que j'avais l'habitude de courtiser, quand elles me demandent où j'habite, je réponds que je vais prendre un bus pour Renaissance mais je ne précise pas si je descendrai en chemin et elles devinent que j'habite à Renaissance] (Christian, 17 ans, entrevue concédée le 06 janvier 2019). Ici, il ne ment pas : il utilise une omission comme stratégie de communication à des fins identitaires. Il contrôle l'information sociale en ne précisant pas s'il descendra à Cité Soleil.

Sur les réseaux sociaux, il modifie également ses données en se donnant d'autres adresses et d'autres niveaux d'études. Ainsi, il étend l'ensemble de ces pratiques à d'autres domaines. « *M te kreye kont mwen an depi lè m ap fè twazyèm oubyen nevyèm m pa raple m, m te fè l, m te gentan nan inivèsite. M te gentan di m nan inivèsite m t ap etidye jeni sivil* » [J'ai créé mon compte Facebook quand j'étais en neuvième ou troisième, je ne me souviens pas trop. J'avais déjà écrit que j'étais à l'université et que j'étudie le génie civil]. Les stratégies identitaires de Christian vont au-delà de la question du lieu de résidence. Il élabore également les stratégies pour sa propre valorisation et pour tirer des bénéfices sociales et psychologiques.

Dans les provinces, il dit tout simplement qu'il vient de Port-au-Prince. Selon lui, les provinciaux considèrent les originaires de la capitale comme des gens aisés et éclairés. Les stratégies qu'ils utilisent sont fonction des connaissances ou représentations qu'il a de la façon dont les autres apprécieront chaque élément de son identité. « *Men moun ki pa konnen depi ou di yo Site Solèy ou sòti l ap di ou, lè l ale, li pa p chèche konnen, l ap tou konnen se Port-au-Prince ou ye, se gwo bagay ou ye* ». [Mais ceux qui ne savent pas grand-chose de Cité Soleil sauront que c'est Port-au-Prince, que vous êtes une personne distinguée]. L'information que Christian fournit est fonction de la connaissance qu'il pense que l'autre a de Cité Soleil. Il a montré que Cité Soleil peut être valorisée parfois par certains habitants des provinces. Cela témoigne aussi un peu de la question des services qui restent malgré tout plus présent à Cité Soleil que dans certaines provinces ou encore de l'habitude qui consiste à désigner toutes les communes proches de la capitale comme Port-au-Prince.

Selon lui, ce n'est pas qu'il craint Cité Soleil comme élément de son identité mais parce qu'il ne peut pas s'empêcher de la dissimuler dans ses interactions. « *E poutan, m pa krent pou m di yon moun m rete nan komin Site Solèy la non, sa vle di sa konn rive pou m wè m vin pito bay manti a pito* ». [Pourtant, je n'ai pas peur de dire que j'habite Cité Soleil, dans la commune de Cité Soleil, il arrive que je préfère mentir]. Les documents d'identité de ses deux petites sœurs, nées dans la commune, sont faits ailleurs. Avec Christian, dissimuler certains éléments de l'identité devient presque comme un réflexe. Il affirme qu'il ne peut pas s'empêcher de les dissimuler. C'est déjà des pistes de réflexions sur les conséquences qu'encourent ceux qui sont contraints à chaque fois de modifier, de dissimuler certaines données de leur identité. Christian ne peut pas être authentique dans ses interactions.

4.4.- Logane, toujours une adresse floue

Logane fait le récit de sa vie à partir de ses relations avec ses parents, ses grands-parents et son concubin. Elle est une mère de famille, une femme au ménage. Elle a 31 ans et habite au Village des Rapatriés Haïtiens à Cité Soleil depuis avant le tremblement de terre du 12 janvier 2010. Logane est née aux Cayes. Elle est élevée par ses grands-parents qui ont refusé que son père lui donne un acte de naissance. Vers neuf (9) ans, elle est venue vivre avec sa mère à Delmas. Mais selon sa grand-mère, sa mère la maltraitait alors elle est retournée avec elle aux

Cayes. Mais peu de temps après, un de ses frères exigeait qu'elle revienne chez sa mère. Alors, elle est revenue chez sa mère qui habitait cette fois-ci au Village des Rapatriés Haïtiens. Elle a abandonné ses études en cinquième année fondamentale parce qu'elle ne pouvait pas apprendre et parallèlement, elle pensait trop à son copain, affirme-t-elle. Avec le temps, ce dernier a pu cohabiter avec elle chez sa mère. Mais dernièrement, la mère a quitté la maison suite à une dispute avec l'homme de sa fille. Actuellement, Logane vit en union libre avec son copain et leurs trois (3) enfants dans la maison et continue à payer la location. Elle a fait remarquer que le prix de location des maisons est plus abordable dans la commune de Cité Soleil.

Elle n'a pas peur à Cité Soleil sauf que ni elle ni ses proches n'aiment pas la commune. Elle y est contrainte de vivre parce qu'elle n'a pas assez d'argent pour aller acheter ou louer une maison à Delmas. Dans un tel contexte, quand elle arrive dans les autres groupes, elle dit tout simplement qu'elle habite « en plaine¹² ». Donc comme Christian, elle contrôle les informations sociales. Quand on lui demande des précisions, elle dit qu'elle habite à Duvivier. Si on lui demande encore des précisions, elle refuse catégoriquement de donner toutes informations supplémentaires. « *Wadèwè kote ou rive, yo mande m kote m rete. M di m ret Laplèn. Men yo pa konn laplèn kibò. Pou yo pa konn ki kote si se Site Solèy m pase ak si se pa Site Solèy m pase tou senpleman m di m ret Laplèn. Lè moun nan pèsiste m twòp, m di l Laplèn Divivye* ». [Quel que soit l'endroit où j'arrive, quand ils me demandent où j'habite je dis « en plaine ». Mais ils ne savent pas où en plaine. Afin qu'ils ne sachent pas si je passe par Cité Soleil ou non je dis que j'habite en plaine tout simplement. Quand ils s'entêtent à me demander, je dis « la plaine, Duvivier »] (Logane, 31 ans, entrevue concédée le 10 janvier 2019). Elle préfère ne point répondre au lieu de donner encore plus de précisions. Il y a deux (2) explications possibles de son attitude. D'abord, elle aurait honte parce que ses frères qui habitent à Delmas médient de son quartier. Et la honte, comme le stipule Gaulejac (1989) détermine en grande partie les prochaines conduites de l'individu. Ensuite, elle aurait aussi peur d'être prise pour une partenaire de bandit. En effet, pour elle, les hommes de Cité Soleil sont perçus comme des bandits par les autres et les femmes comme leurs épouses ou concubines. Elle redoute qu'on lui attribue ces caractéristiques ces représentations négatives (Codol : 1980 : 117).

¹² Il s'agit de la plaine du Cul-de-sac, la plus grande plaine du pays avec 360 km² de superficie. Dire qu'on habite en plaine ne donne pas de grandes précisions sur son adresse.

Ses enfants sont nés dans la commune à l'Hôpital Isaïe Jeanty et à la maison. Pourtant, elle fait leurs documents d'identité dans d'autres communes. « *Paske m pa gen moun bò isi a se manman m kite mennen m, m vin jis, yon lè m gen dwa pa ret bò isi a ankò. M fè yo Delmas, Kafou Ayewopò. Tou lè 3 fèt sou Delmas* ». [Parce que je n'ai pas des relations ici. C'était ma mère qui m'y a emmenée. Mais, il se peut que je n'habite plus cet endroit à l'avenir. Je les fais à Delmas, carrefour de l'aéroport. Tous les trois (3) sont faits à Delmas] (Logane, 31 ans, entrevue concédée le 10 janvier 2019). Elle nie avoir des relations avec les gens de la commune. Elle fait de son mieux pour éviter de mettre Cité Soleil, ce marqueur de pauvreté et de banditisme dans les documents d'identité de ses enfants, un peu comme les pauvres qui refusaient de porter les insignes (Turrell, 2003). Toutefois, elle affirme qu'elle serait reconnaissante si elle aurait sa propre maison n'importe où (même à Cité Soleil) car elle n'en a pas encore. Son envie d'avoir sa propre maison transcende les préjugés. Selon les propres mesures de Logane, être propriétaire à Cité Soleil serait plus intéressant qu'être locataire à Delmas. Après le cas de Logane, je passe à celui d'un jeune qui est né à Delmas.

4.5.- Williack, l'éternel nouveau venu

Williack est un jeune de 20 ans. Il raconte sa vie en tenant ses études comme fil conducteur. Il est un jeune étudiant en administration et en comptabilité. Il vit avec sa mère, son frère et son beau-père. Il est né à Delmas 19 où il a grandi jusqu'à ses quinze (15) ans. Il n'a fréquenté que des écoles presbytérales jusqu'à la neuvième année fondamentale avant de venir habiter au Village des Rapatriés Haïtiens à Cité Soleil. Actuellement, Williack vit avec le manque de son père car ses parents ont dû se séparer au cours de son enfance. Après quelques temps, sa famille a déménagé de Delmas parce qu'il y avait des pratiquants de vodou dans la cour. Par rapport à cela, sa mère a acheté un terrain à Martissant qu'elle a dû abandonner pour des raisons d'insécurité. L'une des proches de sa mère l'a conseillé de venir habiter au Village des Rapatriés Haïtiens car les terrains y sont à bas prix. Sa mère a acheté le terrain et y a construit une maison. Ainsi, il est amené à habiter à Cité Soleil et à fréquenter des lycées.

Parfois il se sent stressé et il a peur par rapport à la situation sécuritaire de sa commune et du pays en général. Sur la base de ces représentations de Cité Soleil, Williack développe des rapports avec les gens de la commune et ceux des communes avoisinantes. Considérant ses

représentations de Cité Soleil et ses habitants, Williack a du mal à s'identifier à la commune de Cité Soleil. Il fait la différence entre habiter une zone et être d'une zone. « *Èske se lè ke moun nan fèt nan zòn nan kidonk papye l gen Site Solèy, non zòn nan ladan l se lè sa a moun nan moun zòn nan, se pa vre ? Men lè yon moun vin abite nan yon zòn, eske l moun zòn nan pou sa ?* ». [Ne serait-ce pas quand une personne est née dans une zone et que ses documents d'identité ont « Cité Soleil » écrit dessus, le nom de la zone est inscrit là-dessus, que l'on peut parler d' « être d'une zone », n'est-ce pas ? Mais quand quelqu'un vient habiter une zone, cela ne signifie pas qu'il soit de la zone pour autant ?] (Williack, 20 ans, entrevue concédée le 26 novembre 2018). Suivant les modèles de l'itinéraire moral identifiés par Goffman (1975), Williack se voit lié à Cité Soleil un peu tard dans sa vie et il a du mal à se réidentifier comme habitant de Cité Soleil.

À chaque fois, il précise qu'il vient tout juste d'habiter à Cité Soleil et qu'il a grandi ailleurs. Il reste un étranger et il ne s'intègre pas. « *M toujou bay yon moun adrès mwen m abite nan komin Site Solèy. Men m toujou pran le swen pou m presize ke m pa moun Site Solèy, m pa fèt Site Solèy. M vin habite Site Solèy* » [Je donne toujours ma vraie adresse, j'habite la commune de Cité Soleil. Sauf que je précise toujours que je ne suis pas de Cité Soleil, je ne suis pas né à Cité Soleil. Je viens d'y arriver il y a peu de temps].

Tandis qu'il nie, qu'il refuse ses relations avec Cité Soleil et ses habitants, il vante ses relations avec les autres communes. Si l'on considère que Delmas est son groupe d'origine, il peut être admis qu'il utilise la stratégie de revalorisation de la singularité qui a pour objectif de conserver les liens et la culture d'origine en la préservant (Marti, 2008). Mais si l'on considère, après cinq (5) ans de résidence que Cité Soleil est son groupe, on peut considérer qu'il utilise les stratégies d'assimilation dans les autres groupes, c'est-à-dire qu'il cherche à ressembler au maximum aux autres (Marti, 2008 ; Altay, 2009). Cela explique pourquoi il cherche autant à se faire accepter comme de Delmas avec autant de véhémence. « *Non m pa entegre, non m pa entegre. M pa entegre non. M konn li yon ti pawòl, m pa sonje ki moun ki te di l. Li te di : “ L'homme est le produit de son entourage ”. Sa pa aplike sou mwen* ». [Non, je ne m'intègre pas. Il y a un dicton qui dit que l'homme est le produit de son milieu. Cela ne s'applique pas dans mon cas]. Dans ce cas précis, le terme de « milieu » fait allusion à Cité Soleil. Donc quelque part, il reconnaît ce quartier comme son milieu. Pourtant, il utilise cet exemple pour signifier qu'il ne s'intègre pas à Cité Soleil et qu'il reste de Delmas.

D'ailleurs, il continue pour dire ceci : « C'est pourquoi j'ai dit tout à l'heure que cette image est projetée alors qu'il y a des gens honnêtes (à Cité Soleil) ». Il se considère comme l'une des rares personnes honnêtes de la commune. Peu importe s'il habite à Cité Soleil, il ne s'intègre pas. « *Moun nan ap di: "15 zan l fè Dèlma 19 la l gentan gen twòp san moun Dèlma 19 nan san l, l al fè 4 an Site Solèy la yo pa p ka entegre l ankò"* ». [La personne dira: « Avec ces 15 ans passés à Delmas 19, il y est déjà trop bien socialisé, peu importe s'il passe 4 ans à Cité Soleil ils ne pourront point l'intégrer »]. Il cherche avec ardeur des similitudes, comme l'explique Altay (2009), avec les gens des autres communes. Il continue de s'aligner sur Delmas comme commune valorisée (Goffman, 1975).

Durant l'entretien, il a subtilement réduit son âge d'une année. De fait, en partant de sa date de naissance du 20 novembre 1998, il a vingt (20) ans et six (6) jours au moment de la tenue de l'entretien. Peut-être qu'il a tout simplement envie de paraître plus jeune. De toute façon, son cas aide à comprendre que ce n'est pas seulement Cité Soleil comme élément d'identité qui peut être dérangeant, l'âge peut l'être aussi. Il semble qu'il a réduit inconsciemment son âge afin de diminuer ses nombres d'années passées à Cité Soleil pour mieux convaincre de sa nouveauté dans la commune.

Williack passerait la majorité de son temps à l'extérieur de la commune où il va à l'université et où il a également ses meilleurs amis. En fait, il ne fait que dormir à Cité Soleil. D'ailleurs, il fait plus confiance aux gens à l'extérieur de la commune qu'à ceux de l'intérieur. Il se sent plus confortable avec les gens des autres communes avec lesquels il a beaucoup de souvenirs. Pourtant, il reconnaît malgré tout qu'il a des amis à Cité Soleil mais c'est surtout des écoliers. Autre particularité, c'est que ces amis l'ont entraîné dans des mauvaises conduites comme l'école buissonnière. Il développe, un peu comme Layanie, les mêmes attitudes par rapport aux gens de sa commune.

4.6.- Elna, la différence comme échappatoire

Elna raconte son histoire à partir de ses bagarres et disputes avec ses proches et les concours dans lesquelles elle a participé. Elle est une étudiante en sciences de l'éducation. Elle vit avec sa mère, son père, son petit frère et ses deux petites (2) sœurs. Elle est née à Pignon et

elle habite Cité Soleil depuis qu'elle était encore un nourrisson. Dans son enfance, elle passait des vacances en province. En cinquième année fondamentale, elle se souvient de s'être battue contre des camarades d'école. À la maison, elle note ses difficultés avec ses sœurs, son frère ainsi que ses parents. Elle n'a pas de très bonnes relations avec ses sœurs et son frère. Ils avaient l'habitude de rigoler ensemble mais à cause des diverses disputes, elle prend ses distances. Sa mère se fâche très facilement et son père aime beaucoup gueuler inutilement. En seconde, elle a participé dans un concours pour un voyage en Europe. En Terminale, elle était membre de l'équipe de son école dans un concours de génie interscolaire communal.

Elna a de la peur et de l'angoisse quand il y a des fusillades dans son quartier. Elle ressent de l'amour pour la commune qu'elle représente et à laquelle elle espère donner une image positive. Elle se sentait mal à l'aise parce qu'elle a grandi dans la commune. Jadis, elle ressentait une gêne dès qu'elle devait dire qu'elle venait de la commune. Elle a fréquenté diverses institutions de la commune : écoles et églises. Toutefois, elle reconnaît que ses relations avec les gens de son quartier sont limitées.

Dans ses interactions avec les autres, elle se reconnaît comme quelqu'un qui se présente toujours comme venant de la commune. Bien que, sa présentation lors des entretiens semble montrer le contraire, un peu comme Williack, elle a donné des précisions. Dans son cas, les précisions servent à montrer la distance géographique entre son quartier (Village des Rapatriés) et le centre-ville de Cité Soleil. Dans ses interactions, elle donne toujours sa vraie adresse peu importe si parfois elle donne des précisions. « *Epi lè ti moun yo ap mande m kote m sòti, m di yo m sòti Pyè 6. M presize, m sòti nan komin Site Solèy la men, pou w antrè anndan kè Site Solèy, fòk ou pran yon kous machin.* [Quand les camarades me demandent d'où je viens, je réponds Pierre 6. Je précise que je viens de la commune de Cité Soleil mais pour aller au cœur du centre-ville de Cité Soleil, il faut prendre une autre course de voiture. (Elna, 19 ans, entrevue concédée le 05 décembre 2018). Elle a l'air de revendiquer son appartenance à Cité Soleil. Mais avec un peu plus de recul, il paraît tout simplement qu'elle utilise les stratégies offensives qui tentent de dépasser définitivement les conflits symboliques et essaient d'aboutir à des élaborations à la fois verbales et intellectuelles. Elle précise que c'est une commune, qu'elle a plusieurs quartiers dont chacun a ses caractéristiques propres. Selon la typologie des stratégies identitaires de Goffman (1975), elle utilise celle qui consiste à utiliser et présenter un stigmaté moins

stigmatisant qu'un autre. En effet, en matière d'insécurité ou de pauvreté, il y a d'autres quartiers à Cité Soleil qui sont plus stigmatisés.

En plus de sa façon de se présenter, elle parle aussi des habitants de Cité Soleil à la troisième personne se donnant ainsi une certaine distance par rapport à eux. Qui pis est, elle valide et accepte qu'elle soit différente des habitants de Cité Soleil dans ses interactions avec les autres. « *Yo konn menm di m yo wè m pa sanble a yon moun Site Solèy pou jan m ye* ». [Parfois, suivant ma façon d'être, ils disent que je ne ressemble pas aux gens de Cité Soleil]. Elle montre qu'il n'existerait pas de très grandes différences entre elles et les autres étudiants venant d'autres quartiers. Pourtant, elle a accepté des différences avec les autres jeunes de Cité Soleil alors qu'elle aurait pu profiter pour les valoriser. Elle aurait pu laisser comprendre aux autres qu'elle est un exemple typique des jeunes de Cité Soleil ou qu'il y a encore plein d'autres jeunes comme elle. Son approbation des différences peut être comprise comme des tentatives individuelles, donc des stratégies d'assimilation (Manço, 2001).

Toutefois, dans certaines autres situations, elle assume volontiers son appartenance à la commune de Cité Soleil malgré les suggestions contraires de ses parents. « *M di m ap di m rete Site Solèy. Li di m, al di Site Solèy non. Li di m konsa oh, di ou ret Delmas anfas ri sesi ri sela, m pa konn non ri sa yo. Donk papa m li menm li pa tèlman itilize adrès Site Solèy la men mwen m itilize adrès Site Solèy la* » [J'ai répondu que je dirais Cité Soleil. Il m'a mis en garde et m'a suggéré de dire de préférence Delmas, à telle rue. Je ne me souviens plus du nom de ces rues. En réalité, mon père n'utilise pas trop cette adresse de Cité Soleil mais moi je l'utilise]. Pour expliquer cela, il faut considérer d'abord son envie de devenir une figure emblématique de Cité Soleil par sa réussite. Ensuite, une autre explication proviendrait du fait qu'Elna pense que les étrangers n'ont pas forcément les mêmes représentations sociales de Cité Soleil que les Haïtiens. Peut-être, il est plus facile pour elle de dire à un étranger qu'elle est de Cité Soleil qu'à un Haïtien. Goffman (1975) parle de « lieux policés » où les autres connaissent les stigmates et les traitent avec politesse. En réalité, les Européens savaient déjà sa provenance puisqu'elle a voyagé à l'étranger dans le cadre d'un programme pour jeunes écoliers de Cité Soleil.

Ses documents d'identité ainsi que ceux de ses sœurs et de son frère sont faits à Delmas car ses parents l'avaient décidé ainsi. Mais, une fois arrivée à la majorité, elle choisit de faire sa carte d'identification nationale sur la commune de Cité Soleil. D'abord, peut-être qu'elle est

vraiment fière de Cité Soleil ou qu'elle veut tout simplement continuer à bénéficier plus facilement des programmes destinés aux jeunes de cette commune. Ensuite, peut-être que cela contraste avec ses projets individuels qui consistent à représenter Cité Soleil et à travailler pour changer les représentations sociales de celle-ci à travers ses réussites. Cette attitude est un aspect de la gestion offensive de l'identité. Elle veut garder les deux groupes, d'où l'explication de son ambivalence. Elle veut bien représenter Cité Soleil mais elle paraît très lâche dans ses interactions sociales dans certains groupes. Le cas d'Elna ressemble en quelques points à celui de Pernecker.

4.7.- Pernecker, un rapport ambivalent à l'identité

Pernecker est un jeune de 28 ans. Le récit du roman de sa vie passe par les différents quartiers qu'il a fréquentés à Cité Soleil, ses études et sa musique. Sa mère habitait à Cité Soleil mais elle s'était rendue en province pour son accouchement avant de revenir trois (3) mois plus tard. Vu que sa mère n'avait pas de maison, elle a dû louer des maisons partout dans la commune avant de construire sa propre maison au Village des Rapatriés Haïtiens. Ainsi, il a vécu à Soleil 4, Soleil 19, Bois-Neuf, Drouillard et Projet Drouillard. Dans chaque quartier, il a fait des amis et a beaucoup de souvenirs. Pernecker a fréquenté les écoles primaires de la commune et les lycées Daniel Fignolé et Jacques 1^{er} situés respectivement à Delmas et à Croix-des-Bouquets. Il a étudié à l'École Nationale des Arts et Métiers (ENAM) et à l'école professionnelle Cœurs unis à Port-au-Prince. Actuellement, il vit avec sa conjointe et sa fille dans la maison de sa mère. Il a travaillé à l'Office Assurance Véhicules Contre Tiers (OAVCT). Il joue de la musique et crée ou participe dans la création de plusieurs organisations communautaires de base à Cité Soleil.

Pernecker est joyeux dans la commune. Il se sent à l'aise. Il aime Cité Soleil et aimerait qu'elle devienne comme Delmas ou Pétion-Ville. Il a une certaine méfiance dans ses relations avec les gens des autres communes à cause de la mécompréhension qu'ils ont de sa commune. Il ne donne jamais de fausses adresses dans ses interactions avec les autres groupes. Cependant, lors de sa présentation, il a précisé qu'il est né à Jérémie. Face à son interlocuteur, il montre qu'il a des relations limitées avec les gens de Cité Soleil. Il raconte qu'il ne fréquente que des producteurs de musique et des étudiants alors qu'il a l'habitude de jouer au domino et de donner des blagues avec les gens de son quartier. Ce sont des stratégies d'assimilation individuante. Il

présente et revendique rapidement certains traits caractéristiques d'un étudiant dans le contexte de l'entretien (Manço, 2001). Cette capacité à s'adapter suivant les contextes est l'une de ses caractéristiques.

En dépit du fait qu'il assume Cité Soleil comme élément d'identité dans ses interactions, il a fait l'acte de naissance de sa fille dans une autre commune. Cela peut s'expliquer parce qu'il participe à diverses activités politiques à Cité Soleil, il lui est plus favorable d'avoir des documents sur la commune. Ainsi, il fait sa carte d'identification nationale à Cité Soleil, mais cela n'est pas forcément le cas pour sa fille. En ce sens, il fait l'acte de naissance de sa fille ailleurs pour éviter de mettre ce marqueur dans son document d'identité. En plus de cela, il y aurait aussi la mère et la grand-mère de l'enfant qui pourrait également s'opposer à cela. Par-dessus tout, son attitude à s'adapter et à exploiter les situations peut être avancée pour expliquer le fait qu'il a fait l'acte de naissance de sa fille dans une autre commune. Peut-être qu'il a rapidement repéré des avantages que jouirait sa fille si la naissance de celle-ci est déclarée ailleurs.

Par rapport à ses expériences, il exploite les représentations sociales autour de Cité Soleil. Selon lui, il mesure les situations avant de savoir quel élément de son identité il doit avancer. Dans les files d'attente, dans les conflits avec les autres, il utilise Cité Soleil pour faire peur et en tirer des avantages. « *Lè l gade l wè se nou kap pale, k ap fè bri anba a l desann epi l di : " sekirite met nèg sa yo deyò pou mwen ". Li di met yon seri de nèg ki pa ta p menm pale deyò.... Epi l di ti mesye an n monte. Li monte avè nou paske se nèg Site Solèy »* [Il voit que nous étions en train de faire du bruit, il descend et il demande aux agents de sécurité de mettre certains autres hommes à la porte prétextant que c'était eux qui étaient en train de faire du bruit et il nous demande de le suivre dans son bureau. Il nous accueille car il sait que nous sommes de Cité Soleil] (Pernecker, 28 ans, entrevue concédée le 10 janvier 2019). Il sait que les autres ont peur de Cité Soleil, il l'utilise dans ces cas pour intimider d'autres personnes. Il exploite les représentations sociales de la commune peu importe s'il les renforce aussi.

Dans d'autres situations, il utilise ses connaissances, son calme et sa parole pour convaincre les autres de ses potentialités. « *Premyèman nou pa parèt awogan, fòk nou gade ki tandans moun nan ban nou. Nou gade tandans ou, si ou bezwen yon tandans awogan n ap ba ou l, si ou renmen yon tandans sosyal tou n ap ba ou l »* [Premièrement, j'observe la tendance de

l'individu si je dois réagir avec arrogance, je le fais. Sinon, je reste sage suivant le contexte. Il met l'emphase sur ses capacités personnelles. Dans ces cas, assez souvent, les autres lui disent qu'il ne ressemble pas aux gens de Cité Soleil. Il accepte et reconnaît que les autres jeunes de la municipalité n'ont pas les mêmes tendances que lui. Donc, il utilise des tentatives individuelles, des stratégies d'assimilation (Manço, 2001) pour prendre ses distances par rapport à la commune. Pourtant, il a revendiqué son appartenance à Cité Soleil dans ses mauvaises actions (intimider les autres) ce qu'a critiqué Ghanassia.

Chaque jeune pris séparément, en fonction de ses caractéristiques propres, en fonction de ses objectifs et des contextes d'interaction, utilise certaines stratégies identitaires. Maintenant, il est temps de voir comment ils ont parlé de leur commune dans le groupe l'un en face de l'autre. Dans les lignes suivantes, je passe à l'analyse des données collectées au cours de l'entretien de groupe.

4.8.- Ceux qui ne sont pas stupides

J'ai également tenu un entretien de groupe avec quatre (4) jeunes hommes. Le premier s'appelle Jaspert, il a vingt-huit (28) ans. Il est né et a toujours grandi à Cité Soleil. Il sait coudre des cartons pour former des boîtes et actuellement il travaille dans une gare de fortune. Il est musicien/rappeur. Le deuxième est Daveson, il a vingt-sept (27) ans. Il est né à Simon-Pelé à Delmas et il habite dans le village depuis 2008. Il maîtrise l'art de fabriquer des poteaux et chapiteaux pour décorer les maisons. Le troisième est Jacob et il a vingt-quatre (24) ans. Il travaille aussi à la gare de fortune. Le dernier s'appelle Hans et il est âgé de vingt-six (26) ans. Il est commerçant. Jacob et lui viennent de La Saline.

Dans le groupe, ils affirment dans un premier temps qu'ils n'ont pas de relations avec les autres vu qu'ils n'ont pas appris à les aimer. Dans un second temps, ils avancent que leurs relations avec les autres sont verticales et ils sont souvent exploités et sous-payés. Cette contradiction peut s'expliquer par la façon dont ils pensent que les gens des autres communes les voient. Ils sont victimes de préjugés et de discriminations. Ils parlent d'absence de relations pour signifier des relations si mauvaises qu'ils peinent à les nommer comme telles. Ils sont exploités par les mafieux de la classe politique et de la classe bourgeoise. Donc, ici il ne s'agirait pas

réellement d'absence de relations mais de préférence de présence d'un ensemble de rapports particuliers. Ils sont pris pour des imbéciles et sont traités comme tels par les autorités locales et nationales et cela les pousse aussi à un sentiment de désamour pour les autres. À cause des quartiers pauvres qu'ils fréquentent, ils ont des relations préjudiciables avec les habitants des autres communes qui entravent leur émancipation.

Daveson affirme qu'il a du regret pour avoir fait sa carte d'identification nationale à Cité Soleil vu que cela constitue un obstacle pour lui dans ses emplois ou dans ses recherches d'emploi. Il parle de sa frustration quand il cherche un emploi tandis qu'il y a Cité Soleil sur sa carte : « *Bon mwen menm, m fè l men se lè m fin fè l wi m wè m fè erè fò m di ou sa wi. Nan ki sans m wè m fè erè ? Se a kat sa a pa bliye gen yon ta de travay ou pral jwenn se kat sa a pou bay. Men infwake moun nan wè se Site Solèy ou sòti, m p ap ba ou manti, moun nan doute* » [Je l'ai fait mais ce n'est qu'après que je prends conscience que je suis dans l'erreur. Dans quel sens ? N'oubliez pas, c'est cette carte que je dois présenter quand je cherche un emploi. Mais une fois que le recruteur aperçoit que je viens de Cité Soleil, il a des doutes] (Daveson, Entretien de groupe réalisé le 31 décembre 2018). En effet, les autres préjugent à partir des informations contenues sur les cartes d'identité. Si les informations sur sa carte indiquent Cité Soleil, le sujet risque de recevoir un traitement qui est réservé aux gens de cette commune.

Une fois employé, son appartenance à Cité Soleil continue de paralyser ses relations avec son employeur. « *A tout sa yo tou pre m nan, gen yon nèg bòs mwen tout sa m fè bòs mwen, je l konsa sou mwen. Tout kote m vire je l konsa wi. Pa rapò a kote l konnen m sòti a. Si l te konnen se Delmas, si tankou m te fè l sou komin Delmas, m t ap layv wi bòs* » [Malgré tout, ils étaient tout près de moi. Il y a un homme qui me surveillait à chacun de mes faits et gestes. Il me fixait constamment par rapport à l'endroit d'où il sait que je viens. S'il avait su que je venais de Delmas, j'aurais été libre dans mes actions] (Daveson, Entretien de groupe réalisé le 31 décembre 2018). Donc, le mieux serait d'éviter que l'autre sache qu'il vient de Cité Soleil sinon cela teintera leur relation du début à la fin. Il aura avec lui les mêmes attitudes qu'il aurait avec n'importe quelle autre personne venant de la municipalité. Qui pis est, Jaspert, Hans et Jacob parlent également de leur frustration quand ils croisent les policiers qui risquent de les bastonner même s'ils présentent leur carte d'identification nationale. Voilà pourquoi une grande partie des habitants de Cité Soleil préfèrent faire leurs documents d'identité ailleurs, en témoignent les

référentiels qui ont été pris lors des entretiens. En effet, trente-et-un (31) documents d'identité sont dénombrés en énumérant les divers documents d'identité des sujets, de leurs frères et sœurs ou de leurs enfants suivant leurs discours. De ces derniers, vingt-trois (23), qui auraient dûs être faits à Cité Soleil, sont faits sur d'autres communes.

Suivant l'insécurité qui règne dans le pays, Jaspert a peur parfois. Dans un tel contexte, il devient difficile et imprudent pour lui d'assumer son appartenance à Cité Soleil. Dissimuler Cité Soleil comme élément de son identité est plus qu'une stratégie identitaire, c'est même une stratégie de survie. C'est une mesure de prudence car selon eux, il y a des risques réels de se faire assassiner à cause de sa provenance. « *Men si ou annik fèk parèt ou vin nan yon zòn ou vin di se nèg Site Solèy ou ye, depi zòn nan li menm li pa alye a Site Solèy, mwen m p ap ba ou manti men ou men lanmò ou* » [Mais si je suis arrivé soudainement dans une zone et je dis que je suis de Cité Soleil, si la zone n'a pas de bonnes relations à Cité Soleil, il y a des risques que je me fasse tuer] (Jaspert, Entretien de groupe réalisé le 31 décembre 2018). Selon eux, il y a des risques réels qu'ils se fassent assassiner à cause de leur provenance dans les « lieux interdits ».

En dépit de tout, ils reconnaissent une certaine souffrance à trahir à chaque fois leur commune qu'ils expriment en ces thèmes : « *M oblige di yon lòt kote m rete. M pa ka di Site Solèy m rete* ». [Je suis obligé de donner une autre adresse. Je ne peux pas dire que j'habite Cité Soleil]. Le verbe « obliger » témoigne ici de leur impuissance par rapport aux représentations sociales qui se font de plus en plus agressives. Ils gardent l'envie de déclarer leur vraie adresse, mais ils ne peuvent pas. Ils ont des expériences qui leur imposent de dissimuler Cité Soleil comme élément de leur identité. Malgré tout, ils ressentent un certain engagement par rapport à Cité Soleil. Pour eux, donner leur vraie adresse témoigne de leur attachement. Ils ne peuvent pas trahir la commune. « *Se menm jan an tou, m rete Site Solèy, m fèt Site Solèy, m nasyonalis Site Solèy. M pa ka pral pè pou m di se moun Site Solèy mwen ye wi, men gen de enpas ou rive frè m, m pa p ba ou manti se kachte Site Solèy la mete l yon kote pou sove vi ou* ». [Il en est de même, je suis né à Cité Soleil, j'habite Cité Soleil, je suis ressortissant de Cité Soleil. Je n'ai pas à avoir peur de dire que je suis de Cité Soleil. Toutefois, il y a des espaces où je suis arrivé, je n'ai pas à vous mentir, je cache ma provenance pour sauver ma vie] (Jaspert).

Ils ont des gens à l'extérieur de la commune chez qui ils peuvent se réfugier en cas de conflits entre bandes armées à Cité Soleil. Ils ont d'autres adresses ailleurs où ils peuvent

réellement feindre d'y habiter. En plus de cela, ils ont des moyens réels pour convaincre les autres de l'authenticité de leurs fausses adresses. « *E menm ke li ta al Delmas 19 avè m, m t ap idantifye m wi gran moun... M t ap rantrè nòmalmàn. M rantrè nan kay mwen m fè sa m vle.* » [Et même dans le cas où il m'accompagnerait à Delmas 19, je saurais m'identifier... Je rentrerais dans ma maison normalement, je ferais ce que je veux] (Davison, Entretien de groupe réalisé le 31 décembre 2018). Ils explicitent le rôle de certains complices dans les stratégies identitaires. Cette stratégie consiste à se confier à des gens non-stigmatisés susceptibles de les aider dans leurs démarches. En effet, ils montrent qu'ils ont des proches qui accepteront de les aider à faire semblant qu'ils habitent à Delmas. En même temps, ils montrent aussi qu'ils ont un certain capital social. À ce propos, Nan Lin (1995 : 685) explique que les ressources sociales aident l'acteur à parvenir à ses fins.

Dans les faits, Jaspert serait le seul à assumer son appartenance à Cité Soleil sans chercher à se différencier des autres. Il dissimule son adresse sauf quand c'est obligatoire et est aussi le seul à avoir tous ses documents d'identité faits dans cette municipalité. Lors des entretiens, Christian et lui ont été les seuls à utiliser la première personne du pluriel pour parler des habitants de Cité Soleil. Tandis que les autres utilisent le concept « malheureux », Christian était le seul à utiliser directement le mot « pauvre » lors des entretiens.

4.9.- Cité Soleil, du point de vue des sujets rencontrés

Il y a concordance entre les données obtenues dans les entretiens individuels et l'entretien de groupe. L'analyse et la synthèse des données selon les onze (11) sujets qui ont participé à la recherche ont permis de faire les descriptions suivantes de Cité Soleil. Elle est une commune caractérisée par le manque d'infrastructure et de service. Le manque d'infrastructure et le manque de service demeurent les problèmes les plus touchants selon les données recueillies. Les infrastructures représentent l'ensemble des bâtiments, des équipements ou l'ensemble des structures implicites nécessaires à une activité (Estache, 2007). Dans le cas d'un projet d'urbanisation, ces structures devraient rendre vivable l'espace en faisant les mises en place pour les services de sécurité publique, de logement, d'hygiène et de santé, d'éducation, de transport, de communication, d'emploi, etc. Parmi ces institutions ou équipements, peuvent être énumérés les commissariats, les postes de police, les écoles, les hôpitaux, les bennes à ordures, etc. Il est

facile de comprendre que, dans le cas de Cité Soleil, il n'y avait pas eu réellement un plan d'urbanisation ou de peuplement.

Selon les données, le manque de service de sécurité est le plus frappant vu que tous les participants se plaignent directement de l'insécurité qui règne dans l'espace. « *Alepòk Site Solèy te cho* » [À cette époque, Cité Soleil était en guerre] (Elna) ; « *Chak jou moun ap mouri* » [Des gens y sont tués tous les jours] (Layanie) ; « *Jis kounye a ou pa ka mache nan nuit vre. Gen yon lè l fè ou pa ka mache vre. Gade ou konn ap rete ou tande tire nan zòn nan rèd* » [Jusqu'à maintenant je ne peux pas réellement marcher la nuit. J'entends des détonations de projectiles souvent dans la zone] (Christian) ; « *Lontan l te byen ou pat konn tande moun ap mouri ladan l, ou pat konn nan tande bri katouch* » [Longtemps, elle était bonne, il n'y avait pas de cas d'assassinats ni de détonations de projectiles] (Logane). Il n'y a pas réellement assez de patrouille policière pour dissuader les gens de commettre des infractions. En ce sens, la population se trouve exposée et parfois elle est obligée de s'auto-défendre.

Ensuite, il n'y a pas non plus assez d'institutions pour encadrer les jeunes (des écoles privées ou nationales, des lycées, des écoles professionnelles) pour leur offrir des services d'éducation. Assez souvent, les jeunes restent sous-éduqués, sans profession et sans entreprise commerciale. Dans les cas où ils arrivent quand même à apprendre une profession, ils ne sont pas réellement embauchés par les entreprises à l'intérieur ou à l'extérieur de la commune. Par rapport à cela, ils sont contraints de vivre dans le chômage. « *Imajine ou jèn nan fini lekòl li l pa ka jwenn travay* ». [Figurez-vous, le jeune termine ses études et il ne peut pas trouver un emploi] (Layanie) ; « *M pa gen travay m ap travay. Maten, midi e swa m leve chita yon sèl kote* » [Je n'ai rien à faire, tous les jours du matin au soir, je reste assis en un seul endroit] (Hans) ; « *Se pa ou menm ki ti malere frè m pou ou ta pase pou ou ta jwenn yon plas travay frè m nan yon endistri fò ou gen marenn a parenn* » [Ce ne sont pas les pauvres qui trouveront un emploi dans une manufacture. Il leur faudrait des références] (Jaspart). Et il y a aussi l'absence d'aire de loisir dans la commune. Il n'y pas assez d'espace de jeu où les jeunes pourraient développer leurs talents, leurs cultures. « *Li fè ou pa eklere. Pa gen okenn aktivite, yon ti pwogram anyen* » [Elle te rend sans culture. Il n'y a aucune activité récréative] (Ghanassia).

Ensuite, il y a des problèmes de logement avec la promiscuité comme caractéristiques principales. Les maisons sont entassées les unes sur les autres et ne sont pas suffisantes malgré

tout. Cela suppose une surpopulation et aussi des problèmes dans les accès, c'est-à-dire au niveau du traçage des routes, rues, ruelles et corridors. Il y a beaucoup de personnes qui dorment dans la rue qui n'ont pas de maison où se loger. Toutes les maisons ne sont pas dotées de latrines, cela pousse certains à satisfaire leurs besoins à l'air libre, malgré les conséquences que cela pourrait avoir sur leur santé. « *Yo wè ti moun..., yo konn ap jete ti kawòl la tout vye bagay la* » [Ils voient des enfants... ils ont l'habitude d'y jeter des sachets de matières fécales et tous autres déchets] (Elna) ; « *Gen seri de moun k ap fè bezwen yo nan kanal yo, nan la ri a* » [Il y a certaines personnes qui satisfont leurs besoins dans les rues, dans les canaux] (Williack) ; « *M sonje gen yon epòk tou m te konn fè bezwen nan salin tou* » [Je me souviens à une époque, je faisais mes besoins au bord de la mer] (Pernecker).

Il n'y a pas non plus des infrastructures pour collecter les déchets solides ou liquides. Les gens jettent les résidus solides et les eaux usées et les liquides divers n'importe où. En plus de cela, il y a un mauvais traitement des déchets causant la pollution de l'environnement. Ainsi, la contamination de l'eau et la pollution causent des maladies de la peau. De surcroît, il y a des insectes nuisibles (mouches, moustiques et fourmis) qui piquent les gens. Ils sont obligés de s'accommoder à ses conditions difficiles. « *Site Solèy vin mye kounye a men sèlman yon komin fatra* » [Cité Soleil s'améliore maintenant, sauf que c'est une commune de déchets] (Ghanassia) ; « *Imajine ou menm ke m nan machin sant lafimen an annik bat ou sèlman ou malad* » [Figurez-vous je suis dans une voiture, je respire l'odeur de la fumée (des déchets) et je tombe malade] (Layanie). « *Lè Dateline te la, Dateline te toujou tankou si l kouche anba moustikè fò l kouvri paske marengwen mòde l li fè anpil tak wouj sou li* » [Quand Dateline était là, même avec la moustiquaire elle devait se cacher sous la couette parce qu'à la moindre piqure de moustiques, sa peau fait des taches rouges] (Christian). Ils sont victimes de l'incapacité de l'État à mettre les infrastructures en place afin d'offrir les services à la collectivité.

Dans ce chapitre, un résumé du récit de vie de chaque sujet est fait, les relations des sujets avec Cité Soleil ainsi que celles avec les autres communes ont été analysées, les différentes pratiques et attitudes ont été également passées en revue afin de dégager certaines stratégies identitaires. Ces mêmes travaux ont été faits aussi pour les données de l'entretien de groupe. Ils permettent de comprendre que les stratégies identitaires sont le produit des finalités et des ressources des individus, fixé dans un contexte donné (Manço, 2001). En effet, les jeunes de

Cité Soleil nient ou revendiquent leur appartenance à celle-ci en fonction des contextes, de leurs ressources propres et en fonction de leurs objectifs visés. Dans le chapitre suivant, l'ensemble de leurs représentations sociales, pratiques et stratégies identitaires seront synthétisées.

Chapitre V : Analyse et interprétation des données

Dans cette section, je présente une analyse synthétique des données à partir des récurrences repérées dans les entretiens avec un même sujet et qui trouve écho dans les autres entretiens avec d'autres sujets. Elle permet de présenter une typologie des stratégies identitaires utilisées par les jeunes de Cité Soleil ayant participé à cette recherche. Elle permet aussi d'analyser la vie à Cité Soleil et le rapport du jeune de Cité Soleil avec les autres. La section se termine par une réflexion sur les conséquences des représentations sociales sur le soi de ces jeunes.

5.1.- Les stratégies identitaires des jeunes à Cité Soleil

L'identité, en tant que perception subjective de soi, image de soi sous le regard d'autrui, se révèle donc comme un enjeu central de la communication interpersonnelle et sociale. La maîtrise et le contrôle de cet enjeu sont, pour l'individu comme pour le groupe, des facteurs stratégiques très importants dans l'interaction (Lipiansky, 1998 : 186-187).

Le jeune de Cité Soleil qui a connaissance des représentations sociales associées à sa commune a des attitudes et des conduites particulières avec des objectifs et des sens particuliers. C'est ainsi qu'ils ont des attitudes et des conduites spécifiques dans leurs interactions avec les autres.

Vu que Cité Soleil est représentée comme un espace avec de l'insécurité et de la pauvreté, elle est perçue comme une donnée dévalorisante de l'identité. Comme l'ont montré des chercheurs (Goffman, 1975 ; Patrick, 1991 ; Paugam, 2009 ; Turrell, 2003), les individus ne restent pas sans réagir et n'acceptent pas de subir passivement les affronts liés à une identité négative. En effet, plusieurs attitudes et conduites sont repérées dans leurs interactions avec les autres. Ainsi, dans le cas de cette recherche, sont dégagées deux grandes tendances des jeunes en présence d'autrui : dissimuler ou assumer leur adresse de résidence comme élément de l'identité. Chacune de ces tendances seront subdivisée en stratégies identitaires. Ces dernières sont analysées dans cette recherche comme éléments participant à la redéfinition d'une identité valorisante de soi. Elles sont fonction du contexte, des finalités poursuivies par les sujets selon les ressources de chacun d'eux. Ainsi, une typologie des stratégies identitaires utilisées par des jeunes de Cité Soleil, sujets de cette recherche, est présentée.

La première tendance consiste tout bonnement à dissimuler les éléments de l'identité, à les soustraire de toute perception et la seconde consiste à les accepter moyennant certaines retenues. Dans la première, sont identifiées quatre (4) stratégies identitaires comme l'affabulation, l'omission, le rejet et la circonspection. Dans la seconde, une stratégie identitaire se dégage : la différenciation. Il est à remarquer qu'un même sujet peut utiliser plusieurs de ces mêmes stratégies en fonction des contextes.

L'affabulation serait une stratégie identitaire dans laquelle les jeunes de Cité Soleil participant dans cette recherche s'inventent des données d'identité pour lutter contre la menace identitaire et les affronts. En effet, certains des jeunes se donnent directement des fausses adresses de résidence pour éviter de se lier à Cité Soleil. Ghanassia, Layanie, Christian, Jacob, Hans, Logane et Daveson indiquent directement d'autres adresses de résidence en témoignent certains extraits. « *M kann di m ret Delmas* » [J'ai l'habitude de dire que j'habite à Delmas] ; « *M gen dwa di m rete Maren* » [Je peux dire que j'habite à Marin] (Ghanassia). Cette stratégie identitaire consiste à raconter des histoires mensongères pour se donner une identité plus valorisée. C'est ainsi qu'ils racontent qu'ils habitent à Delmas, à Pétion-Ville, à Marin, etc. Donc, ils affabulent comme dans le *labyrinthisme* expliqué par Goffman (1975). Cette stratégie leur permet de rentrer en contact avec les autres normalement comme s'ils étaient de quartiers plus valorisés. En plus de cette stratégie identitaire, les jeunes utilisent également l'omission.

L'omission, dans le cas de certains jeunes de Cité Soleil, est une stratégie identitaire qui consiste à éviter de parler de son adresse de résidence directement ou avec précision. Christian, Logane et Williac sont les exemples typiques des jeunes qui font usage de cette stratégie. Ils donnent des adresses vagues et incomplètes de telles sortes que les autres ne puissent pas réellement les localiser. « *Wadèwè kote ou rive, bon mwen menm m lè m rive anwo yo mande m kote m rete m di m ret Laplèn. Men yo pa kann laplèn kibò* » [Quel que soit là où j'arrive et on me demande où j'habite je réponds en plaine. Mais ils ne savent pas où en plaine] (Logane) ; « *M pa di tankou, m pa tou lage l brèf Site Solèy. Non m pa janm fè l konsa. M di Duvivier, laplèn Duvivier. Se lè sa a y ap mande m ki bò sa ki Laplèn Duvivier a. M di yo tou prè Sarthe* » [Ce n'est pas comme si je dis Cité Soleil d'un coup. Non, je ne procède pas ainsi. Je dis la plaine Duvivier. À ce moment ils me demandent c'est où ça la plaine Duvivier ? Je réponds que c'est tout près de Sarthe]. (Christian). De son côté, Williac évite de parler de son adresse. Il en parle

seulement sous sollicitation. Ces jeunes évitent de parler de leur adresse quand ce n'est pas obligatoire ou ils omettent de donner certaines précisions. Il y a aussi une autre stratégie qui consiste à rejeter catégoriquement Cité Soleil comme élément de l'identité chez certains jeunes.

Le rejet est une stratégie identitaire qu'utilisent certains jeunes ayant pris part à cette recherche caractérisée par un refus total de Cité Soleil comme élément de leur identité dans leurs interactions sociales. Cette stratégie ressemble à celle décrite par Goffman (1975) où il laisse comprendre que le sujet peut s'aligner sur un autre groupe. En effet, certains jeunes refusent catégoriquement Cité Soleil comme élément de leur identité comme s'ils cherchent aussi à se convaincre de leur non appartenance à ce quartier dévalorisé. À ce propos, certains extraits des discours de Williack ou de Layanie peuvent être utilisés à titre d'exemple. « *Mwen m pa vrèman gen lyen avèk komin nan answa paske, m pa pase twòp tan nan komin nan tou paske tout activite m se a leksteryè de komin nan* ». [Je n'ai pas vraiment de liens avec la commune puisque je mène toutes mes activités ailleurs] (Williack, 20 ans, entrevue concédée le 02 décembre 2018) ; « *M fè zanmi lwen, m pa fè zanmi bò isi a* » [J'ai des amis de très loin, je n'ai pas d'amis ici] (Layanie). Ils n'ont pas d'amis dans la commune alors qu'ils en ont à l'extérieur. Ils cherchent à couper les liens avec la commune. Ils prétendent vivre toutes leurs expériences à l'extérieur de la commune. Ils se définissent comme membres d'autres groupes. En se considérant comme d'ailleurs, ils exagèrent dans leurs descriptions de Cité Soleil.

La circonspection est une stratégie identitaire utilisée par certains jeunes de Cité Soleil de cette recherche qui est caractérisée par une prudence et une réserve dans les actes et dans les paroles en interaction. Ces jeunes omettent des données d'identité comme dans l'omission mais avec une autre finalité. Elle ressemble à celle du contrôle de l'information sociale (Manço, 2001 ; Goffman, 1975) mais dans un autre objectif : la survie. Ils dissimulent leurs adresses seulement quand c'est obligatoire et utilitaire. « *Men gen de enpas ou rive frè m, m pa p ba ou manti, se kachte Site Solèy la mete l yon kote pou sove lavi ou* » [Mais il y a des endroits où je cache ma vraie adresse à Cité Soleil pour sauver ma vie] (Jaspart, Entretien de groupe réalisé le 31 décembre 2018). Chez eux, cette pratique semble aller au-delà des stratégies identitaires comme le mentionne Lipiansky (Kaddouri, 2002) dans un autre contexte lorsqu'il stipule que l'individu a la capacité de faire des choix. Dissimuler des éléments de leur identité devient pour ces jeunes

une mesure obligatoire, une sorte de prudence. En même temps, cela ne les empêche pas de ressentir un sentiment d'appartenance à leur commune.

La différenciation est une stratégie identitaire dans laquelle les jeunes de cette recherche acceptent leur appartenance à Cité Soleil mais accentuent fortement sur des critères subtils pour montrer qu'ils sont différents des autres résidents de la commune. En effet, presque chaque sujet de cette recherche se présente comme s'il était le meilleur des habitants de Cité Soleil. Ils montrent presque tous qu'ils sont différents des autres. Bien que cette stratégie soit presque généralisée, Elna et Pernecker l'illustrent mieux dans leurs interactions sociales vu qu'ils ont eu des occasions où ils ont revendiqué leur appartenance à Cité Soleil. Sauf qu'à chaque fois, ils créent des distances en utilisant des critères subtils de différenciation (Paugam, 2009). Ils utilisent leurs connaissances, leur calme pour montrer qu'ils sont différents des autres jeunes de Cité Soleil comme dans la stratégie « Trompe-l'œil » identifiée par Goffman (1975). Elna pointe la distance géographique entre les quartiers de Cité Soleil pour montrer qu'ils ne sont pas tous pareils. Pernecker montre qu'il est calme et instruit. En interaction, ils acceptent aussi qu'ils soient différents des autres jeunes habitants de Cité Soleil.

L'analyse de la typologie des stratégies identitaires utilisées par les jeunes de la recherche peuvent se synthétiser avec cette phrase (Dévereux, 1972. Cité par Pentecouteau 2002) : « En fonction du parcours biographique, social, de ses représentations et de ses pratiques actuelles, l'individu dispose d'une boîte à outil qui lui permet de modeler son identité ». En effet, chacun des sujets a procédé à sa manière en fonction de ses caractéristiques propres. Cependant, il ne va pas de soi d'utiliser des stratégies identitaires. Il y a des conditions, des situations bien spécifiques qui obligent les jeunes à les utiliser. Dans la section suivante, je fais une analyse de ces conditions.

5.2.- Vivre à Cité Soleil : être victimes et se voir condamnés

En plus de vivre à Cité Soleil dans un tel environnement compliqué, les habitants de cette commune se voient également condamnés pour ces conditions de vie difficiles. Comme s'était démontré, les infrastructures pour offrir les services sont quasi inexistantes. Les infrastructures et les services, sécurité et ramassage d'ordures en particulier, ne sont pas garantis par les services

publics à Cité Soleil. Or dans l'approche humaine de la pauvreté, le manque d'accès aux services est un critère pour parler de pauvreté car cela affecte la qualité de vie de l'être humain (Bénicourt, 2001). Mais vivre dans un espace où l'État n'offre pas assez de services sur des bases collectives ne signifie pas forcément que les individus seraient dépourvus de tout. Avec des moyens personnels, les gens pourraient s'offrir des groupes électrogènes, des citernes d'eau potable, des moyens de transport et de communication. Les habitants de Cité Soleil n'ont pas non plus les moyens suffisants pour s'offrir les services individuellement. En ce sens, ils sont contraints de vivre dans de telles conditions malgré eux.

Pourtant, en dépit du fait qu'ils soient contraints de vivre dans ces conditions, ils se voient condamnés comme étant responsables des situations dans lesquelles ils se trouvent. TACAÉ (2009) relate en effet que certains politiques accusent les gens de vouloir rester dans des situations difficiles. C'est un peu pareil à Cité Soleil aux yeux des gens des autres communes, ils sont perçus comme les principaux responsables de leurs situations. Ainsi sont-ils traités comme des bandits, des complices de bandits ou des épouses/comcubines de bandits, comme des pauvres, des ignorants et comme des malpropres.

Par rapport à certains actes de violences qui sont perpétrés à Cité Soleil, ses habitants sont perçus comme des voleurs, de violents bandits ou des complices selon les jeunes de la recherche. « *Yo ap di moun Site Solèy yo gen vye defo, gen anpil vòlè ladan yo* » [Ils disent que les habitants de Cité Soleil ont des défauts et que beaucoup d'entre eux sont des voleurs] (Elna, 19 ans, entrevue concédée le 12 décembre 2018) ; « *Tankou depi m ta di ou sot Site Solèy, y ap konnen se madan bandi m ye* » [Si je dis que je viens de Cité Soleil, ils me prendront pour une conjointe de bandits] (Logane, 31 ans, entrevue concédée le 10 janvier 2019). Même les enfants de la commune ne sont pas exempts de ces généralisations. « *Y ap pran ou tankou menm bagay la, y ap toujou panse a depi ou piti sa ki nan tèt ou se kenbe zam* » [Pour eux, nous sommes tous pareils, ils penseront depuis que nous étions tout petits, nous avons l'idée de porter des armes à feu] (Christian, 17 ans, entrevue concédée le 06 janvier 2019). Donc, les stratégies qu'ils utilisent visent à éviter ces attributions négatives.

Pourtant parfois, les habitants de Cité Soleil sont eux-mêmes victimes des atrocités que les gens des autres communes les reprochent. Ils sont directement touchés par les actes de violences et d'assassinat, de braquage, de cambriolage, etc. Ils sont victimes à cause du manque

de service de sécurité publique dans la communauté. « *Wi moun ap mouri. Wi, avan yè yon mesye ki rele Ti Paul. Yo pa tiye l la a tou prè lakay li a yo bimen l a bal* » [Oui, des gens y sont tués. Il y a un monsieur qui s'appelle Ti Paul. Ils l'ont assassiné par balles ici, là, tout près de sa maison] (Logane, 31 ans, entrevue concédée le 10 janvier 2019). Quand à l'insécurité, ils s'entendent pour former des *brigades* pour s'auto-défendre. Au final, certains membres de ces brigades se déclarent chefs et commencent à les rançonner. D'autres choisissent de les braquer tout bonnement. « *E nan nèg ki genyen zam sa yo gen ki konn vin pran inisyativ pou yo fouye moun, vòlè pwòp moun nan kominote a* » [Parmi ces gens armés, certains choisissent de braquer les habitants de la communauté] (Pernecker).

La population de Cité Soleil reste la principale victime des problèmes d'insécurité. Tout comme Patrick (1991) l'a expliqué pour les « Passages », la majorité des victimes sont encore des gens de Cité Soleil. Cela signifie que la population est bafouée dans ses droits les plus fondamentaux : le droit au logement et le droit à la sécurité. Or la sécurité aurait dû être garantie par l'État. Pourtant, dans certains cas, l'État transforme les habitants de la commune en bourreaux dans le sens où il les punit d'avoir été victimes. « *M ap sot lekòl nan bis Dignité lè m rive Site Solèy, yo tire sou bis Dignité a. Depi jou sa a, yo te pase akò pou bis Dignité pa janm pase nan Site Solèy* » [Je revenais de l'école dans un bus Dignité, arrivé à Cité Soleil, on a tiré sur le bus. Depuis ce jour, les autorités ont décidé que les bus Dignité ne passeront plus jamais à Cité Soleil] (Williack, 20 ans, entrevue concédée le 26 novembre 2018). Au lieu de résoudre le problème de l'insécurité, l'État a choisi de ne plus desservir les écoliers de Cité Soleil de préférence comme s'ils étaient les coupables. À ce niveau, ils sont encore plus victimes : pas de sécurité publique, pas de transport gratuit non plus.

À côté de cette identité de bandits, ils trainent une autre identité assez dégradante qui est celle des pauvres. En effet, dans leurs relations avec les autres, ils sont aussi perçus comme des pauvres. En plus du manque d'infrastructure qui fait que Cité Soleil soit perçue comme un espace pauvre, les représentations sociales quittent l'espace pour attaquer les individus dans leurs corps, dans leur être, dans leur identité. Ainsi deviennent-ils des moins que rien, des sous-humains. Ils sont perçus comme des ignorants sans aucune compétence, des déchets humains, des rejets humains comme l'aurait écrit Bernard (2002). Ces propos témoignent de la façon dont ils croient que les autres les représentent. « *Tankou lè ou di ou sòti zòn Site Solèy, yo p ap gade*

ou tankou moun non » [Comme si, quand vous dites que vous venez de Cité Soleil ils ne vous prendront pas pour un être humain]. (Logane, 31 ans, entrevue concédée le 10 janvier 2019) ; « *A yo jis pa pran nou pou anyen* » [Ah, ils nous considèreront comme des moins que rien] (Christian, 17 ans, entrevue concédée le 06 janvier 2019).

Ensuite, ils sont perçus comme des gens peu honnêtes, des traîtres et des rusés. « *Èvè jan ou te konpòte ou, yo toujou di se sou may ou ye. Se zaka ou ye* » [Peu importe la façon dont je me comporte, ils diront toujours que je fais semblant. Je suis un perfide] (Jacob, Entretien de groupe réalisé le 31 décembre 2018). En plus de cela, ils sont pris pour des ignorants. « *Paske pou moun deyò a li panse moun Site Solèy lan petèt se yon moun ki pa konn anyen, se pa yon moun ki kiltive* » [Parce que pour ceux qui vivent à l'extérieur, les gens de Cité Soleil ne savent rien, ils ne sont pas éduqués] (Pernecker, 28 ans, entrevue concédée le 10 janvier 2019). À cause de toutes les représentations sociales que les autres ont de Cité Soleil, ils ont tendance à éviter à tout prix ce quartier ainsi que ses habitants. « *Jan de moun ki anlè sa yo, yo toujou di ou ke kole kò ou avèk yon malere se retounen ou retounen tèt ou dèyè* » [Ces gens d'en haut, ils disent toujours que quand vous côtoyez un pauvre cela vous fait reculer] (Williack, 20 ans, entrevue concédée le 02 décembre 2018). Dans le contexte français, Paugam (2009) montre que les gens ont une certaine phobie de la pauvreté comme si elle était contagieuse. La pauvreté peut attirer des sensations de pitié, de honte et d'impuissance chez l'autre quand celui-ci ne peut rien changer. Donc, ils tendent à éviter ce genre de situation. Par ailleurs, Goffman (1975) note aussi une tendance à stigmatiser ceux qui sympathisent avec les personnes stigmatisées. C'est dans un tel cas de figure les jeunes entrent en relation avec les autres. Donc, ils sont contraints de se démêler pour se faire accepter plus facilement par autrui, d'utiliser des stratégies identitaires pour chercher à se faire valoriser.

5.3.- Le jeune de Cité Soleil dans ses relations avec l'autre

Hugues Pentecouteau (2002) laisse comprendre qu'on devient qui l'on est également en fonction de la nature des rapports sociaux qui constituent également des marqueurs identitaires. Par rapport à l'ensemble des représentations associées à la commune de Cité Soleil et à ses habitants, les gens des autres communes développent des relations tout à fait particulières avec eux. Cela est dû au fait que les représentations constituent un corps de connaissances que les

autres utilisent pour entrer en interactions (Jodelet, 1984b). Les gens des communes avoisinantes en interaction face aux jeunes de Cité Soleil ne vérifient pas forcément le bien-fondé de l'ensemble de ces représentations. Ainsi se retrouvent-ils devant des individus qu'ils se représentent comme étant des bandits et des pauvres. Donc, le premier réflexe serait d'éviter tout contact avec Cité Soleil comme espace et aussi avec ses habitants.

Selon les jeunes rencontrés, il n'existerait pas de prime abord de relations entre les gens de Cité Soleil et ceux des autres communes. Les autres essaient de contourner la commune au maximum en empruntant d'autres routes. Selon eux, Cité Soleil et certains autres quartiers populaires sont des zones qui sont déjà redoutés d'avance. Donc, ils sont conscients du poids des représentations sociales dans leurs relations avec les autres. « *Akòz de Site Solèy la ou gen dwa mal pou jwenn travay* » [À cause de Cité Soleil, vous aurez du mal à trouver un emploi] (Hans, Entretien de groupe réalisé le 31 décembre 2018). Ils reconnaissent malgré tout qu'il y a des liens entre eux au final. Mais ici, c'est plutôt la nature de ces liens qui pose problème. En effet, selon eux, ces liens sont plutôt caractérisés par des rapports verticaux et préjudiciables, des rapports d'exploitation.

En plus d'être tenus à l'écart, donc exclus, ils sont préjugés par les autres. Et ces préjugés s'accompagnent des représentations sociales associées à leur commune. Ils sont dévalorisés dans leurs relations avec les autres, leurs droits sont bafoués. Ils sont sous-employés et reçoivent de très faibles revenus. « *Imajine ou bòs lan ou fè yon jounen ap bwote pil diri pou ou ap touche senkann (50) dola* » [Figurez-vous, j'ai fait une journée de travail à porter des sacs de riz pour gagner 250 gourdes] (Daveson, Entretien de groupe réalisé le 31 décembre 2018). En plus de cela, vu qu'ils sont perçus comme des pauvres, des ignorants et des bandits, ils sont appelés à faire des tâches typiques qu'ils jugent dégradantes. « *Sa vle di depi moun nan pòv, bagay l ap panse ou ka fè se chany* » [Dès que l'individu est pauvre, l'autre pensera qu'il est destiné à faire les travaux les plus dégradants] (Christian, 17 ans, entrevue concédée le 06 janvier 2019). Ils sont sollicités pour les manifestations et pour les campagnes électorales. « *Sa se nèg bannann yo, se pa vòlè. Tout Pétion-Ville nèt, tout kote nèt n ap fè manifestasyon grenn bannann nan kou nou wi* » [Ce sont les supporters de Jovenel Moïse, ce ne sont pas des voleurs. Dans toute la commune de Pétion-Ville, nous manifestons avec de la banane mis en collier autour de notre cou]. (Daveson, Entretien de groupe réalisé le 31 décembre 2018). D'autres sont sollicités pour

intimider des gens. « *Misyè di : “ Pernecker, vin ban m yon ti ranfò paske gen yon ekip nèg la a k ap mete m cho, k ap plede ekri aba m nan tout mi nan espas la ”... Epi m pran kat nèg Site Solèy, m monte avè nèg yo* » [Il m’a dit : « Pernecker, viens m’apporter du renfort car il y a un groupe d’employés qui écrivent des messages pour réclamer mon départ sur tous les murs de l’institution ». Et puis, je m’accompagne de quatre habitants de Cité Soleil et je monte au bureau] (Pernecker). Il avait également d’autres amis, mais il a choisi celui de Cité Soleil. Il est à souligner que Pernecker a perdu son emploi avec la révocation du directeur.

En plus de cela, les autres relations plus ou moins horizontales sont teintées de manque de confiance. La méfiance se trouve des deux côtés. Puisqu’ils pensent que les autres ne leur font pas confiance, eux non plus ne font pas confiance aux autres. « *Pase nèg m al kote l lan tou, m si tèlman pa fè l konfyans nan yon sans tou. Paske nèg la pa yon senp nèg menm jan avè m. Se yon chèf misyè ye* » [Parce que, en aucun sens, je ne fais pas non plus confiance à l’homme que j’ai rencontré. Parce qu’il n’est pas un simple homme comme moi, c’est un policier]. (Daverson, Entretien de groupe réalisé le 31 décembre 2018) ; « *Gen moun ki mal pou fè ou konfyans pa rapò a zòn kote ou sòti an. Pase lè zanmi m nan di Site Solèy: “O o! Nèg Site Solèy”* »! [Il y a des gens qui ont du mal à vous faire confiance par rapport à votre zone de provenance. Parce que quand mon ami me présente : « O o! Jeune de Cité Soleil ! »]. (Jacob, Entretien de groupe réalisé le 31 décembre 2018)

Il est à remarquer que parfois, certains habitants de la commune ont les mêmes attitudes envers d’autres habitants de la commune en leur témoignant les mêmes traitements ou le même manque de confiance. Ils finissent par intérioriser les messages véhiculés par les autres. « *Konfyans ke m fè yon moun ki a leksteryè a li pa menm avèk konfyans mwen fè yon moun ki abite nan komin Site Solèy la* » [Je fais plus confiance aux gens de l’extérieur qu’à ceux de la commune de Cité Soleil] (Williack). D’autres habitants de Cité Soleil agissent avec les autres comme si, eux, ils étaient d’une autre commune. « *Oubyen montre l gen tandans moun anlè* » [Ils montrent qu’ils agissent comme des gens de Pétionville] (Pernecker). De manière générale, les relations entre les gens de Cité Soleil et les autres sont caractérisées par le rejet, l’exploitation et le manque de confiance. Ces relations ont aussi des incidences sur les rapports entre les habitants de la commune. Tout cela est dû à cause de l’insécurité et la pauvreté réelle à Cité Soleil mais

aussi à cause des discriminations qui découlent des mauvaises représentations sociales liées à la commune.

Je viens juste de présenter les diverses stratégies identitaires utilisées par les jeunes pour se protéger de l'identité négative. Les stratégies identitaires rendent services à ces jeunes puisqu'elles les aident à garder une image positive d'eux-même et aussi à éviter les discriminations. En effet, elles ont permis aux jeunes de se donner une meilleure image d'eux-même, de jouir de bonnes relations avec les autres, etc. Dans la section suivante, est construite une réflexion sur les conséquences éventuelles que peuvent avoir l'obligation d'utiliser systématiquement ces stratégies en interaction sur le développement du soi et de la personnalité de ces jeunes participants de la recherche.

5.4.- Stratégies identitaires et construction de soi chez les jeunes rencontrés

L'ensemble des descriptions de Cité Soleil, les rapports que les jeunes développent avec les habitants des autres communes laissent comprendre que cette commune ne serait pas un environnement idéal ou suffisamment adéquat pour la construction d'une identité forte. En effet, elle serait un environnement pathogène à cause de la discrimination et des préjugés. Les stratégies identitaires utilisées par les jeunes sont comme une échappatoire pour contourner le mépris et la honte associés à Cité Soleil. On peut dès lors se poser la question suivante : quelles sont les conséquences de l'utilisation constantes de ces stratégies sur le soi ? En effet, il y a des conditions qui empêchent aux jeunes d'être congruents dans leurs relations et interactions. La question peut-être posée autrement suivant la définition de Maisondieu (2002) de l'exclusion : quelles sont les conséquences des processus d'avilissement et de mépris par lesquels les jeunes cessent de se reconnaître et d'être reconnus comme des sujets à part entière ? Ces questions permettent d'analyser les résultantes des préjugés, stéréotypes et représentations sur le soi malgré le grand concours des stratégies identitaires.

En effet, certaines recherches montrent les conséquences de la pauvreté et de l'exclusion sur le soi, notamment sur l'estime de soi, la confiance en soi, la cognition, la santé, etc. L'approche intrapersonnelle montre que l'estime de soi est produite par des comparaisons entre les caractéristiques perçues du soi et un soi idéal (Famose et Bertsch, 2009 : 23-57). L'échec à

atteindre ses propres idéaux produira des résultats négatifs (anxiété, basse estime de soi, dépression). Il en est de même pour les jeunes de Cité Soleil qui souhaiteraient habiter un quartier valorisé mais qui ne peuvent pas. Ils font tous beaucoup des comparaisons superlatives entre eux et les habitants de Pétion-Ville et de Delmas. Christian affirme que les autres seraient des « mûlatres » et lui, il serait un « esclave ». Layanie affirme que ses amis tomberont malades s'ils visitent son quartier comme si leurs organismes étaient différents. Cela montre comment les rapports arrivent à toucher ces jeunes dans leur for intérieur. Pourtant, ils ont beau utiliser des stratégies identitaires. Le décalage entre l'image de soi que les jeunes se donnent et la réalité reste problématique. À chaque fois, la réalité les rattrape et ils prennent conscience qu'ils habitent toujours à Cité Soleil, ce lieu discriminé. Par ailleurs, se faire passer pour quelqu'un d'autre est également source d'anxiété, puisque le sujet reste discréditable ; donc il peut être mis à l'épreuve et dévoilé à n'importe quel moment.

Ils portent constamment des masques en interaction. Ils ne peuvent pas être authentiques dans leurs relations avec les autres vu qu'ils ne s'acceptent pas eux-mêmes. C'est le cas par exemple de Christian qui ne peut pas s'empêcher de mentir. Or, la définition de l'identité passe par l'identification mais aussi par l'acceptation des différences avec les autres (Finzi, 2010 : 3). Les jeunes de cette recherche n'arrivent pas à cette acceptation et cela a pour conséquence un manque de confiance en soi. En effet, ils acceptent facilement de se faire passer pour un autre ou de nier leurs amis ou leurs moments de joie dans la commune. C'est le cas par exemple de Pernecker qui s'approprie rapidement les caractéristiques de son interlocuteur. C'est le cas aussi pour Williack et Layanie qui nient leurs relations amicales à Cité Soleil.

Il y a aussi ce que Fabrizio Butera appelle « la menace du stéréotype » qui, associée à certains groupes, peut réellement déboucher sur de faibles performances (Radio Télévision Suisse, 2018 : 17 mn). En effet, la préoccupation par la possibilité de confirmer ce stéréotype interfère avec la performance réelle qu'auraient pu avoir les membres de ces groupes. De fait, lors d'une évaluation quelconque, une partie de leur cerveau reste concentrée sur la manière d'éviter la confirmation de ces stéréotypes. Et au final, cela diminue la concentration sur l'évaluation avec possibilité de conséquences négatives sur la performance. En gros, les stratégies identitaires restent un rempart important pour aider les jeunes à faire face aux représentations qui restent capables de les atteindre malgré tout. La meilleure solution serait de

changer les conditions économiques et sociales qui sous-tendent les représentations sociales de Cité Soleil afin d'aider les jeunes à connaître un certain épanouissement dans le processus de construction de leur identité.

En guise de conclusion

Ce travail de recherche a été l'occasion de faire le point sur la construction identitaire de quelques jeunes de Cité Soleil, une commune représentée comme ayant de l'insécurité et de la pauvreté dans un pays reconnu comme pauvre. Il a permis d'analyser certaines attitudes et conduites que les habitants de cette commune ont par rapport à cette commune en tant que celle-ci est considérée comme élément fondamental de leur identité, dans leurs interactions avec les gens des communes avoisinantes. Ces pratiques consistent à dissimuler ou modifier leur vraie adresse. En effet, cette recherche permet de comprendre que les raisons de telles pratiques sont multiples. Par-dessus tout, cette étude permet de comprendre le sens que les sujets accordent à leurs conduites. D'une part, le sens de ces pratiques se justifie en lien avec les raisons objectives d'insécurité et de pauvreté à Cité Soleil. D'autre part, il se justifie par les représentations sociales de cette commune, les expériences quotidiennes associées aux sentiments et émotions de ses habitants dans leurs rapports avec les communes avoisinantes.

Des considérations d'ordre historique permettent de mieux situer la constitution du cadre de vie de ces jeunes. En effet, Haïti tout au long de son histoire a connu diverses crises sociales, politiques et économiques couplées de catastrophes naturelles. Ces dernières ruinent le pays au point que celui-ci devient, dans les rapports de la Banque mondiale, le pays le plus pauvre de l'Amérique. Des décisions politiques et économiques des décideurs ont conduit des franges importantes de la population à peupler une zone de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince : Cité Soleil. Cette dernière passe d'une plantation à un bidonville de la capitale. Ensuite, elle devient un bidonville de Delmas avant de devenir commune en agglomérant les sections des Varreux. Le contexte de peuplement de l'espace est caractérisé par l'installation de familles victimes d'incendies dans les autres quartiers pauvres de Port-au-Prince et aussi par l'installation de paysans appauvris. Les crises politiques du pays font fuir les quelques entrepreneurs qui ont investi dans la commune et cela a engendré du chômage.

Cité Soleil est élevée au rang de commune tout en ayant une absence d'infrastructure et un manque de services. Ce manque à gagner reste l'une des caractéristiques de sa pauvreté. Cette dernière peut être expliquée aussi à partir de certaines décisions politiques et économiques, du contexte du peuplement de l'espace, des crises politiques et des embargos, des catastrophes

naturelles, en plus du manque d'infrastructures : manque d'écoles classiques, d'écoles professionnelles, d'hôpitaux, de routes, etc. En plus de cela, l'histoire agitée de Cité Soleil, à travers les diverses crises politiques qui ont traversé le pays en général, fait d'elle une zone connue pour l'insécurité et la violence. Assez souvent, les jeunes sont pris pour les seuls acteurs de ces actes de violences. En effet, cette commune a participé dans les luttes pour le départ de Jean-Claude Duvalier de la présidence du pays en 1986. Elle a également servi comme bastion de sympathisants du président Jean-Bertrand Aristide à partir de 1994. Les diverses manifestations, les conflits inter-quartiers et les démonstrations de force des bandits armés ont créé une image d'insécurité associée à la commune.

Suivant ce contexte, j'ai voulu savoir comment le jeune de Cité Soleil construit son identité. La question de recherche était posée de la manière suivante : «*Comment un jeune de la commune de Cité Soleil construit son identité dans ses rapports avec les gens des autres communes* »? Pour comprendre comment les jeunes de cette commune vivent cette situation et arrivent à construire leur identité, l'approche interactionniste symbolique a été utilisée avec un cadre méthodologique de type ethnographique. Des entretiens ont été tenus avec onze (11) sujets de dix-sept (17) à trente-et-un (31) ans dont sept (7) jeunes hommes et quatre (4) jeunes femmes. Les quatre (4) jeunes femmes et trois (3) des jeunes hommes ont participé dans des entretiens individuels alors que les quatre (4) autres jeunes hommes ont participé dans un entretien de groupe. Du point de vue des sujets, il y a réellement des critères objectifs de la pauvreté et de l'insécurité dans la commune, cela est dû aussi au manque d'infrastructure et de service. Ils mettent l'accent sur les services de sécurité publique et les services de ramassage d'ordures en particulier. Selon eux, il y a de l'insécurité à Cité Soleil puisqu'il y a de fait des cas d'assassinat et de vol dans la commune. Pour la pauvreté humaine, ils notent l'absence ou le manque d'infrastructures pour offrir les services, le faible niveau de scolarité, l'absence d'encadrement et d'emploi.

Les jeunes sont conscients des représentations sociales attachées à la commune de Cité Soleil. À cause de cela, les habitants des communes avoisinantes développent des rapports particuliers avec la commune de Cité Soleil et ses habitants lesquels rapports sont caractérisés par la discrimination, le mépris et l'exploitation. Ils ont des difficultés à trouver un emploi par rapport à leur adresse. Une fois employés, ils sont surveillés et sont sous-payés, etc. En termes

d'émotions et de sentiments, ils mentionnent l'amour qu'ils peuvent bien ressentir pour la commune mais aussi les regrets, la haine et la honte que cette dernière peut également provoquer.

Partant de cela, les sujets rencontrés développent des attitudes et des pratiques pour protéger leur identité par rapport à Cité Soleil comme élément dévalorisant qui permet qu'il soit permis à autrui de les définir. Par exemple, ils dissimulent leur adresse ou l'assument dans des contextes bien précis. D'abord, certains évitent de parler d'adresse quand c'est possible. Ensuite, d'autres donnent des fausses adresses ou des adresses imprécises. Et enfin, certains sujets assument leur adresse bien qu'ils présentent quand même des critères délicats pour se différencier des autres habitants de la commune. En tout, suivant leur manière d'interagir avec des gens qui habitent à l'extérieur de leur commune, cinq (5) stratégies identitaires sont dégagées : l'affabulation, l'omission, le rejet, la circonspection et la différenciation. Le sens principal de toutes ces conduites et attitudes consistent à se valoriser mais aussi à éviter les mauvais traitements qui peuvent être associés à la commune de Cité Soleil. Pourtant, certains d'entre eux renforcent ces représentations sociales qu'ils jugent mauvaises. Des fois, c'est pour tirer des avantages et d'autres fois, ils laissent les autres exploiter ces représentations sociales. Et dans les cas où ils ont des conduites louables ou des performances valorisées, ils acceptent qu'ils ne ressemblent pas aux autres habitants de la commune. C'est comme s'ils finissaient par intégrer les représentations au point d'admettre l'idée qu'il ne pourrait y avoir des gens louables ou performants à Cité Soleil.

L'analyse du cas de ces jeunes dans la commune de Cité Soleil peut servir pour des recherches complémentaires sur la construction identitaire dans des contextes de discrimination ou d'exclusion et pour des interventions socio-communautaires dans les quartiers populaires du pays. Partant du point de vue des sujets, les jeunes peuvent travailler pour changer les clichés. L'État peut prendre des décisions politiques et économiques pour créer les infrastructures dans le but d'offrir les services nécessaires aux gens des quartiers populaires. Il peut également offrir les services nécessaires à la facilitation de l'intégration de ces jeunes dans les activités économiques du pays. Toutefois, la question de la pauvreté générale en Haïti pourrait entraver ces décisions nécessaires.

En somme, j'ai fait beaucoup d'efforts mais je sais que cette recherche a malgré tout des limites. Il y a eu certains manquements lors de la collecte des données, quand j'ai tenu l'entretien

de groupe, quand j'ai donné des exemples d'émotions ou de sentiments, les sujets choisissent tout simplement parmi ces derniers. En plus de cela, j'ai remarqué aussi qu'il y a des risques de biais dans l'interprétation. En effet, tous les mots qui proviennent de la langue française et qui sont utilisés dans le créole haïtien n'ont pas forcément les mêmes significations en français. Dans certaines phrases, les mêmes mots sont utilisés pour parler de réalités différentes. C'est le cas par exemple avec le mot *fristre* qui semble parfois faire allusion au mot « frustré » mais aussi à plusieurs autres réalités. Comme autre remarque, je crois que dans une même phrase les sujets utilisent et la première et la deuxième personne du singulier ou du pluriel pour parler d'eux-mêmes. Peu importe si la pauvreté reste un sujet tabou, j'espère que d'autres recherches pourront aider à mieux comprendre la question de la construction identitaire des jeunes des quartiers étiquetés comme pauvres dans le contexte socio-économique et culturel d'Haïti.

Bibliographie

Livres

- Baggio, Nathalie. 2011. *La psychologie sociale : concepts et expériences*. 2e édition. Louvain-la-Neuve : De Boeck.
- Barthélémy, Gérard & Girault, Christian. 1993. *République Haïtienne*. Paris : Édition ADEC/KARTHALA.
- Bernard, François De. 2002. *La pauvreté durable suivi de Le gouvernement de la pauvreté*. Paris : Éditions Du Félin.
- Casimir, Jean. 2001. *La culture opprimée*. Port-au-Prince : Éditions Fondation connaissances et liberté.
- Casimir, Jean. 2009. *Haïti et ses élites, l'interminable dialogue des sourds*. Port-au-Prince : Éditions Université d'État d'Haïti.
- Dauphin, Louis-Marie. 2000. *Mesure de la pauvreté : un cadre conceptuel*. Québec : Centre Canadien d'Études Internationales, Direction Études et Formation.
- Deshommes, Fritz 2004. *Décentralisation et collectivités territoriales en Haïti, un état des lieux*. Port-au-Prince : Éditions Cahiers Universitaires.
- Erikson, Erik. [1972] 1978. *Adolescence et crise. La quête de l'identité*. Traduit de l'anglais par Nass, Joseph & Louis-Combet, Claude. Paris : Flammarion.
- Etienne, Franck. 1978. *Pèlin-tèt*. Port-au-Prince : Éditions Du Soleil.
- Famose, Jean-Pierre & Bertsch, Jean. 2009. *L'estime de soi : une controverse éducative*. Paris : PUF.
- Francisque, Édouard. 2014. *La structure économique et sociale d'Haïti : un essai d'interprétation*. Pétiion-Ville : C3.
- Frétygné, Cédric. 1999. *Sociologie de l'exclusion*. Paris : Éditions de L'Harmattan « Collections Logiques Sociales ».
- Gaillard-Pourchet, Gusti-Klara. 1993. *L'Expérience haïtienne de la dette extérieure ou une production caféière pillée (1875-1915)*. Port-au-Prince, Éditions Henri Deschamps.
- Gaulejac, Vincent De & Barus-Michel, Jacqueline, dir. 2002. *Vocabulaire de psychosociologie*. Toulouse : ERES.
- Girault, Christian. 1982. *Le commerce du café en Haïti : Habitants, spéculateurs et exportateurs*. Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique.
- Goffman, Erving. [1963] 1975. *Stigmate : Les usages sociaux des handicaps*. Paris : Éditions de Minuit « Collection Le sens commun ».

- Hurbon, Laënnec. 1988. *Le barbare imaginaire*. Paris : Éditions Du Cerf.
- Perchellet, Sophie. 2010. *Haïti : entre colonisation dette et domination*. Belgique : CADTM ; Port-au-Prince : PAPDA.
- Piaget, Jean & Inhelder, Bärbel. 1968. *La psychologie de l'enfant*. Paris : PUF.
- Rathus, Spencer. A. 2005. *Initiation à la psychologie*. 5ème Édition. Québec : Beauchemin.
- Ricœur, Paul. 1990. *Soi-même comme un autre*. Paris : Le Seuil « L'ordre philosophique ».
- Roman, Diane. 2002. *Le droit public face à la pauvreté*. Collection Bibliothèque de droit public.
- Ruano-Borbalan, Jean-Claude. 1998. *L'identité (s) : l'individu, le groupe, la société*. Auxerre : Édition Sciences Humaines.
- Tapie, Guy. 2014. *Sociologie de l'habitat contemporain. Vivre l'architecture*. Marseille : Éditions Parenthèses « Eupalinos ».
- Trigano, Pierre & Vincent, Agnès. 2011. *Heureux les pauvres ! : Béatitudes de Jésus et révolution hébraïque*. Ganges : Éditions Réel.

Chapitres de livres

- Damon, Julien. 2014. « Richesse(s) et pauvreté(s) de la notion d'exclusion ». In Damon, Julien. 2014. *L'exclusion*. Paris : PUF « Que sais-je ? » : pp : 7-40. URL : <<https://bit.ly/2SuvL8n>>. Consulté le 17 juillet 2018.
- Hector, Michel. 2009. « Jalons pour périodisation ». In Hector, Michel ; Hurbon, Laënnec (dir.). *Genèse de l'État haïtien (1804-1859)*. Port-au-Prince, Presses Nationales d'Haïti, pp. 29-47.
- Jodelet, Denise. 1984a. « Représentations sociales, phénomènes, concepts et théorie ». In Serge Moscovisci. 1984. *Psychologie sociale*. Paris : PUF. pp : 357-378.
- Lipiansky, Edmond Marc. 1998. « Chapitre VI. Identité subjective et interaction ». Carmel Camilleri. 1998. Éd. *Stratégies identitaires*. Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France. pp : 173-211.
- Mauger, Gérard. 2015. « IV. Âges de la vie : le cas de la jeunesse ». In Gérard Mauger. 2015. *Âges et générations*. Paris : La Découverte « Repères ». pp : 73-98. URL : <<https://bit.ly/2ZneC0g>>. Consulté le 28 décembre 2018.

Articles

Anderson, Léon & Snow, David. 2001. « L'exclusion sociale et le soi: une perspective d'interactionnisme symbolique ». *Sociologie et sociétés* 33 (2) : 13–27. DOI : <https://doi.org/10.7202/008309ar>.

Barrier, Christiane. 1963. « Mead George Herbert, L'Esprit, le Soi et la Société ». *Revue française de sociologie* 4(4) : 461-463. URL:<<https://bit.ly/2GvBhAw>>. Consulté le 02 mars 2018.

Baudry, Robinson & Juchs, Jean-Philippe. 2007. « Définir l'identité ». *Hypothèses*. 10 (1) : 155-167. DOI: <https://doi.org/10.3917/hyp.061.0155>

Bénicourt, Emmanuelle. 2001. « La pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale ». *Études rurales* 159-160 : 35-54. DOI: 10.4000/etudesrurales.68.

Bernard, Marie-Claude. 2014. « Récits de vie et interactionnisme symbolique à la croisée des chemins dans la recherche en éducation ». *Conférence Paper, Université Laval*. DOI : 10.13140/2.1.2208.6405.

Blanchet, Philippe. 2009. « La réflexivité comme condition et comme objectif d'une recherche scientifique humaine et sociale ». *Cahiers de sociolinguistique* 1(14) : 145-152. DOI : 10.3917/csl.0901.0145.

Blöss, Thierry & Feroni, Isabelle. [1991] 2013. « Jeunesse : objet politique, objet bibliographique ». *Enquête*. URL : <<https://bit.ly/2WNKDB2>>. Consulté le 03 mars 2019.

Broqua, Christophe. 2000. « Enjeux des méthodes ethnographiques dans l'étude des sexualités entre hommes ». *Journal des anthropologues* 82-83 (3). DOI : 10.4000/jda.3320.

Brunel, Marie-Lise. (1995). « La place des émotions en psychologie et leur rôle dans les échanges conversationnels ». *Santé mentale au Québec* 20 (1). DOI : doi.org/10.7202/032338ar.

Castel, Robert. 1995. « Les pièges de l'exclusion : Y a-t-il vraiment des exclus ? L'exclusion en débat ». *Lien social et Politiques* 34. DOI: <https://doi.org/10.7202/005065ar>

Chéry, Frédéric-Gerald. 2011. « L'absorption de la force de travail dans l'économie haïtienne ». *Cahiers du CEPODE* 2(2) : 137-155.

Cohen-Scali, Valérie & Guichard, Jean. 2008. « Introduction : identités et orientations ». *L'orientation scolaire et professionnelle* 37 (3) : 315-320. DOI: 10.4000/osp.1714.

Cohen-Scali, Valérie & Moliner, Pascal. 2008. « Représentations sociales et identité : des relations complexes et multiples ». *L'orientation scolaire et professionnelle* 37 (4) : 465-482. DOI: 10.4000/osp.1770.

Drouin-Hans, A. 2006. « Identité ». *Le Télémaque* 29(1) : 17-26. DOI: 10.3917/tele.029.0017.

Dumora, Bernadette & al. 2011. « Les perspectives contextuelles de l'identité ». *L'orientation scolaire et professionnelle* 37 (3). DOI: 10.4000/osp.1737.

Dumora, Bernadette et Boy, Thierry. 2008. « Les perspectives constructivistes et constructionnistes de l'identité (2^e partie) ». *Orientations scolaires et professionnelles* 37 (3) : 365-386. DOI: 10.4000/osp.1729.

Estache, Antonio. 2007. « Infrastructures et développement : une revue des débats récents et à venir ». *Revue d'économie du développement* 15(4) : 5-53. DOI: <https://doi.org/10.3917/edd.214.0005>.

Finzi, Romaine. 2010. « Comprendre et soigner les blessures narcissiques ». *École Parisienne de Gestalt*. URL : <<https://bit.ly/2RttmqY>>. Consulté le 03 mars 2018.

Francou, Lionel. 2015. « Erving Goffman, 2013 (1963), Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements ». *Métropoles*. URL:<<http://journals.openedition.org/metropoles/5130>>. Consulté le 03 février 2019.

Gaulejac, Vincent De. 1989. « Honte et pauvreté ». *Santé mentale au Québec* 14 (2). DOI: <https://doi.org/10.7202/031522ar>.

Gérin-Lajoie, Diane. 2006. « L'utilisation de l'ethnographie dans l'analyse du rapport à l'identité ». *Education et sociétés* 1(17) : 73-87. DOI: <https://doi.org/10.3917/es.017.87>

IHSI. 2015. « Population totale, de 18 ans et plus ménages et densités estimés en 2015 ». Port-au-Prince.

IHSI. 2018. *La 4ieme recensement général de la population et de l'habitat*. Haïti : IHSI. URL:<<https://bit.ly/2SBuUjE>>. Consulté le 23 janvier 2019.

Insée. 2018. « Services ». URL: <<https://bit.ly/2Y7Y9vV>>. Consulté le 13 décembre 2018.

Jacquelin, Montalvo-Despeignes. 1977. « Le droit informel haïtien ». *Revue internationale de droit comparé* 29 (1) : 253-254. URL:<<https://bit.ly/2E2j1gJ>>. Consulté le 03 mars 2018.

Jacques, Barros. 1968. « Une analyse de l'économie haïtienne ». *Cahiers d'outre-mer* 84 (21) : 421-424. DOI : <https://doi.org/10.3406/caoum.1968.2498>.

Jodelet, Denise. 1984b. « Réflexions sur le traitement de la notion de représentation sociale en psychologie sociale ». *Communication. Informations Médias, Théories* 6 (2-3). 14-41. DOI: <https://doi.org/10.3406/comin.1984.1284>.

Kaddouri, Mokhtar, dir. 2002. « Le soi entre cognitivisme et phénoménologie : réflexions épistémologiques ». *Recherche et Formation. Les dynamiques identitaires : questions pour la recherche et la formation* 41 : 11-30. DOI: <https://doi.org/10.3406/refor.2002.1771>.

Kaddouri, Mokhtar, dir. 2002. « Stratégies identitaires », « dynamiques identitaires ». *Recherche & Formation* 41 : 119-130. DOI: <https://doi.org/10.3406/refor.2002.1778>.

Kaufmann, Jean-Claude. 2006. « L'identité, une nouvelle religion ? L'identité, qui suis-je ? » [Conférence]. *Universcience/Établissement public du palais de la découverte et de la Cité*

des sciences et de l'industrie 22 mars. URL : <<https://www.youtube.com/watch?v=8L7nonjxbiE>>. Consulté le 11 octobre 2018.

Khosrokhavar, Farhad. 2000. « La violence et ses avatars dans les quartiers sensibles ». *Déviances et société* 24 (4) : 425-440. DOI: <https://doi.org/10.3406/ds.2000.1739>.

Lasagabaster, David. 2006. « Les attitudes linguistiques : un état des lieux ». *Études de linguistique appliquée*. 144 (4) : 393-406. URL : <<https://bit.ly/2KU1MUd>>. Consulté le 22 mars 2019.

Laurent, Jalabert. 2005. « Un populisme de la misère : Haïti sous la présidence Aristide (1990-2004) ». *Amnis*. DOI: 10.4000/amnis.1003.

Leplat, Jacques. 2002. « De l'étude de cas à l'analyse de l'activité ». *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*. DOI: 10.4000/pistes.3658.

Lin, Nan. 1995. « Les ressources sociales : une théorie du capital social ». *Revue française de sociologie* 36(4) : 685-704. DOI : 10.2307/3322451.

Lipiansky, Edmond Marc. 2008. « Critique des postulats cognitivistes ». *Connexions* 89 (1) : 47-61. DOI: <https://doi.org/10.3917/cnx.089.0047>.

Maisondieu, Jean. 2002. « L'exclusion : un processus mortel ». *Dans Études sur la mort* 2 (122) : 85-91. DOI: <https://doi.org/10.3917/eslm.122.0085>.

Marti, Pilar. 2008. « Identité et stratégies identitaires ». *Empan* 71 (3) : 56-59. DOI: <https://doi.org/10.3917/empa.071.0056>.

Martinache, Igor. 2009. « Denis Merklen, Quartiers populaires, quartiers politiques ». *Lectures*. URL : <<https://bit.ly/2MSQ9xR>>. Consulté le 17 mars 2019.

Mathieu, Nicole. 1997. « Les enjeux de l'approche géographique de l'exclusion sociale ». *Économie rurale*. 242 : 21-27. DOI: <https://doi.org/10.3406/ecoru.1997.4894>.

Mignet, Mariette. 2006. « Pauvreté Économie et psychanalyse, Essai ». *Cahiers jungiens de psychanalyse* 3 (119-120) : 125-144. DOI: <https://doi.org/10.3917/cjung.119.0125>.

Monacé, Jhon-Kelly ; Parente, Temis Gomes & Pedrosa Neto, Antônio José. 2018. « Uma análise cultural da geofagia haitiana: a desconstrução do “biscoito de barro” da imprensa brasileira ». *Cadernos de comunicação* 22 (3): 1-20. DOI: <http://dx.doi.org/10.5902/2316882X34525>.

Mucchielli, Laurent. [2002] 2006. « L'évolution de la délinquance juvénile : essai de bilan critique ». Chicoutimi (Québec) : Classiques des sciences sociales. [*Vie Sociale* 3 : 21-47]. URL : <<https://bit.ly/2wVIW58>>. Consulté le 16 février 2019.

Oppenheimer, Agnès. 2010. « In Memoriam. Le retour de l'identité dans la psychanalyse : perspective historique et critique ». *Champ psy* 2 (58) : 9-22. DOI: <https://doi.org/10.3917/cpsy.058.0009>.

Patrick, Gervaise. 1991. « Les « Passages » quartier de Levallois-Perret-Banlieue parisienne: exemple historique d'un espace à forte réputation d'insécurité (XIX^e-XX^e siècle) ». *Déviance et société* 15 (3) : 259-273. DOI : <https://doi.org/10.3406/ds.1991.1227>.

Paugam, Serge, dir. 2010. *L'enquête sociologique*. Paris : PUF « Quadrige Manuels ».

Paugam, Serge. 2009. *La disqualification sociale; Essai sur la nouvelle pauvreté*. Paris : PUF « Quadrige ».

Paul, Bénédicte, Dameus, Alix & Garrabe, Michel. 2010. « Le processus de tertiarisation de l'économie haïtienne ». *Études caribéennes*. DOI: 10.4000/etudescaribeennes.4757.

Pentecouteau, Hugues. 2002. « Stratégies identitaires en Bretagne contemporaine ». *Amnis* 30 juin. DOI: 10.4000/amnis.142.

Pérouse de Montclos, Marc-Antoine. 2009. « Du développement à l'humanitaire, ou le triomphe de la com ». *Revue Tiers Monde* 4 (200) : 751-766. DOI : 10.3917/rtm.200.0751.

Proulx, Andréanne Gélinas & al. 2012. « La réflexivité : exercice pédagogique et outil d'accompagnement aux cycles supérieurs ». *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur* 28 (2). URL : <<https://bit.ly/2KkMB5j>>. Consulté le 31 mai 2019.

Roc, Jean-Claude. 2017. « Port-au-Prince et ses bidonvilles : le cas de Cité soleil, fief politique et repaire des gangs ». *Possibles* 16 mars. URL: <<https://bit.ly/2E4F2v1>>. Consulté le 04 décembre 2018.

Rogers, Brubaker & Junqua, Frédéric. 2001. « Au-delà de L'« identité » ». In *Actes de la recherche en sciences sociales* 139 septembre. Revue *L'exception américaine* (2) : 66-85. DOI: <https://doi.org/10.3406/arss.2001.3508>.

Somat, Alain, Tarquinio, Cyril & Dufreine, D. 2009. « Schéma de soi professionnel : étude comparative entre des demandeurs d'emploi et des salariés ». *Le travail humain* 72 (3) : 229-244. DOI: <https://doi.org/10.3917/th.723.0229>.

Tap, Pierre & Roudès, Rolande. 2008. « Qualité de vie, souffrances et identité(s) ». *Le Journal des psychologues* 7(260) : 41-47. DOI: <https://doi.org/10.3917/jdp.260.0041>.

Tap, Pierre. 2005. « Identité et exclusion ». *Connexions* 1 (83) : 53-78. DOI: <https://doi.org/10.3917/cnx.083.0053>.

Tarrier, Michel. 2010. « Fiche cuisine exotique : les galettes de boue haïtiennes ». *Revue des ressources* le 18 janvier. URL : <<https://bit.ly/2Ogz6Tp>>. Consulté le 31 décembre 2018.

Théodat, Jean-Marie. 2018. « Port-au-Prince en Sept lieux ». *Hypothèses*. URL : <<https://bit.ly/2WRmOEP>>. Consulté le 07 décembre 2019.

Therme, Pierre. 2014. « Haïti 2003-2012 : les mouvements de contestation populaire face aux logiques de l'aide ». *Cahiers des Amériques latines* 03 septembre. DOI: 10.4000/cal.3175.

Turrell, Denise. 2003. « Une identité imposée : les marques des pauvres dans les villes des XXI^e et XVI^e siècles ». *Cahiers de la Méditerranée* 66. URL:<<http://journals.openedition.org/cdlm/97>>. Consulté le 14 octobre 2018.

Publications institutionnelles

Banque mondiale, 2014. « Malgré l'amélioration des conditions de vie à Port-au-Prince, les zones rurales d'Haïti demeurent très pauvres ». *Banque mondiale* 11 juillet. URL : <<https://bit.ly/307xcZO>>. Consulté le 30 mars 2018.

Banque mondiale. 2015. *La pauvreté dans le monde devrait passer pour la première fois sous la barre des 10 %*. URL: <<https://bit.ly/2XR0n6d>>. Consulté le 29 novembre 2017.

Banque mondiale. 2018. « La Banque mondiale en Haïti : Haïti Présentation ». URL : <<https://bit.ly/1OqWF65>>. Consulté le 07 décembre 2018.

Banque mondiale. 2019. « Croissance du PIB (% annuel) : données des comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE ». URL: <<https://bit.ly/2HC0pH1>>. Consulté le 20 mars 2019.

BNCIAT. 2019. Lois et règlements de la collectivité de la République d'Haïti. URL : http://ciat.bach.anaphore.org/archives/search/default/Varreux?filter_field=headerId&filter_value=HTIGOUVCIAT_000000002.

CICR. 2009. « Haïti : la pauvreté, un terrain fertile pour la violence à Cité Soleil ». CICR. URL: <<https://bit.ly/2GhcLDQ>>. Consulté le 04 aout 2018.

CNIGS (Centre National de l'Information Géo-Spatiale). 2018. *Carte de délimitation des quartiers de la commune de Cité Soleil*. Haïti : CNIGS. URL: <http://cnigs.ht/silq/images/cartes/cite_soleil.pdf>. Consulté le 12 octobre 2017.

Dorn, Walter. 2009. « Intelligence-LED Peacekeeping: The United Nations Stabilization Mission in Haiti ». *Intelligence and national security* 24(6): 805-835.

EHP. 1996. Activity report No 21. PNABY701.pdf Washington.

Ionesco, Dina et al. 2017. *Atlas of environmental migration*. New-York : OIM.

Marzo, Federica & Prospere, Backiny-Yetna. 2014. *Pauvreté à Haïti: Éléments méthodologiques*. Port-au-Prince : Banque mondiale.

Médecins sans frontière. 2008. *Haïti – « Affrontements violents à Cité Soleil, quartier pauvre et défavorisé de Port-au-Prince »*. URL:<<https://bit.ly/2RQWszc>>. Consulté le 23 décembre 2017.

Ministère de la planification. 2004. *Carte de la pauvreté d'Haïti*. Port-au-Prince : Ministère de la Planification. URL:<<https://bit.ly/2UM9dwe>>. Consulté le 18 février 2019.

MJSAC. 2008. *Document de Cadrage de l'élaboration des politiques de jeunesse, de sport et du civisme en République d'Haïti*. Port-au-Prince : MJSAC.

OEH. 2000. « Élections législatives, municipales et locales février à juillet 2000 ». *Observation des élections : série Amériques*. No 28.

OFPPA. 2016. *Rapport de mission en République d'Haïti*. France : OFPPA. URL : <<https://bit.ly/2BqWPe>>. Consulté le 30 juin 2018.

ONU-Conseil de sécurité. 2004. « Résolution 1529 (2004) : Adoptée par le Conseil de sécurité de à sa 4919^e séance ». *ONU* 29 février 2004.

Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. 2004. *Une autre approche des indicateurs de pauvreté : recherche-action-formation*. URL: <<https://bit.ly/2Ytd9Fr>>. Consulté le 26 mars 2019.

TACAE. 2009. *Manuel La pauvreté, l'exclusion sociale et ses préjugés*. Québec : TACAE. URL : < <https://bit.ly/2NqzHVz>>. Consulté en janvier 2019.

UNFPA. 2016. *La jeunesse en chiffres*. Port-au-Prince : UNFPA.

UNICEF. 2004. *Les adolescents et les jeunes*. URL : < <https://bit.ly/2X0UZ0s>>. Consulté le 24 novembre 2018.

USAID. 1984. *Project paper: Urban health and commuty development – phase II*. PDAAT248.pdf. Haïti.

Journaux

AFP. 2014. « Les Duvalier, 30 ans de règne sur Haïti ». *AFP* 05 octobre. URL : <<https://bit.ly/2Rtn5LJ>>. Consulté le 18 octobre 2018.

AlterPresse. 2005. Haïti : « Consternation après un déchaînement de violences à Port-au-Prince ». *AlterPresse* 01 juin 2005. URL : <<https://bit.ly/2Ye12LZ>>. Consulté le 4 novembre 2018.

Carroll, Rony. 2008. « Les gâteaux de boue en Haïti ». *Altermonde-Sans-Frontières* le 17 aout. URL : <<https://bit.ly/2WMgOM8>>. Consulté le 16 octobre 2017.

Etwaera, Ram. 2008. « Haïti. Des galettes de boue pour tout repas ». *Courrier International*, le 01 février. URL : <<https://bit.ly/31EaZ7e>>. Consulté le 31 décembre 2018.

Gbadamassi, Fallia. 2015. « Haïti : « Cité soleil, le bidonville dont se jouent gangs et politiciens ». *Franceinfo* 21 octobre. URL: <<https://bit.ly/2MW2g9F>>.

Geffrard, Robenson. 2010. « Pénitencier national : tentative d'évasion ratée ou camouflage ». *Le Nouvelliste* 18 octobre. URL : <<https://bit.ly/2Jht9mW>>. Consulté le 13 mai 2018.

Gilbert, Myrtha. 2015. « Haïti : La guerre de basse intensité à Cité Soleil : Une politique cynique de la classe du vrai pouvoir d'État ». *AlterPresse* 29 septembre. URL: <<https://bit.ly/2UOvV7q>>. Consulté le 21 aout 2018.

Jeanty, Gérard Junior. 2018. « Haïti et l'extrême pauvreté : un budget de rupture s'impose ». *Le Nouvelliste* 17 juillet. URL : <<https://bit.ly/2qm5cSh>>. Consulté le 08 novembre 2018.

Kpatindé, Francis. 2004. « Une tragédie à l'africaine ». *Jeuneafrique* 09 mars. URL : <<https://bit.ly/2YH3cEv>>. Consulté le 17 janvier 2019.

Le Nouvelliste. 2005. « Éradiquer l'insécurité à Cité Soleil » *Le Nouvelliste* 23 juin. URL : <<https://bit.ly/2UOBkLE>>. Consulté le 27 octobre 2018.

Le Nouvelliste. 2005. « Incendie au marché Tête-Bœuf ». *Le Nouvelliste* 31 mai. URL : <<https://bit.ly/2YcSHbJ>>. Consulté le 4 novembre 2018.

Le Nouvelliste. 2007. « Cité Soleil, Evens serait le plus riche des pauvres ». *Le Nouvelliste* 15 février. URL : <<https://bit.ly/2HSHZSG>>. Consulté le 03 novembre 2017.

Losson, Christian. 2010. « A Cité-Soleil, la menace des gangs ». *Libération* 23 janvier. URL : <<https://bit.ly/2WUyczB>>. Consulté le 07 novembre 2017.

Louis, Ilionor. 2018. « Émeutes et inégalités sociales en Haïti : réflexions sur les événements des 6 et 7 juillet 2018 ». *AlterPresse* 02 aout. URL : <<https://bit.ly/2OjMTIB>>. Consulté le 07 novembre 2018.

Radio Métropole. 2005. « Des corps calcinés retrouvés au Marché Tête-Bœuf incendié. Consternation dans l'opinion publique ». *Radio Métropole* 01 juin. URL : <<https://bit.ly/2TOMhFL>>. Consulté le 4 novembre 2018.

République d'Haïti. 1898. « Loi qui divise la deuxième section rurale des Varreux et qui place les deux sections ainsi créés sous les juridictions des communes de la Croix-des-Bouquets et de l'Arcahaie ». *Le Moniteur*.

République d'Haïti. 2002. « Loi élargissant le nombre des communes et quartiers de la République ». *Le Moniteur* 38 : 4.

République d'Haïti. 2006. « Décret portant délimitation territoriale des communes de Cité Soleil, Tabarre et Delmas ». *Le Moniteur* 14 : 13-14.

Roc, Nancy. 2010. « le scrutin de l'infamie ». *Le Nouvelliste* 06 décembre. URL : <<https://bit.ly/2JtbQCG>>. Consulté le 13 janvier 2019.

Sénat, Jean Daniel. 2016. « La situation politique, économique et sociale du pays vue par Mirlande Manigat et Frantz Duval » *Le Nouvelliste* 16 mai. URL : <<https://bit.ly/2GgRLgv>>. Consulté le 07 novembre 2018.

Verbum. 2012. « Cité Soleil : le bidonville le plus pauvre et dangereux sur la planète ». *Verbum* 12 mai. URL : <<https://bit.ly/2I5vQL3>>. Consulté le 03 janvier 2016.

Vidéos

Leth, Asger [Réalisateur] & Rieks, Mikael [Producteurs]. 2007. *Ghosts of Cité-Soleil*. [Documentaire]. Danemark : Independent Pictures.

Radio Télévision Suisse. 2018. *Dans la tête d'un pauvre. Comment vivent les pauvres à travers plusieurs expériences et expertises ?* URL : <https://youtu.be/CxVWXK7kQJo>. Consulté le 07 janvier 2019.

Seaman, Richy. 2017. « Cite Soleil, Haïti: Ignore all travel warnings ». [S2 EO1]. URL : <https://youtu.be/6KsWc0tBm4g>. Consulté le 18 février 2019.

Autres

Encyclopédie de l'Agora. Haïti. 2012. Consulté sur <http://agora.qc.ca/Dossiers/Haiti>.

Fenelus, Jean Luc. 2006. *Haïti, un panorama socioéconomique désastreux. Tentatives d'analyses et d'explications (1970-2005)*. Port-au-Prince : INAGHEI/UEH. Non publié.

Joseph, Jean Enock. s.d. « An in-depth history of Cite Soleil ». Konbit Soley Leve. URL : <https://www.konbitsoleyleve.com/history-of-cite-soleil>. Consulté le 20 mars 2019.

Paris, Jésus [jesusparis]. 2009. « Cité Soleil, le bidonville le plus pauvre de Haïti, le pays le plus pauvre d'Amérique latine ». *Cuba Si Lorraine*, le 09 novembre. URL : <https://bit.ly/2E2fIpA>. Consulté le 11 octobre 2018.

Annexe

Guide d'entretien individuel ou de groupe

	Thématiques à aborder selon le déroulement des entretiens	Éléments de réponses à repérer au fils des entretiens
1	Présentation -Origine, âge, sexe, enfance, expériences et conditions de vie ; -Expériences particulières marquantes liées aux faites d'être de Cité Soleil dans ses relations avec les autres.	<ul style="list-style-type: none">• Histoire de vie générale ;• Représentations autour de Cité Soleil (lieu et habitants) ;• Conséquences de ces représentations ;• Attitudes par rapport à Cité Soleil ;• Causes de l'attitude ;• Référentiels.
2	Représentations -Représentations de Cité Soleil par les autres ; -Représentations de Cité Soleil par soi.	
3	Relations -Relations des autres avec la cité ; -Relations de soi avec la cité ; -Relations de soi avec les gens des quartiers avoisinants.	
4	Attitudes Sentiments et émotions vis-à-vis de la cité.	
5	Pratiques autour de l'attitude.	

Ma présentation

Bonjou madam/mesye, mwen se Fredo Monacé. Mwen se etidyan nan sikoloji nan fakilte syanzimèn. Nan kad travay memwa mwen, mwen ap fè yon rechèch sou idantite nan Cité Soleil. Nan sans sa a mwen adrese ou epi tou pwofite mande ou pou ou ta patisipe ansanm avèk mwen nan youn ou plizyè chita pale silvouplè. Nan ti chita pale sa yo, nou pral diskite de esperyans ou nan komin Site Solèy la. Aprè rechèch la, m pa p itilize sa ou di m yo pou m fè anyen ankò.

RÉSUMÉ

Partant d'observations concernant certains habitants de Cité Soleil qui dissimulent systématiquement leur adresse de résidence en situations d'interactions sociales, cette recherche propose d'expliquer la construction de l'identité des jeunes de cette municipalité dans leur rapport avec les gens des communes avoisinantes. Elle analyse ces pratiques du point de vue des sujets, grâce à l'approche interactionniste symbolique couplée d'une approche ethnographique. Les données ont été collectées entre novembre 2018 et janvier 2019 à Cité Soleil avec les techniques d'entretien semi-directif individuel et d'entretien de groupe. Les données objectives ainsi que les propos des sujets conduisent à décrire Cité Soleil comme pauvre et dangereuse. Les gens des communes avoisinantes maîtrisent également ces informations et ils développent des rapports particuliers avec Cité Soleil et ses habitants. Sur la base des représentations sociales liées à leur commune, les jeunes risquent de subir de l'exclusion et d'être traités de « pauvres » ou/et de « bandits ». Dans ce cas, ils réagissent en utilisant un ensemble de stratégies identitaires pour se défendre et garder leur sentiment de dignité dans leurs interactions avec les autres : l'affabulation, l'omission, le rejet, la circonspection et la différenciation. Construire son identité dans ce contexte de pauvre et d'exclusion sociale est toutefois une tâche très difficile. Comment ces jeunes y parviennent-ils ? Quels sont les enjeux des représentations sociales négatives pour la construction de soi dans un tel environnement ? Ce travail de recherche propose des éléments de réponse à ces questions.

Mots clés : CITÉ SOLEIL, CONSTRUCTION IDENTITAIRE, STRATÉGIES IDENTITAIRES, REPRÉSENTATIONS SOCIALES, EXCLUSION, PAUVRETÉ.